Ottawa aidera Saint-Jean, désignée zone de sous-emploi

La région de Saint-Jean vient d'être classée comme zone de sous-emploi, par le gouvernement fédéral, avec douze autres régions de la province de Québec et 22 autres régions du Canada.

Constatant que dans certaines parties du pays et de notre province particulièrement, les sans-travail demeuraient en nombre inquiétant, les autorités fédérales ont pris des mesures pour y attirer de l'industrie nouvelle (dégrèvement d'impôts, dépréciation accélérée de l'outillage, etc.) et accroitre l'embauche de la main-d'oeuvre par un encouragement supplémentaire aux programmes des travaux d'hiver, et un plus vaste projet de travaux publics.

seront en vigueur dès que le parlement aura approuvé les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, sont de trois ordres:

1) Exemption d'impôt d'une durée de trois ans pour les nouvelles entreprises.

Dans le calcul de l'impôt, le contribuable pourra, pendant les 36 mois qui suivront la mise en exploitation d'une usine de fabrication ou de transformation, exclure le revenu provenant de cette entreprise. Ce privilège ne sera cependant autorisé que durant une période de 24 mois suivant l'entrée en vigueur des modifications à la loi de l'impôt sur le revenu.

2) Dépréciation accélérée du coût de l'outillage et de la machinerie.

La machinerie et l'outillage utilisés dans ces nouvelles entreprises de fabrication ou de transformation seront soumis à un taux de dépréciation uniforme de 50% durant la même période de 24 mois (taux habituel: 20% du solde non déprécié).

3) Dépréciation accélérée du coût des bâtiments.

Les nouveaux bâtiments industriels seront soumis à un taux de dépréciation uniforme de 20% par année durant la période de 24 mois suivant l'entrée en vigueur des modifications à la loi de l'impôt (taux habituels: 5% du solde non déprécié et 10% pour les bâtiments en bois).

Outre ces dégrèvements fiscaux le gouvernement fédéral portera de 50 à 60%, dans les régions désignées, la portion du coût de la main-d'oeuvre qu'il rembourse aux municipalités pour les travaux exécutés entre le premier novembre 1963 et le 30 avril 1964 (travaux d'hiver). Le ministre fédéral des travaux publics, de son côté, a lui-même pris des mesures afin de hâter les travaux de construction qu'il effectuera dans ces régions l'hiver prochain.

LE RICHELIEU

Organe officiel de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec

VOLUME XXVIII — No 43 SAINT-JEAN, JEUDI LE 12 SEPTEMBRE 1963

Saint-Jean, zone de sous-emploi

Ce n'est pas sans une certaine atteinte à leur fierté que les citoyens de Saint-Jean et du voisinage ont vu leur région classée par le gouvernement fédéral comme zone de sous-emploi, ou si l'on veut un terme d'une réalité plus brutale, comme zone de marasme.

On se rappelle facilement la période de forte activité industrielle qu'a déjà connue notre ville. Le premier ralentissement annoncé aux usines Singer nous avait plutôt laissés indifférents, parce qu'à ce moment-là, d'autres industries plus neuves venaient de s'installer chez nous ou parlaient d'y venir: la Cie St-Regis en 1951, la Cie Brown Boveri vers 1950 et la Cie Pirelli vers 1956. Mais, la firme Singer accentua la mise-à-pieds d'un plus grand nombre de ses employés, ferma quelques départements et se départit d'une vaste superficie de plancher. La compagnie Standard Clay continua de marcher à un ralenti de plus en plus lent; la St. Johns Silk commença à se désagréger et, plus récemment la compagnie Brown Boveri fermait son usine alors que "Aircraft Industries" affecté par les mesures d'austérité de M. Diefenbaker annulait pratiquement ses opérations chez nous. Je ne cite, évidemment, que les traits les plus saillants du tableau. L'activité industrielle qui caractérisait Saint-Jean subit actuellement une crise très sérieuse. Ce qu'il y a d'encourageant, c'est que les avantages que Saint-Jean a toujours pu offrir à ses industries, demeurent: sa situation géographique, ses facilités de transport par terre et par eau, ses organisations internes ou communautaires, le marché de la main d'oeuvre, etc., etc.

Peut-être faudrait-il joindre les efforts de tous nos organismes pour faire valoir toutes ces possibilités et les offrir aux industriels intéressés par le truchement d'un comité de relations extérieures vraiment bien organisé.

P. L.

L'usine de Formica agrandie

M. W.B. Shepardson, directeur de l'usine de Formica de Saint-Jean, vient d'annoncer que pour faire face à la demande croissant de plastique lamellés — utilisés pour la décoration, la finition intérieure et la fabrication des meubles — la Cyanamid of Canada Limited a décidé d'effectuer d'importants travaux d'agrandissement à l'usine.

Les travaux sont déjà en cours et la construction proprement dite, qui doit commencer incessamment, dotera l'usine d'une aile supplémentaire d'un étage, ce qui représente un agrandissement de 27,000 pieds carrés. Cyanamid of Canada a acheté en 1958 l'usine de Saint-Jean, qui a déjà été agrandie en 1960. Les travaux entrepris aujourd'hui coûteront plus de $750,000.

M. Shepardson a expliqué que les nouveaux locaux, qui seront principalement utilisés pour l'entreposage, libèreront de la place dans les ateliers de production, ce qui permettra d'accroitre considérablement la capacité de fabrication de l'usine. On pourra en effet y installer d'autres machines et la compagnie prévoit de moderniser l'équipement existant pour augmenter au maximum la productivité.

"Cette augmentation de notre capacité de production", a déclaré M. Shepardson, "est indispensable si nous voulons maintenir notre rythme d'accroissement, car le Formica s'impose de plus en plus sur le marché canadien des plastiques lamellés. En outre, a-t-il ajouté, "nous devons faire face à une augmentation générale de la demande pour les plastiques lamellés qui, de plus en plus, évincent d'autres matériaux utilisés depuis longtemps dans la construction et la décoration".

M. Shepardson a également fait remarquer qu'il faut prévoir une augmentation exceptionnelle des ventes au cours des prochaines années, d'abord parce que le Formica est de plus en plus utilisé pour la finition intérieure des bateaux, avions et autres moyens de transport et ensuite parce que la construction de nouveaux immeubles, dépendant directement ou indirectement de la future Exposition universelle de 1967, créera une demande accrue de ce matériau.

"Plusieurs de nos nouveaux produits", a déclaré le directeur de l'usine de Saint-Jean, "tels que les lamellés ayant la propriété de retarder les flammes, les panneaux de revêtement intérieur et d'autres types de Formica, étudiés et mis à point au Canada pour le marché canadien, ont reçu un tel accueil qu'un accroissement immédiat de nos possibilités de production était devenu impératif".

Canalisation du Richelieu

C'est jeudi prochain, 19 septembre, que se tiendront à Saint-Jean les séances de la Commission mixte internationale à qui on a confié l'étude du projet de la canalisation du Richelieu. La Cité de Saint-Jean présentera, avec la collaboration de la Chambre de Commerce, un volumineux rapport soigneusement préparé par Me Maurice Riel, avocat de Laprairie, qui est bien familier avec le projet de la canalisation du Richelieu. On sait que Me Riel est aussi membre du Comité de l'Exposition universelle.

Le Conseil de Ville de S.-Jean recevra à dîner, à l'hôtel S.-Jean, les membres de la Commission mixte internationale et les dirigeants des corps publics.

Cour Supérieure

L'honorable Juge Paul-Emile Côté préside actuellement le terme de septembre à la Cour Supérieure pour le district d'Iberville.

La Semaine de la Charité

Le président de la campagne 1963 réunira ses collaborateurs

2,500 bénévoles laïcs requis

Le 18 septembre prochain, le président général, de la "Campagne 1963" réunit tous les officiers supérieurs et leurs principaux collaborateurs en vue de leur fournir les renseignements relatifs à l'organisation de la prochaine campagne diocésaine à l'effigie de Caritas. Cette assemblée se tiendra à la Maison des Oeuvres de Longueuil, 22 rue St-Charles ouest.

M. Michel Lymburner, président général, rappelle que la sollicitation débutera dimanche, le 3 novembre prochain ayant comme objectif $120,000. 75 paroisses ayant à leur tête un comité de 6 à 7 membres doivent s'assurer d'un solliciteur par 10 donateurs à visiter. L'organisation est en marche et le président général remercie tout spécialement les présidents régionaux qui désignent présentement un président par paroisse.

MM. Georges-Henri Brossard, maire de Brossardville, Roland Barrière, de St-Lambert, Roch Sénéchal, de Laflèche, Louis-P. Fournier, de Saint-Bruno, Yves Rinfret, de Boucherville, Bernard Bussières, de Verchères, Félix Racicot, de S.-Laurent du Fleuve, Henri Samson, de Chambly, Rosario Dépelteau, de S.-Luc, Dyanis Thibodeau, de S.-Blaise, Jean-Guy Boudreau, de Lacolle, Gabriel Smith, de Sherrington, Guy Pelletier, de S.-Remi, L. Desrosiers, de Côte Ste-Catherine, Georges Lussier, de S.-Philippe, Rosario Martin, de S.-Hubert ont accepté de faire un succès de la sollicitation dans les paroisses de leur milieu.

En terminant, M. Lymburner précise qu'aucun laïc bénévole approché à date n'a refusé d'accorder son concours et se dit assuré à l'avance du succès.

Triduum de prières les 26-27-28 septembre

L'Eglise diocésaine en prière à l'heure du Concile

Le Concile du Vatican II si bien lancé l'an dernier sous l'impulsion dynamique du regretté Pontife Jean XXIII, reprendra ses travaux à la fin du mois. En effet, peu après son élection au souverain Pontificat, le Pape Paul VI manifestant son désir de continuer l'oeuvre si prodigieuse de son prédécesseur annonçait au monde la reprise des travaux conciliaires, c'est ainsi qu'encouragés par les succès de la première session, les Pères du Concile se rendront à Rome pour continuer l'étude des schémas proposés. Le Concile est un événement majeur dans la vie de l'Eglise et il n'intéresse pas que les évêques qui y participent, mais aussi tous les chrétiens du monde entier pour autant qu'ils ont conscience de leur appartenance à l'Eglise. Aussi est-il de notre devoir de nous réunir par la prière à notre Evêque afin d'implorer l'Esprit-Saint d'éclairer les Pères conciliaires dans leurs travaux.

A cette fin un triduum de prières sera organisé dans tout le diocèse les 26-27-28 septembre justement dans le but de préparer les esprits et les coeurs pour le Concile qui reprendra le 29 septembre.

Dimanche le 29, jour d'ouverture de la reprise du Concile, tous les fidèles du diocèse seront invités à participer à des prières spéciales organisées durant la journée dans chacune des paroisses. Le même soir, à 8 heures, à la Cathédrale, aura lieu un ralliement diocésain au cours duquel la messe sera célébrée précédée d'une liturgie de la parole.

Congrès diocésain des Ligues du S.-C. à S.-Jean, dimanche le 15 septembre

Les 3,000 ligueurs du diocèse de Saint-Jean sont priés d'assister au congrès annuel des Ligues du Sacré-Coeur qui se tiendra à la Centrale Catholique de Saint-Jean, le DIMANCHE 15 SEPTEMBRE DE 2 H. P.M. A 5 H. P.M.

L'invitation s'adresse aussi aux épouses et enfants des Ligueurs, qui pourront, durant les délibérations, se rendre au Séminaire de Saint-Jean et visiter cette belle institution. Un comité spécial a été formé et recevra les dames et les enfants à 2 heures au Séminaire. Après cette visite, les dames et les enfants seront dirigés vers la Centrale Catholique où il y aura projection d'un film dans l'auditorium.

Les délibérations du Congrès se poursuivront à la Centrale Catholique et le tout sera terminé pour 5 heures.

Chronique judiciaire

Un brillant avenir . . . et la prison

Un vol avec effraction commis le 13 août au restaurant François Tarte, à Iberville, a attiré plus particulièrement l'attention de la Cour, une bonne partie de la journée de lundi.

Le vol a été perpétré par trois jeunes gens de Montréal et a été mis au jour par la police d'Iberville et la Sûreté provinciale, grâce à la présence d'esprit du constable Jean Monet, d'Iberville. Ce dernier, au cours de sa ronde, dans la nuit du 13 au 14 août, avait remarqué une automobile contenant trois passagers qui circulait lentement à travers les rues de la ville. Il avait alors pensé à noter le numéro de la licence. Dans la matinée du 14 août, quand on a constaté le vol avec effraction, on s'est servi de l'indice du constable Jean Monet. Le propriétaire de la voiture concernée, une Pontiac 1962, a fait alors des déclarations, pris qu'il était par la force constabulaire. Le juge André Régnier et le procureur de la Couronne ont félicité le constable Monet.

Mais ce qui est plus pénible, c'est que le jeune homme de 21 ans, conducteur et propriétaire de la voiture, est un employé du Service Civil (Hydro - Québec) comme inspecteur en électricité, qu'il gagnait un salaire enviable et de plus, travaillait le soir dans un poste d'essence. Il avait été entraîné par un copain, Gabriel Dorais, 22 ans, qui a subi son enquête préliminaire et a été condamné à subir son procès aux prochaines assises criminelles pour ce vol avec effraction. On n'a pas rejoint le troisième individu dans cette affaire. Dorais a pris le chemin des cellules en attendant que son père vienne renouveler la caution de $950.

Pour sa part, l'accusé a avoué sa culpabilité. Son procureur, Me Guy Gervais, a expliqué que son client vivait avec sa mère, veuve, avec trois autres enfants, qu'il avait une excellente position, qu'il travaillait en plus, le soir, pour augmenter son revenu et qu'il s'était laissé entraîner pour commettre une telle sottise. La mère de l'accusé, qui était dans l'assistance, sanglottait. Le procureur de la Couronne, Me Frédérick, a admis les allégués de Me Gervais, a dit être très sympathique pour la mère mais a ajouté qu'il avait appris, cependant, que l'accusé ne demeurait plus avec sa mère depuis quatre mois, à la suite d'une chicane et vivait avec une amie. Quand les constables ont découvert l'accusé et Dorais, ces derniers étaient couchés dans un endroit louche et la police a dû surmonter un réseau d'intrigues monté par deux jeunes filles de 18 et 19 ans qui demeuraient au même endroit.

Le juge Régnier a dit regretter d'avoir à condamner ce jeune homme, mais qu'il devait protéger la société avant l'individu. "La société doit être protégée contre ces crimes qui fourmillent de ce temps-ci", dit le juge, "je suis sympathique pour la mère mais je ne peux l'être pour l'accusé qui n'avait aucune justification pour commettre ce vol avec effraction. Il a été favorisé par la nature, il a un excellent emploi, un salaire respectable, aucune obligation familiale. Aucune circonstance atténuante ne milite en faveur de l'accusé et il faut imposer une sentence de nature à dissuader ceux qui seraient tentés de faire comme vous. Ce n'est pas parce qu'un jeune homme n'a pas d'antécédents judiciaires qu'on doive le libérer". Et la sentence a été remise à mardi matin, pendant que l'accusé prenait le chemin des cellules.

Mardi, le juge Régnier a condamné l'accusé à 7 jours de prison seulement, afin qu'il ne perde pas son emploi, à $500 d'amende et à fournir un cautionnement de $500 pour garder la paix durant deux ans. A défaut de payer l'amende et de fournir le cautionnement, il devra faire huit mois additionnels de prison. Il obtient un délai de un mois pour payer l'amende. "Vous avez un avenir brillant, il serait malheureux que vous le gâtiez, revenez à de meilleurs sentiments", dit le juge Régnier à l'accusé qui a pris le chemin des cellules en disant "Merci".

Le vol au restaurant François Tarte consistait en une somme d'argent d'environ $40; un hache-viande, deux grille-pains; un radio transistor. On avait brisé une vitre de l'établissement pour y pénétrer. Des empreintes digitales sur la vitre avaient été prélevées par le constable André Lord, de Saint-Jean et ont aidé les constables dans la preuve présentée.

A la cabane à sucre

M. Gérard Goineau a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir vendu des liqueurs alcooliques sans permis, à sa cabane à sucre à Mont-Saint-Grégoire. Il aurait utilisé un permis de banquet et il aurait servi sans qu'il y ait banquet, selon le représentant du Procureur Général, Me Guy Gervais. Il a été condamné à $200 d'amende et les frais ou trois mois de prison.

Permis suspendu

Pierre Genest a avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir frappé un véhicule et de ne pas s'être arrêté. Le méfait a été commis dans le district de Bedford mais ce n'est que dans le district d'Iberville que la police a rejoint Genest. Il a été condamné à $50 d'amende et les frais et son permis a été suspendu pour une période de trois mois.

Y a-t-il prescription ?

Peut-il y avoir prescription contre la Couronne? Me Henri Lauzon prétend que son client est accusé en vertu de la loi de l'Impôt sur le Revenu pour avoir négligé de faire son rapport en 1957 et que ce serait prescrit. Me Guy Gervais est d'avis qu'il n'y a pas de prescription contre la Couronne. Les deux procureurs fourniront des notes au juge Régnier qui rendra jugement le 30 octobre.

Wilfrid Bernard a été acquitté

Wilfrid Bernard, ce maraudeur de nuit, qui attend actuellement en prison le terme des prochaines assises criminelles pour attentat à la pudeur, a été acquitté d'une accusation de vol de $52 en pénétrant par effraction, dans la nuit du 12 au 13 juillet, dans la maison de M. Raymond L'Ecuyer. "Personnellement, dit le juge Régnier, je pourrais supposer que c'est bien lui, mais je n'ai pas de preuve suffisante sur son identité. M. L'Ecuyer a dit ne pas lui avoir vu la figure. Je ne puis pas en venir à une conclusion de culpabilité hors de tout doute. Il vaut mieux libérer 99 coupables que de condamner un innocent. L'accusé a droit au bénéfice du doute, si petit soit-il et je le libère de cette accusation". Bernard a repris le chemin des cellules.



● M. MAURICE VIENS, du bureau Viens & Cypihot, a pris part au grand congrès de la compagnie d'assurance-vie "Excelsior" qui s'est tenu à Sainte-Adèle, la semaine dernière. M. Viens s'est classé parmi ceux qui ont obtenu le plus de succès parmi les agents du Canada.

Jeune homme exploité durant 15 années

Maurice Ouimet, 27 ans, était accusé d'avoir volé une bicyclette, alors qu'il était à l'emploi de M. Hercule Béchard, de St-Luc. Devant certaines circonstances atténuantes, la Cour avait décidé, la semaine dernière, d'obtenir plus de renseignements. Elle les a obtenus, lundi, de la part de Maurice Roux, de St-Jacques-le-Mineur, qui est venu déclarer dans la boîte aux témoins que Ouimet demeurait chez lui depuis 15 ans, qu'il l'aidait et qu'il ne lui avait jamais payé un sou parce qu'il n'était pas capable, devant faire vivre sa famille de 12 enfants. Roux fait la cueillette de chats et de chiens pour expériences dans les hôpitaux. Ouimet l'aidait. L'accusé est cependant un récidiviste. Il a déjà fait un stage de deux ans au pénitencier. Roux a déclaré, sous serment, qu'il était parti quelques mois de chez lui, mais qu'il n'a jamais su qu'il était allé en prison.

L'accusé avait quitté M. Roux pour aller travailler chez M. Béchard. Ce dernier lui avait acheté des vêtements et donné quelque argent. Il avait, un beau matin, volé une bicyclette qui était la propriété d'un M. Guay. Me Frédérick a dit regretter qu'il se produise ainsi certains faits sociaux scandaleux. "Je ne blâme pas M. Béchard, dit-il, mais on a exploité un récidiviste pendant 15 ans. C'est un exemple qui illustre combien il est difficile de réhabiliter". Le juge a dit se trouver devant un cas bien pénible. "Je ne peux féliciter l'accusé pour son acte, dit-il, mais je ne le condamne qu'au temps fait". Le juge a aussi dit son étonnement sur la déclaration de Roux, à savoir, qu'il ne savait pas que son employé avait déjà fait un ou des stages en prison.

Herbert Sand déporté en Allemagne

Herbert Sand, accusé d'avoir troublé la paix publique et d'avoir résisté à un agent de police dans l'exercice de ses fonctions, sera déporté en Allemagne de l'Ouest. Ce n'est pas la première récidive de ce colosse de 21 ans. Il n'est pas dépourvu d'intelligence, loin de là, mais il ne peut supporter l'alcool et il en prend quand même.

Il est au courant des départs des bateaux pour l'Allemagne, soit le 15 septembre ou le 5 octobre. Il aura probablement la chance de s'embarquer le 5 octobre et c'est maintenant son désir. Un beau voyage... à bon marché.

Au fond de l'encrier...

La pharmacie . . . et la quincaillerie

LES MARCHANDS en quincaillerie Limitée ont fait tenir un document à tous leurs clients, la semaine dernière, les invitant à faire enquête sur le genre de produits vendus dans les pharmacies de leur localité. La compagnie voudrait se servir des résultats de ces enquêtes pour faire des représentations au comité de l'Assemblée Législative chargé d'étudier la refonte de la loi sur les pharmacies. Les quincailliers se sentent lésés par "la vente de n'importe quoi, n'importe quand" dans les pharmacies. Il ne s'agit pas d'interdire aux pharmaciens de vendre autre chose que des produits pharmaceutiques, mais les quincailliers demandent tout simplement que le pharmacien, s'il veut faire du commerce général, soit obligé de suivre les heures statutaires d'ouverture et de fermeture fixées pour sa région, heures auxquelles doivent se soumettre, sous peine d'amende, les librairies, les bijouteries, les quincailliers, etc.

□ □ □

La presse et les Tribunaux

DANS l'allocution qu'il a prononcée lors de son assermentation comme juge, Me Claude Wagner a souligné le rôle important que la presse et les autres média d'information jouent dans l'administration de la justice. "Le public doit être au courant, a-t-il dit, de ce qui se déroule devant nos tribunaux et les procédures ne doivent pas être entourées de mystère car la Justice doit s'exercer au grand jour. Selon moi, continue-t-il, il est essentiel que la presse introduise ses lecteurs dans l'enceinte des tribunaux en publiant des comptes rendus honnêtes et objectifs. C'est d'ailleurs ce qui se fait et je suis heureux de le déclarer publiquement. Le nouveau juge est allé plus loin en disant que même les juges devraient s'attendre à une critique saine et objective par la presse.

"Il arrive quelquefois que les lecteurs sont offusqués parce que le journal accorde trop d'importance à la chronique judiciaire. Il ne faut pas oublier que le chroniqueur judiciaire ne prend pas plaisir à publier pour écraser, et même pas tellement pour informer que pour montrer que la justice a suivi son cours et pour prévenir souvent ceux qui seraient portés à commettre des fautes semblables".

□ □ □

Un avis profitable:

L'ASSOCIATION des Chefs de Police du Massachusets a fait publier un avis à l'intention de l'alcoolique: "Puisque vous ne pouvez vous abstenir de boire, pourquoi ne pas installer votre "bar" chez-vous? Etant le seul client, vous n'aurez pas de licence à payer. Tout ce qu'il vous faut, c'est un dépôt initial de $60 à votre femme. Avec cet argent votre "souffre-douleur" pourra acheter une caisse de votre boisson favorite; elle pourra vous vendre ainsi 240 verres à raison de 70 cents chacun. Au bout de douze jours, quand la caisse sera finie, votre femme aura $100 qu'elle déposera à la banque et $60 pour acheter une autre caisse. Si vous vivez dix ans, continuez ainsi d'acheter votre whisky de votre femme et mourez avec votre habitude de boire; votre veuve aura assez d'argent en banque pour élever vos enfants, payer l'hypothèque sur votre maison, marier un homme sobre et oublier qu'elle a connu un ivrogne comme vous . . .".

□ □ □

Dernières gouttes:

On lira dans une autre colonne des commentaires sur le classement de notre région (Saint-Jean) comme zone de sous-emploi par le gouvernement fédéral. Certains quotidiens ont employé un terme plus frappant dans tout le sens du mot, soit "zone de marasme".

Bernard BEDARD

"La grève à La Voix de l'Est Limitée est illégale et le congédiement des employés est légal"

La grève à la Voix de l'Est

Le président de La Voix de l'Est Limitée, M. Aimé Laurion, fait la déclaration suivante au nom du bureau de direction, en marge de la grève illégale déclarée par les employés de l'entreprise:

"La direction déplore vivement qu'à cause de la grève illégale de ses employés depuis le 27 août dernier, le public local et régional soit privé de son quotidien, de son poste de radio CHEF et des services de ses ateliers d'impression.

"Cette grève est illégale, non seulement d'après les aviseurs légaux de La Voix de l'Est Limitée, mais d'après les représentants du Ministère provincial du Travail qui ont communiqué personnellement avec le président de la compagnie.

"C'est en raison de l'illégalité de cette grève que La Voix de l'Est Limitée s'est vue contrainte de congédier légalement ses employés, après leur refus de reprendre le travail sur un appel téléphonique de leurs contremaîtres.

"La direction ne saurait songer à la reprise du travail, avant d'avoir complété une étude qui permettra de tenir compte des fonctions et non des individus dans l'agencement définitif de tous ses services".

La C.S. de Saint-Jean projette

L'ouverture de classes auxiliaires

La Commission scolaire de la Cité de Saint-Jean recevait, lundi soir, lors d'une réunion de la Commission, M. Léonidas Piédalue, responsable des classes spéciales à la Commission des Ecoles Catholiques de Montréal. M. Piédalue est un des nôtres, fils de M. et Mme Edouard Piédalue, de la rue Saint-Georges. Plus d'un se rappelle bien les activités de M. Piédalue, il y a quelques années, chez nous, plus particulièrement dans le domaine du scoutisme. C'est ce que M. le président F.-R. Lefebvre a rappelé en présentant M. Piédalue à l'auditoire composée des principaux des écoles de Saint-Jean, de MM. les commissaires et de quelques citoyens.

A la Commission scolaire de Saint-Jean, l'ouverture de classes spéciales destinées aux enfants sous-doués s'impose et c'est urgent. A la Commission scolaire de Notre-Dame-Auxiliatrice, il existe de telles classes depuis trois ans. La Commission scolaire de Saint-Jean y envoyait quelques sujets mais elle doit envisager le problème d'ouverture de ses propres classes, le nombre augmentant sans cesse. A Notre-Dame-Auxiliatrice, deux classes spéciales reçoivent les garçons sous-doués au Parc-Ecole Saint-Gérard et cette année, on a ouvert une classe spéciale pour filles, à l'Ecole Sainte-Jeanne d'Arc.

Ces classes spéciales ou auxiliaires seront ouvertes à Saint-Jean seulement en septembre 1964 puisque, selon le conseil donné par M. Piédalue, il importe de ne pas bâcler rapidement. Il faut choisir les professeurs qui suivront des cours spéciaux, il faut faire le dépistage des élèves avec l'aide de l'orienteur de la Commission, M. Lorenzo Godbout, en coopération avec MM. les principaux.

De la causerie de M. Piédalue et des réponses aux questions posées, retenons que dans toutes Commissions scolaires, il se trouve environ 3 à 6 pour-cent du nombre des élèves qui sont sous-doués, c'est-à-dire dont le quotient intellectuel est entre 50 et 80. Ce sont des enfants éducables pourvu qu'ils soient placés dans des classes spéciales, pas plus de 20 par classe, et qu'un professeur préparé les dirige et les enseigne. On se limite aux matières usuelles, le français, la lecture et le calcul. On leur inculque une formation sociale, l'art de vivre, de se tirer d'affaires sans que leur déficience soit à l'épreuve. On peut ouvrir une classe mixte, pour les tout jeunes (6 à 9 ans) si le nombre d'élèves n'est pas suffisant pour deux classes dans cette catégorie.

M. Piédalue a insisté sur le choix des professeurs pour ces classes spécialement en énumérant les grandes qualités que le professeur (un jeune de préférence) doit posséder naturellement, soit la patience, le don de soi, l'amour des enfants, la souplesse d'esprit. Il faut aussi être ferme dans le dépistage pour ne choisir que les sujets sous-doués mais éduquables. Les non-éduquables doivent être dirigés dans des institutions.

A Montréal, sur un total de 6,000 classes d'élèves, il y a 100 classes spéciales et il en faudrait au moins 400 actuellement. On ne peut faire mieux à cause de l'insuffisance de locaux et de personnel, selon M. Piédalue. Au sujet du personnel, M. Piédalue a constaté que dans la banlieue de Montréal, jusqu'à Saint-Jean par exemple, les professeurs débutants sont mieux rémunérés qu'à Montréal même, ce qui n'aide pas au recrutement du personnel compétent.

Au cours de l'année scolaire 1963-64, à la Commission scolaire de Saint-Jean, on verra donc à faire le dépistage des élèves sous-doués dans chaque école et on verra aussi au choix de professeurs qui devront suivre des cours spéciaux à l'Ecole Normale Jacques-Cartier. Ces cours se donnent en soirée et durant les vacances. On sera prêt en septembre pour l'ouverture de ces classes spéciales.



● **A LA SIGNATURE DE LA CONVENTION COLLECTIVE** entre les ouvriers de la Construction et les différentes associations patronales: de gauche à droite, rangée du bas: Adrien Beauvais, agent d'affaires du CSN de Saint-Jean; Laurier Brassard, président de l'Association des Constructeurs de la Vallée du Richelieu; 2e rangée: Rémi Gosselin, représentant des entrepreneurs en plomberie; Lucien Dagenais, représentant des entrepreneurs-électriciens.

Le Centre d'Achat terminé en novembre

Avec la fin de la grève et l'installation de la Tour, les travaux ont pris un rythme accéléré au futur Centre d'Achat Val Richelieu. On prévoit que le Centre groupera une vingtaine d'établissements commerciaux lors de son ouverture, en novembre prochain. Des locaux pour dix autres établissements seraient mis en location plus tard, l'an prochain. — Jusqu'ici, trois firmes ont confirmé officiellement leur installation à Val Richelieu; ce sont la Banque Canadienne Impériale de Commerce; la compagnie de magasins Dominion; et aussi Montreal Shoe Store.



● **UNE OPERATION DE GENIE MECANIQUE** très spectaculaire s'est effectuée sous les yeux de plusieurs spectateurs vendredi dernier, sur le site du futur Centre d'achat, Plaza Val-Richelieu, tout près de l'église de la paroisse St-Gérard-Magella. Il s'agissait de minter une tour de 75 pieds de hauteur, à l'extrémité de laquelle serait installé un panneau tournant dont le poids se chiffre en tonnes. L'opération a réussi grâce au sang-froid de quelques experts "du travail en hauteur". On voit ici des hommes à l'oeuvre quelques instants après l'érection de la tour.

Selon M. L. O. Laporte, les clients de cette innovation commerciale pourront utiliser divers terrains de stationnement, présentant au total quelque 400 places. On sait par ailleurs, que la location des magasins s'effectue selon un prix minimum ou d'après un certain pourcentage, lorsque le prix de la location dépasse ce prix minimum. C'est la façon de procéder en cours dans la majorité des grands centres d'achat de la province.

JEUNE COMMERCE

Les nôtres au congrès provincial à Saint-Jérôme

La Jeune Chambre de Saint-Jean et Iberville était représentée au congrès provincial qui s'est tenu, en fin de semaine dernière, à Saint-Jérôme, par MM. Yves Marin, Marcel Chouinard et Louis Marcoux.

Notons que le mot d'ordre qui a été choisi par les congressistes pour la prochaine année avait été suggéré par un membre de notre Jeune Chambre, M. Marcel Chouinard, vice-président; c'est **"Soyons des hommes responsables"**. On se rappelle que le mot d'ordre choisi pour l'an dernier **"C'est le temps d'agir"** avait encore été suggéré par un des nôtres, M. Yves Marin.



Diplôme à 18 infirmières

Mgr Eugène Martineau, P.D., curé de la Cathédrale, a présidé dimanche soir la cérémonie de collation des diplômes à 18 nouvelles infirmières de l'Hôpital de Saint-Jean. La journée avait débuté par une messe célébrée à 11 heures a.m. dans la chapelle de l'Hôpital par Mgr Lucien Messier, C.S., aumônier. La cérémonie religieuse fut ensuite suivie d'un banquet à l'Ecole des Infirmières, de la lecture du palmarès et de la distribution de prix. Dans la soirée à la Cathédrale, chacune des nouvelles infirmières a reçu son diplôme et son insigne des mains de Mgr Martineau. La cérémonie s'est terminée par le salut du Saint-Sacrement.

PALMARES

Mlle Lise Marsan se classe première aux examens de l'école en conservant la note 98.3%.

Mlle Yolande Brault se classe deuxième avec 95.8%.

Avec grande distinction: Mlle Angèle Jetté, Mlle Nycole Berger, Mlle Louise Longpré, Mlle Micheline Fortin, Mlle Lorraine Marcoux, Mlle Denise Trudeau, Mlle Gemma Bérubé, Mlle Michelle Beaudry, Mlle Cécile Berteau, Mlle Claire Courville, Mlle Michelle Desranleau, Mlle Lorraine Gaudette, Mlle Anita Kruse, Mlle Pierrette Berger, Mlle Denise Bellerose.

Avec distinction: Mlle Lorraine Langlois.

M. Adrien Gaulin Grand Chevalier ?

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'assemblée du Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb de S.-Jean, tenue mercredi soir n'était pas terminée. C'est à cette assemblée que les membres doivent choisir un nouveau Grand Chevalier pour remplacer le Dr Emeril Poirier, qui a démissionné pour cause de santé.

Nous apprenons de source officieuse que M. Adrien Gaulin serait prié d'accepter cette charge. M. Gaulin qui est actuellement secrétaire-archiviste du Conseil 1145 a déjà occupé le poste de Grand Chevalier durant deux termes.

Nouvelles BRÈVES

Nos félicitations au policier René Paquette et à son épouse, née Ghislaine Leblanc, les heureux parents de deux jumeaux.

x x x

Le pèlerinage au cimetière de Saint-Jean aura lieu dimanche prochain, 15 septembre, à 3 h. p.m.

x x x

Mardi soir le 17 septembre à 8 h., assemblée de la SSJB féminine dans la salle des enfant de choeur de l'église de Saint-Edmond.

x x x

Le tirage organisé par la Garde d'Honneur des Filles d'Isabelle a été retardé au 12 octobre, lors du banquet du 35e anniversaire.

x x x

Me Raymond Favreau fait maintenant partie de l'étude légale de Me Jacques Cartier.

Viaduc du C.N.R.

Les soumissions demandées par les autorités du Canadien National pour la construction d'un remblai au futur viaduc de la rue S.-Jacques ont été ouvertes, à Montréal, mardi soir. C'est la firme Brault & Théberge Ltée qui avait la plus basse soumission, soit $7,153. Les autres soumissionnaires étaient P. Baillargeon Ltée $9,431 et Jean-Paul Trahan Ltée, $9,861.

Les travaux de ce chemin temporaire devraient débuter sous peu.

L'EDITORIAL DU RICHELIEU

La classe auxiliaire, un besoin urgent

ON ne sait quel groupe on doit le plus louer pour la création d'une classe pour l'enfance exceptionnelle à Saint-Constant. Est-ce le Comité de l'Enfance exceptionnelle qui a lancé le projet, est-ce les cinq Commissions scolaires du comté de La Prairie qui ont accordé leur collaboration et qui n'ont pas reculé devant leurs responsabilités ou est-ce le Service Social du diocèse de Saint-Jean qui a consacré à cette cause deux travailleurs sociaux, trois psychologues et une partie de son personnel clérical? Quoi qu'il en soit félicitons en bloc ces trois groupements qui viennent de donner au diocèse un exemple magnifique d'esprit communautaire.

C'est lundi dernier que s'est ouverte à l'école Louis-Dufrost à Saint-Constant une classe auxiliaire qui reçoit 18 enfants sous-doués. Cette réalisation tant désirée de la part des parents intéressés est l'aboutissement de plusieurs mois de travail et de rencontres entre les trois groupements.

Des mères de famille de la région de La Prairie aux prises avec le même problème, un enfant retardé mentalement, se sont groupées. Elles ont intéressé plusieurs personnes à leur projet qui était d'obtenir une classe spéciale pour leurs enfants dans l'impossibilité de suivre avec efficacité le cours régulier. Leur groupe qui s'est appelé le Comité de l'Enfance exceptionnelle est allé rencontrer les Commissions scolaires du comté de La Prairie et le Service Social diocésain. Il n'eut aucune difficulté à faire admettre le bien-fondé de sa demande d'une classe dite auxiliaire pour les besoins de l'enfance exceptionnelle.

Avec la permission des parents les Commissions scolaires mirent à la disposition du Service Social 65 enfants classés comme sous-doués. Un travail colossal d'examens psychologiques, de tests et d'études particulières de chaque enfant permit au Service Social de reclasser en trois groupes en nombre à peu près égal mais de classification fort différente les 65 écoliers étiquetés de sous-doués: un tiers affichait des troubles de déficience intellectuelle, un autre tiers présentait des problèmes de personnalité et un dernier tiers souffrait de troubles physiques. Dans le premier cas le quotient intellectuel étant moins de 80, cela fait de ces écoliers des déficients mentaux susceptibles d'être placés dans des classes auxiliaires. Dans les deux autres cas, les écoliers pourront facilement revenir au même niveau que les élèves réguliers après qu'ils auront subi des traitements sociaux ou médicaux suivant le cas.

On voit donc l'importance d'une vérification méthodique faite par des psychologues et des travailleurs sociaux de la classification des écoliers accusant un retard dans leurs études et trop rapidement catalogués de sous-doués et de déficients mentaux. Le travail d'examen et de recherche entrepris par le Service Social démontre l'un des nombreux services, hélas trop souvent ignorés par la population, qu'il peut rendre à la communauté diocésaine. On est habitué à ne voir dans le Service Social qu'un vague organisme chargé par le gouvernement de distribuer des fonds de secours. La chronique régulière que publie le Service Social dans *LE RICHELIEU* apporte une preuve non équivoque de la multiplicité des services communautaires que peut rendre le Service Social et qu'en fait il rend sans tambour ni trompette depuis sa fondation remontant à 1952 dans le diocèse de Saint-Jean.

D'autre part, il est heureux que le groupe des Commissions scolaires du comté de La Prairie, soit les Commissions scolaires de Delson, Candiac, La Prairie, Sainte-Catherine d'Alexandrie et Saint-Constant, ait démontré une aussi claire compréhension de ses responsabilités non pas seulement envers les enfants normaux mais aussi envers les plus oubliés, les enfants exceptionnels présentant des troubles mentaux, caractériels ou physiques. La région de La Prairie est l'une des rares régions dans le diocèse de Saint-Jean à avoir une classe auxiliaire pour l'enfance exceptionnelle. On nous dit qu'une deuxième classe auxiliaire s'ouvrira sous peu, cette fois à La Prairie. Cette région n'a pas le monopole de l'enfance exceptionnelle, mais ses Commissions scolaires à la page alertées par un groupe de parents défavorisés mais non abattus et secondées par un Service Social compétent et expéditif peuvent maintenant dire avec fierté que chez elles aucun enfant n'est sacrifié.

Gérard Des Groseillers

De tout... un peu partout...

Un cloître expiatoire sera érigé à Dachau

UN cloître expiatoire de carmélites sera érigé à Dachau. Il sera situé dans le prolongement direct du camp, dont il sera séparé par un mur. Le camp lui-même, restauré, deviendra un mémorial rappelant le souvenir de ceux qui y sont morts et qui y ont souffert pour la liberté, le respect de la personne humaine et l'indépendance de leur patrie.

La première pierre, posée au cours d'une émouvante cérémonie, le 26 avril dernier contient un parchemin rappelant l'histoire de l'enfer de Dachau, la libération des prisonniers par l'armée américaine il y a 18 ans, la volonté de contribuer à l'expiation des crimes qui y ont été commis, ainsi qu'un portrait du pape Jean XXIII et une documentation sur le Congrès eucharistique mondial de 1963.

Mgr Neuhaeusler, évêque-coadjuteur de Munich, et lui-même ancien interné de Dachau, après avoir béni la pierre, la frappa de trois coups symboliques avec un marteau vieux de trois siècles, dont deux inscriptions rappellent qu'il fut utilisé en 1641 par l'Empereur Ferdinand III lors de la pose de la première pierre du cloître des Carmes de St-Joseph de Ratisbonne et de neuf autres du même ordre. Une troisième inscription porte le nom du nouveau cloître: "Karmel Heilig Blut Dachau" (Carmel du Sang précieux de Dachau). L'histoire de ce cloître remonte à une initiative du cardinal Doepfner, archevêque de Munich qui, en 1962, reprenant l'idée d'un de ses prédécesseurs, le cardinal Faulhaber, lança un appel public en faveur de la construction d'une chapelle expiatoire. "Il ne m'appartient pas, disait-il de jouer les accusateurs ou les juges. J'hésite à parler d'une faute collective du peuple allemand; mais que tous ceux qui avaient atteint l'âge de citoyen et qui, bien que jeunes encore, avaient déjà une certaine maturité politique, fassent leur examen de conscience. Que celui, même qui se croit sans reproche et sans tache, entende, en tant qu'Allemand, en tant que chrétien, cet appel à l'expiation nécessaire pour tous les péchés commis par des citoyens allemands à Dachau et ailleurs".

Répondant à cet appel, la Mère Marie-Thérèse de l'Amour crucifié, supérieure des Carmélites de Beuel-Puetzchen en Rhénanie, commune situé à proximité de Bonn, proposa au cardinal Doepfner de faire pénitence avec ses soeurs sur l'emplacement du camp, afin de faire de ce lieu d'horreur un lieu de prière et d'expiation. "Il ne faut pas, écrivait-elle, que Dachau, où tant d'hommes ont péché et tant d'êtres humains souffert d'une manière indescriptible, soit seulement un lieu du souvenir ou de curiosité".

"Dachau, a dit Mgr Neuhaeusler, nous crie que l'Allemagne hitlérienne a ravi la liberté, la dignité humaine, les droits élémentaires à des milliers d'hommes avant de leur enlever l'existence. La honte devrait nous monter au visage, nos coeurs devraient s'abîmer dans le repentir".

Après avoir rappelé que Dachau n'était qu'un camp parmi des nombreux autres et relevé qu'une carte pendue dans l'ancien crématoire retrace le réseau de camps où "des hommes ont été abattus comme des rats, battus à mort, torturés ou passés à la chambre à gaz", le prélat a poursuivi:

"Sans doute, certains parmi nous préféreraient qu'on ne rappelât pas toutes ces horreurs, parce qu'ils n'ont rien à se reprocher ou parce qu'ils croient n'avoir qu'une très faible part des responsabilités dans cette monstrueuse accumulation de crimes et de ruines, mais ont-ils pour autant le droit de minimiser la chose et de se contenter de s'en laver les mains? En ces lieux où ont été accomplis les pires crimes, chaque Allemand a le devoir de faire son examen de conscience".

Mgr Neuhaeusler a conclu: "La pose de la première pierre de ce cloître expiatoire nous montre comment, à force d'humanité et de contribution, il est possible de racheter cet amoncellement de fautes et de crimes".

LE RICHELIEU

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par

LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE

100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à St-Jean par des ouvriers syndiqués. IMPRIMEURS ALLIES CANADA

Directeur: Paul L'Ecuyer

Parution prochaine de la première encyclique de Paul VI?

La première encyclique du pape Paul VI, dont la date de parution n'est pas encore fixée mais semble assez proche, traiterait des rapports entre la religion et le monde de la culture moderne.

Incendie à l'Institut catholique de Paris

Paris (CCC) — Un incendie, qui semble dû à la malveillance, a éclaté récemment, au cours de la nuit, dans l'une des salles de l'Institut catholique, dans le 6e arrondissement.

En effet, après avoir éteint l'incendie qui a détruit tous les meubles de la salle des professeurs, au troisième étage, les pompiers devaient découvrir, dans une pièce voisine, plusieurs tableaux et un crucifix qui avaient été saccagés. L'un des tableaux représentant un Pape avait été retiré de son cadre, et, au dos, du tableau, se trouvaient inscrits des mots orduriers. D'autre part, dans ce même bureau des professeurs, se trouvaient une cinquantaine de boîtes pleines de stencils servant à la reproduction des cours. Les pompiers ont pu en sauver la majeure partie.

Ne vous en faites pas...

C'est dimanche prochain que nos édiles nous quitteront pour le grand voyage de l'année... mais seulement à Montréal, cette année.

□

Il y a exactement 50 événements au programme des deux jours et demi de congrès...

□

Parmi les item, on lit "Epluchette de blé d'Inde avec offrande de blé d'Inde en épi à tous les congressistes".

□

C'est assez pour mettre l'eau à la bouche... mais pas seulement de l'eau.

□

Toutes proportions gardées, les déficients mentaux seraient moins nombreux à Saint-Jean qu'à Montréal...

□

Mais tout de même, on en trouve trois classes à N.D.A....

□

C'est simplement parce qu'on a prévu... dans cette Commission scolaire.

□

Et maintenant la C.S. de Saint-Jean doit envisager le problème...

□

C'est le cas de le dire: "A quand la fusion des deux Commissions scolaires à Saint-Jean?"

□

On va finir par croire que ce sont les commissaires résistant à cette fusion... qui sont vraiment déficients.

□

D'après les statisticiens d'Ottawa, la région de Saint-Jean est parmi les sous-douées... économiquement.

□

Le procès de Joseph Alphonse Narcisse, commencé en 1961, aura son dénouement le 30 octobre... jour fixé pour le jugement.

□

C'est cet accusé qui, selon son procureur, avait d'abord raconté aux détectives une histoire abracadabrante...

□

Rien n'empêche un constable de protéger nos vies... tout en procréant doublement.

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE

du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaitre, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.
(Pie XII, 1-1-54)

— Article 396 —

Les jeunes et l'alcool

Que l'alcool soit un danger pour la jeunesse nul n'en doute. Bien des adolescents et des adolescentes en sont déjà marqués, parfois irrévocablement. D'autre part, des adultes sont tarés depuis longtemps et ces gens mettent au monde des individus qui, lorsqu'ils survivent, sont une charge supplémentaire pour la société.

Chartrer les alcooliques n'est pas un moyen à employer pour les empêcher de procréer. Mais faire leur éducation, avant qu'il soit trop tard, autrement dit, prévenir plutôt que guérir, voilà le meilleur remède et en même temps le plus logique et le moins cher.

Le gouvernement du Québec a déjà entrepris un tel programme qui fut discontinué sans raisons valables apparemment. De son côté le gouvernement du Manitoba a aussi lancé une campagne semblable d'éducation concernant la jeunesse.

Dans "LA LIBERTE ET LE PATRIOTE" de St-Boniface, nous prenons justement connaissance de l'un de ces textes. Il a pour titre: — "Pourquoi les adolescents ne devraient-ils pas boire?". L'auteur de l'article-réclame s'en explique. C'est que la preuve en est faite: L'expérience a démontré que les premiers talents et premières qualités à disparaître sous l'effet de l'alcool sont précisément ceux et celles qu'une personne — en l'occurrence un adolescent ou une adolescente — a acquis en dernier lieu. En effet, c'est pendant l'adolescence, la jeunesse qu'une personne "acquiert le contrôle moral, un jugement sûr et une juste appréciation des autres personnes".

"Quand une jeune personne boit, ajoute l'annonce, le contrôle moral, le jugement sûr et l'appréciation juste des autres personnes sont les premières qualités à disparaître, car elles sont les dernières à avoir été acquises. Ces qualités sont pourtant essentielles pour vivre une vie saine, et la jeunesse ne peut se permettre de les perdre".

Plus loin, l'article précise quelques-uns des prétextes incitant les jeunes à absorber de l'alcool: Ils éprouvent de la difficulté à prendre des décisions... Parfois, ils se sentent mal à l'aise en présence d'étranger et de personnes du sexe opposé... Face à des problèmes, l'alcool peut devenir comme une sorte de refuge... Mais refuge bien précaire et rempli d'écueils... Pendant un instant, l'on vise à oublier ses difficultés, ses problèmes; mais le risque, lui persiste, le risque de devenir alcoolique.

Par surcroît, beaucoup de jeunes veulent paraître "à la hauteur", veulent sembler "à la page"... Beaucoup de gens boivent; des jeunes veulent boire eux aussi, être "comme le reste de la compagnie". Attitude qui est une preuve d'immaturité. Un jeune homme ou une jeune fille ayant véritablement de la personnalité ne se préoccupera pas tellement des "qu'en dira-t-on".

Ces invitations à ne point boire ou à boire moins doivent être louées. Il est dommage que l'Etat du Québec qui se préoccupe tant — et avec raison — de la jeunesse, néglige ce champ d'action sur lequel il y a tant à faire.

• • •

Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.

Ernest Lapalme
REPRESENTANT DE
Laurent & Veillet Inc.
VALEURS DE PLACEMENT
Saint-Jean (le soir) FI. 8-2993
Montréal AV. 8-6125

Tribune de nos lecteurs

Les remises à yacht

Monsieur le Maire,
Messieurs les Membres
du Conseil de
la Cité de Saint-Jean.

Permettez-moi de vous demander par la voix de cette lettre ouverte de refuser d'appuyer ce mouvement qui voudrait nous enlever nos remises à yacht, qui sont dans la rivière. Et en même temps de vous présenter quelques suggestions.

Par ces temps-ci, la Cité n'est certes pas à court de problèmes à résoudre. Pourquoi s'en prendre tout d'un coup aux usagers de ces remises, qui ne sont pas sur le terrain de la Ville, pas même sur la bande du Canal, mais bel et bien dans la rivière. Elles ne touchent même pas à la bande. Rien n'empêche qu'on y construise ce mur de ciment, qu'on projette, avec lampadaires, promenade gazonnée, et tout ce qui ira avec. Le sens pratique de ce projet SUR LA BANDE DU CANAL, comme son entretien requis sont discutables. L'accès n'en est pas tellement facile, et ensuite pour y aller d'un côté à l'autre, du Pont, il faut ramper presqu'à quatre pattes pour qu'il soit possible de passer en-dessous de la structure du Pont. Ou bien alors on doit remonter sur le Pont, et là à ses risques et périls traverser la chaussée, pour ensuite redescendre de l'autre côté. En se dirigeant vers le Nord où les gens vont-ils traverser le Canal pour revenir "en ville"? Sur la passerelle étroite des écluses? Ça n'est pas bien rassurant. Y aura-t-il tellement de gens qui descendront au bas de la ville pour aller prendre une marche sur la Bande du Canal? C'est douteux. Nous, à Saint-Jean, sommes riches en beaux parcs, bien aménagés. Y voyons-nous bien des gens s'y promener? Il y aura plus de gens qui viendront sur cette promenade s'il y a des garages à yachts que s'il n'y en a pas. Sachez qu'il N'Y A PLUS AUCUN AUTRE ENDROIT SUR LA RIVIERE LE OU L'ON POURRAIT Y METTRE CES REMISES A BATEAUX.

Ce Monsieur qui vient demander au Conseil que l'on fasse "tout simplement" disparaître ces constructions, s'il avait, lui, un yacht qui serait remisé là, il penserait autrement. Ça ne doit pas presser tant que cela que l'on "fasse disparaître"... C'est comme perdre un homme et faire son procès après. C'est notre place que l'on veut? Un peu de respect pour les droits de l'individu, s.v.p. Un peu de justice aussi. Nous ne sommes pas sous un régime dictatorial.

Nous sommes là par mesure d'économie d'abord, mais surtout parce que nos embarcations doivent être sous abri. Quitte aux plus fortunés d'avoir les moyens de remorques, de transport, d'entreposage, de Club, et tout ce qui va avec. Ces garages ne font tort, ne nuisent à personne.

Je vous prierais, MM. du Conseil, d'être unanimes, à ne pas consentir à un mouvement qui résulterait à ce que les propriétaires de petits bateaux, avec leur famille, devront avoir à transiger avec une organisation ou une autre afin de pouvoir garder son embarcation à bon port.

On dit qu'on veut embellir le coup d'oeil de la rivière, avoir un "Beau Regard". Ces abris ne sont visibles que du Quai, entre les rues St-Georges et St-Charles. Du Pont la presque totalité des passant sont en auto. Il est connu qu'il est plus prudent de regarder en avant sur le Pont, et de se serrer les coudes, surtout s'il vient un autobus. Et en plus les garde-fous nuisent à la vision de ces bâtisses, en tout cas. Si l'on veut, tout d'un coup comme ça, s'occuper de la rivière peut-être y aurait-il lieu de s'en prendre, plutôt, au problème de la qualité, du goût, de la senteur de l'eau qui nous est fournie par l'aqueduc? Situation qui s'aggrave d'une année à l'autre. On a pu lire dans un quotidien, cet été, qu'à Plattsburg on venait d'inaugurer une usine d'épuration des égouts qui se déversent dans le lac. Il reste St. Albans, Vt., Rouses-Point, etc... Les eaux du lac coulent dans la rivière Richelieu, tout le monde sait cela. Mais ce n'est pas tout, écoutez: sur le même journal, sur la même page, une colonne à côté on annonçait que Lacolle venait de terminer son tuyau collecteur d'égouts, qui lui, va déverser dans la rivière... Le courant de l'eau de la rivière est d'environ deux milles à l'heure. Alors, les égoûts qui "partent en vitesse" le matin (à tous les matins, s.v.p.) de 7 h. à 8 h., à 20 milles d'ici, nous arrivent juste en temps pour le souper... en tout cas avant 8 h., heure de l'assemblée du Conseil. En voilà un problème, qui frappe dans l'estomac.

Pour revenir au projet du mur de ciment, avec ballustrade, lampadaires, etc., pourrais-je vous suggérer, Messieurs, sans oublier le parrain du projet en question, que l'on pourrait réaliser une telle entreprise, qui serait plus vaste encore, mais à un endroit où cela serait tellement plus utile et profitable, et embellirait la ville d'une manière frappante, et là où ce serait vu de par tellement plus de personnes? La rivière est à son plus beau, et ce toute l'année, à partir de la rue Foch ou Saint-Paul, et allant jusqu'aux limites de la rue Champlain. En construisant ce mur de revêtement le long du Canal, ici dans la ville, l'on pourrait du même coup élargir la rue, au moins une voie, y avoir une belle ballustrade avec lampadaires, promenade. La voie navigable serait aussi élargie amplement pour permettre l'accostage le long de ce quai, qui, souhaitons-le, pourrait se prolonger de la rue Foch aux limites nord de la rue Champlain. On pourrait y accommoder un très grand nombre de yachts visiteurs Américains, qu'on attend par milliers... dit-on, pour l'Exposition universelle 1967 (?). On peut s'imaginer facilement l'amélioration de l'apparence de cette entrée dans notre ville, sans oublier que disparaîtrait la rangée interminable de poteaux avec tout ce qui pend après et les fils électriques qui traversent la rue de long en large, et la clôture de piquets de cèdre avec câble d'acier, qu'on peut voir ici et là parmi les mauvaises herbes qui sont en hauteur. Ce projet intéresserait directement les trois gouvernements: Fédéral, Provincial et Municipal. On a fait paraître dans les journaux une photo d'une bordure de rivière. Oui, cent fois oui, mais pas pour la Bande du Canal, s.v.p. On aurait peut-être aussi pu faire paraître dans le journal une photo d'une rue d'une autre ville (qu'on cite en exemple) là où déjà on a fait disparaître de sa rue principale tous ces poteaux avec tous leurs ornements. Question d'embellissement, voyons-nous notre "Grande-Rue" (la rue Richelieu) débarrassée de sa multitude de poteaux avec ses transformateurs, câbles, fils, câbles d'ancrage dans les trottoirs, et n'avoir que de beaux lampadaires à la place? L'enfouissement des fils électriques, tôt ou tard, pour une rue principale ça s'impose. On veut embellir? Il y a de quoi, ici, chez nous, dans la ville. Point n'est besoin de regarder de l'autre côté du canal, vers Iberville.

Humblement vôtre,
Paul BOURASSA

Autour des cabanes à yacht

Depuis qu'on a soulevé la question de disparition des cabanes à yacht sur le bord de la rivière Richelieu, près du pont Gouin, diverses rumeurs se sont répandues et mon nom a été particulièrement mis de l'avant parce que je suis propriétaire de plusieurs cabanes à yacht (26) et parce que aussi je voudrais exercer des influences auprès des membres du Conseil de Ville, dit-on.

Jusqu'à présent, je n'ai pris partie ni pour ni contre le projet. Je veux assurer la population que je suis pleinement en faveur de toutes améliorations dans la ville de Saint-Jean, comme l'a toujours été la famille Trahan. Je ne suis pas opposé à la disparition des cabanes à yacht si ça contribue à l'embellissement des abords de la Cité, si c'est une amélioration à apporter pour notre ville et à la condition que les propriétaires d'embarcations soient assurés d'un aménagement autre dans la rivière Richelieu. Il faudrait aussi que les autorités municipales soient bien convaincues qu'il ne s'agit pas, en mettant le projet de l'avant, de favoriser des intérêts particuliers.

Qu'il soit donc entendu, pour couper court aux rumeurs, que je ne suis pas opposé au projet et que je n'ai fait aucune démarche, dans un sens ou dans un autre, auprès des autorités concernées.

Jean-Paul Trahan

Cours de premiers soins

Des cours de premiers soins seront donnés à Saint-Jean sous les auspices de l'Association Ambulancière de Saint-Jean, à partir du mercredi 25 septembre à 7 h. 30 p.m. dans l'édifice du Marché public, ancien Poste de Police. Bienvenue à tous.

Pour informations, appelez FI. 8-5382.

S.O.S. de l'Oeuvre de la Soupe

L'Oeuvre de la Soupe de Saint-Jean traverse actuellement des heures difficiles. Des dons très sensibles de viande en conserve offerts par l'entremise de la Croix d'Or ont tous été utilisés et il ne reste plus rien pour mettre entre les tranches de pain que les dames de ce comité avaient l'habitude d'offrir à leurs habitués sous forme de sandwiches nourrissantes. Il faut reconstituer les réserves de viandes et de margarine.

L'Oeuvre de la Soupe lance donc un appel pressant à tout le public de la région lui demandant de l'aider à regarnir ses réserves. On acceptera avec plaisir toute offrande — en nature ou en argent — de viande sous quelque forme que ce soit, et particulièrement de viande en conserve ou fumée, de margarine et également de café en poudre. Ces trois éléments manquent dans la réserve de l'Oeuvre de la Soupe.

On pourra adresser ses dons — le plus tôt possible — à l'Oeuvre de la Soupe, aux soins de Madame René Payette, présidente, 388, rue Champlain, tél. FI. 8-4885.

Pour ceux qui suivront les cours culturels au Séminaire de Saint-Jean

Voici quelques avis utiles à tous ceux qui se sont inscrits ou désirent s'inscrire aux Cours Culturels de l'Ecole de Culture, cours qui se donneront cette année au Séminaire de Saint-Jean.

Les Cours d'Arts plastiques (Dessin et peinture), 30 heures, commenceront le **lundi, 16 septembre** et seront donnés par M. l'abbé Roland Larose, diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts et professeur au Séminaire. Les cours de Philosophie, 15 heures, débuteront mercredi le 25 septembre et seront donnés par M. l'abbé René Perron, docteur en philosophie de l'Université de Louvain et professeur au Séminaire. Quant aux cours sur la Littérature canadienne, ils se donneront le mercredi à partir de janvier et le nom du professeur sera annoncé plus tard.

Pour chacun des premiers soirs de cours, on est prié de se rendre au Séminaire vers **7 h. p.m.** afin d'avoir le temps de s'inscrire et de payer sa scolarité avant le début des cours vers 7 h. 45 p.m. Le prix de la scolarité est de $25 pour les Arts plastiques et de $5 pour le cours de Philosophie. Le $25.00 des Arts plastiques pourra être réparti en deux versements soit $15.00 avant le premier cours de septembre et $10 avant le premier cours de janvier.

Toute scolarité est strictement payable à l'avance. Cependant la somme versée **moins $3.00** sera remboursable après le troisième cours si l'élève n'est pas satisfait. Après le quatrième cours et par la suite aucun remboursement ne sera effectué.

Nous tenons à remercier le public en général de la sympathie qu'il a portée à ces cours car il semble que les résultats dépasseront les espérances.

Séminaire de Saint-Jean

Avis aux adultes inscrits au cours du niveau du baccalauréat

Comme la quasi-totalité des candidats sont des personnes qui doivent commencer au tout début de leurs études collégiales classiques, nous ne pouvons malheureusement pas accepter les candidats qui ont déjà commencé des études de ce niveau. Nous regrettons de ne pouvoir les accommoder.

Quant aux candidats qui commencent, nous avons cru bon de leur faire suivre d'abord un cours fondamental soit le Français 131. C'est un cours nécessaire pour tous ceux qui ont abandonné leurs études depuis quelque temps.

Le Français 131 se donnera deux soirs par semaine, soit le lundi et le mercredi de 7 h. 45 à 9 h. 35 p.m. Les cours commenceront le lundi 16 septembre. On est prié, pour le premier soir, de se rendre au Séminaire vers 7 h. p.m. afin d'avoir le temps de s'inscrire à la procure et de payer la scolyarité soit $5 d'inscription et un premier versement de $50 pour les cours du premier semestre. Le dernier $70 sera payable avant le premier cours de janvier.

Toute scolarité est strictement payable à l'avance. Cependant le montant versé, **moins l'inscription,** sera remboursable après le 3e cours si l'élève n'est pas satisfait. Après le quatrième cours et par la suite, aucun remboursement ne sera effectué.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont intéressées à cette première expérience et il semble déjà assuré qu'une cinquantaine d'adultes commenceront en septembre des études collégiales classiques. C'est très encourageant.

Une campagne de recrutement à la Jeune Chambre locale

A nouveau cette année, la Jeune Chambre lance sa campagne annuelle de recrutement. Cette année, la campagne locale coincidera avec la campagne provinciale qui aura lieu du 15 au 21 septembre prochain. Ce mouvement s'adresse aux hommes et jeunes gens de 18 à 40 ans qui sont préoccupés par l'avenir économique, social et culturel de leur localité de leur province et de leur pays. La Jeune Chambre vise à la formation intégrale de ses membres par un complément de culture et d'entraînement à la direction. Elle tend aussi à promouvoir l'esprit d'équipe, le sens des responsabilités et la camaraderie.

Si vous êtes âgés de 18 à 40 ans que vous désirez prendre une part active aux réalisations de la Jeune Chambre, que vous avez le désir de servir et d'améliorer votre condition personnelle, que vous êtes prêt à transmettre à d'autres ce que vous aurez personnellement acquis, le mouvement de la Jeune Chambre a besoin de vous pour poursuivre son idéal comme vous avez besoin de lui pour devenir un citoyen plus éclairé.

Hommes et jeunes gens, la Jeune Chambre vous attend. Pour renseignements additionnels, veuillez communiquer avec Claude Laffage FI. 6-3573 ou Marcel Chouinard, FI. 7-3218.

A l'escadrille 613 S.-Georges, Iberville

Un cadet se distingue

Le cadet Denis Tremblay de l'Escadrille 613 d'Iberville s'est particulièrement distingué en suivant avec succès un cours de milice avancé au Camp Borden, Ont. de l'Aviation Royale Canadienne. Ce cours était d'une durée de sept semaines et réunissait les meilleurs cadets du Canada.

Il est le fils de M. et Mme Paul Tremblay, avantageusement connu à Iberville.

Nul doute que le cadet Tremblay saura faire bénéficier les cadets de l'Ecadrille 613. Il sera sûrement une inspiration pour ses camarades.

Donc toutes nos félicitations lui sont acquises.

Le Commandant de l'Escadrille 613 lance un appel aux jeunes de 14 à 19 ans qui seraient intéressés à se joindre à l'Escadrille. Ils peuvent donner leur nom à M. R. Pépin, commandant de l'Escadrille 613 à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 16 septembre de 7 h. à 9 h. à l'Ecole St-Georges, alors que les activités débuteront à compter de cette date.

Le Président de la Ligue des Cadets de l'Air de l'Escadrille 613, M. Stanley Smith, a fixé la prochaine assemblée pour le trois novembre alors qu'à cette réunion on choisira de nouveaux directeurs ainsi que les élections annuelles de l'administration.

UN APPEL

Souscription Ambulance Saint-Jean

Du 16 au 30 septembre inclusivement, l'Ambulance Saint-Jean lance de nouveau un appel au public afin d'obtenir des fonds nécessaires à la poursuite de son oeuvre humanitaire de service au public.

Au cours de la période troublée où nous vivons il faut être prêt à toute éventualité; l'Ambulance Saint-Jean se doit donc de continuer à remplir son rôle. Un approvisionnement d'équipement d'urgence—médicaments et nourriture—et un service d'ambulance adéquat doivent être disponible afin de faire face à tout désastre qui pourrait survenir dans notre Province aussi bien que dans notre ville.



M. G. F. Brouillette

Les activités de l'Ambulance S.-Jean augmentent continuellement dans la province de Québec et des fonds lui sont nécessaires pour poursuivre son programme comprenant des cours sur le secourisme et sur les soins à domiciles, l'achat de médicaments, l'organisation et le maintien de Postes de Secours de la route, etc. Cette année, il nous faut $3,000 pour subvenir à ces besoins dans la région de Saint-Jean et seule la générosité de la population peut les lui assurer.

Dès le 16 septembre, des volontaires vous solliciteront à travers la ville.

Comme par les années passées l'Ambulance St-Jean compte sur votre compréhension pour faire de cette campagne un succès.

Dans l'espoir de recevoir votre réponse, nous demeurons,

Votre tout dévoué,

G. F. Brouillette,

Président de la Campagne.

P.S. — S.V.P. faire parvenir votre contribution à M. André Doyon, trésorier, a/s de la Banque Toronto Dominion, St-Jean, Qué., ou si vous le préférez, remettez-la au solliciteur.

Grégoire Automobile change de mains

Grégoire Automobile Ltée a vendu son commerce d'automobiles à Théberge Automobile Ltée, dont le président est M. Jean Bernard Théberge, de la rue Latour à S.-Jean.

MM. Maurice et Jean-Philippe Toupin, propriétaires de Grégoire Automobile Ltée remercient sincèrement la population pour l'encouragement qu'elle lui a donné au cours des nombreuses années vécues dans le commerce de l'automobile. A l'avenir, MM. M. et J.-P. Toupin pourront consacrer plus de temps aux nombreux clients de leurs autres commerces.

M. J.-B. Théberge, ancien élève du Séminaire de Saint-Jean, est une figure bien connue du commerce de l'automobile tant de Marieville que de Saint-Jean.

Résidant maintenant à Saint-Jean, il continuera d'apporter sa meilleure attention aux clients de la firme Grégoire Automobile Ltée.

SAINT-EDMOND

Journée Lacordaire

Le Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de la paroisse S.-Edmond de Saint-Jean, tiendra sa journée préparatoire au congrès diocésain 1963, dimanche le 15 septembre.

Il y aura aux messes du matin, prédication spéciale.

Le soir à 8 h. à l'école Forget, réunion pour tous les Lacordaire et leurs amis il y aura conférence par le Dr Houle de Montréal. La soirée se terminera par un récital donné par M. Agostino Velo très connu dans notre ville. Invitation spéciale aux jeunes gens et jeunes filles.

Invitation spéciale à tous.

Décès de Mme J. Adélard Boulais

Vendredi dernier, est décédée après une courte maladie, Mme J. Adélard Boulais, née Eugénie Lizotte. Elle était âgée de 65 ans.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil une fille: Mlle Yvette Boulais; deux frères et soeurs, à Drummondville et Victoriaville; plusieurs beaux-fils et belles-filles.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

M. J. A. Boulais et les membres de la famille Lizotte remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de Mme J. A. Boulais.



VOYEZ
Les oeuvres Primés
choisies par
Norman Rockwell

Toute personne qui considère l'achat d'un monument devrait avant tout voir cette nouvelle collection de Sealmark Rock of Ages.

Sans obligation de votre part, vous pouvez obtenir notre pamphlet illustré en nous écrivant ou téléphonant.

Disponible seulement chez votre dépositaire autorisé "Rock of Ages"

Goyette & Bisaillon
MANUFACTURIERS DE
MONUMENTS
Lettrage au cimetière avec machine moderne
Normand GOYETTE, prop.
201, rue Missisquoi, Route 7
en face du Garage Shell
Tél. FI. 7-4426 IBERVILLE

COURS PSYCHOLOGIQUE sur la PERSONNALITE



SYLVA BERGERON
professeur-directeur
Institut des Loisirs Culturels

N.B. — Nous sommes tellement confiants en notre méthode que nous vous offrons les conditions suivantes:
- **Aucun engagement à signer**
- **Documentation remise sans frais**
- **Prix: au comptant $35.00 ou 10 leçons à $4.00**

Voici quelques commentaires recueillis à la fin des cours

"C'est bien regrettable que cela ne me soit pas arrivé il y a 20 ans".
"Maintenant, je suis plus calme — fini la nervosité".
"Je dors mieux — fini les somnifères".
"Je parle distinctement — fini les hésitations, bégaiements".
"J'ai plus d'assurance — fini la timidité".
"J'ai de nombreux amis — fini la solitude".
"Je fus compris, apprécié — fini l'incompréhension".
"Je peux m'expliquer devant un groupe — fini ce manque de maîtrise".
"Je vois plus clair en moi-même — fini ce refoulement".
"J'ai plus confiance en moi — fini ce doute".
"Je montre un visage agréable à la vie — fini les plaintes".
"J'ai un meilleur caractère — fini les scènes".
"J'ai une meilleure position — j'ai fini de végéter".
"J'ai pris conscience de mes aptitudes — j'ai fini d'exister".
"Maintenant, je vis".
"Je fus vraiment aidé sans être exploité".
"Je n'ai signé aucun engagement".
"J'ai payé un faible montant par semaine".
"Tout le monde devrait suivre ce cours".

"Comme il fait bon de pouvoir s'affirmer"

Vous voulez VIVRE PLEINEMENT votre vie

Rendez-vous lundi soir, 16 septembre, à 8 heures à 112, rue Richelieu (en haut du Garage Lasnier et Galipeau).



● M. et Mme Pierre Aubre photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église St-Edmond de St-Jean. Mme Aubre (Mariette Tétreault) est la fille de M. et Mme Lionel Tétreault. Le marié est le fils de M. et Mme Albert Aubre, tous de St-Jean. Ils habiteront Gaspé.

Studio Guillet Enr.



● Samedi le 31 août en l'église S.-Noël Chabanel d'Iberville a été célébré le mariage de M. et Mme Raymond Mc Elligott. La mariée (Suzanne) est la fille de M. et Mme Gonzague Gilbert. Le marié est le fils de M. et Mme Emile Mc-Elligott de St-Luc.

Studio
Ken Wallett



● En l'église Notre-Dame - Aux., a été célébré samedi le 7 septembre le mariage de M. et Mme Marcel Grégoire. La mariée (Hélène) est la fille de M. et Mme Conrad Dion. Le marié est le fils de M. et Mme Clément Grégoire.

Studio
Ken Wallett



● En l'église de S.-Alexandre, samedi le 31 août a été célébré le mariage de M. et Mme Jean Herregods. M. David Cadieux, père de la mariée accompagnait sa fille Thérèse. M. Jean Frédéric, parrain du marié, lui servait de témoin.

Studio
Ken Wallett

Notes paroissiales

MARIAGES

En l'église Cathédrale a été célébré le mariage de M. Jacques Tanguay, fils de M. Serge Tanguay et de Lucette Jarry à Mlle Jacqueline Fleury, fille de M. Germain Fleury et de Jeanne Jacques. Les témoins ont été les pères des époux.

x x x

En l'église S.-Edmond a été célébré le mariage de M. Emile Bernier, fils de feu Joseph Bernier et de Elisa Guyon à Mlle Berthe Samoisette, fille de M. Georges Samoisette et de Georgianna Lemaire. Les témoins ont été MM. Nelson Bernier, frère et Georges Samoisette, père.

x x x

En l'église S.-Edmond a été célébré le mariage de M. Gaétan Busque, fils de M. Joseph Busque et de Rose-Anna Polin, à Mlle Lucie Lasnier, fille de M. Georges Lasnier et de Armandine Richard. Les témoins ont été MM. Jean-Yves Busque, frère et Georges Lasnier, père.

x x x

En l'église S.-Edmond a été célébré le mariage de M. Roland Moreau, fils de M. Philodor Moreau et de Germaine Landry à Mlle Jeannine Rémillard, fille de M. Arsène Rémillard et de Emilia Robillard. Les témoins ont été les pères respectifs des époux.

x x x

En l'église S.-Lucien a été célébré le mariage de M. Jean Rivard, fils de feu Georges Rivard et de Louisette Bilodeau à Mlle Pierrette Nadeau, fille de M. H.-Louis Nadeau et de Marguerite Collin. Les témoins ont été MM. Roch Rivard, oncle et Henri-Louis Nadeau, père.

x x x

Grégoire - Dion

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, le 7 septembre, a été célébré le mariage de M. Michel Grégoire, fils de M. Clément Grégoire et de Yvette Circé, à Mlle Hélène Dion, fille de M Conrad Dion et de Elva Fraser. Les témoins ont été MM. Clément Grégoire et Conrad Dion, pères.

x x x

Choquette - Garneau-Vallières

En l'église Notre-Dame-Auxiliatrice, le 7 septembre, a été célébré le mariage de M. Normand Choquette, fils de M. René Choquette et de Lucienne Desmarais, à Mlle Micheline Garneau-Vallières, fille de M. Arthur Garneau-Vallières et de Marie-Claire Hébert. Les témoins ont été MM. René Choquette et Arthur Garneau-Vallières, pères.

Cédras - Payant

En l'église St-Lucien, le 7 septembre, a été célébré le mariage de M. Gaétan Cédras, fils de feu Albert Cédras et de Antoinette Desnoyers, à Mlle Annette Payant, fille de M. Alexis Payant et de Lucette Rondeau. Les témoins ont été MM. Albert Pilon et Alexis Payant.

Munger - Barry

En l'église Saint-Lucien, le 7 septembre, a été célébré le mariage de M. Deny Munger, fils de M. Ludger Munger et de Juliette Lavoie, à Mlle Denise Barry, fille de M. Ernest Barry et de Antoinette Gosselin. Les témoins ont été MM. Romuald Munger et Ernest Barry .



● GALA DE MODES DU 5e ANNIVERSAIRE. — Mercredi le 18 septembre à 8 h. 30 p.m. au Séminaire de Saint-Jean, aura lieu un défilé de modes spectaculaire, avec mise en scène originale. A noter que la Maison Clairol de Montréal, spécialiste en teinture à cheveux, présentera les dernières nouveautés dans ce domaine. Ci-haut sur la photo, nous voyons les responsables de ce défilé de modes; de gauche à droite: Mme J. Leblanc, présidente; Mme B. Champagne, trésorière; Mme J.-P. Roy, publiciste et Mme B. Lemaire, directrice.

(Photo Studio Notre-Dame)



● M. et Mme Fernand Rheault photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église Notre-Dame - de - Lourdes. Mme Rheault (Murielle Lirette) est la fille de M. et Mme Gaspar Liriette de Saint-Jean. Le marié est le fils de M. et Mme Léon Rheault de Saint-Jean.

Studio
Guillet Enr.

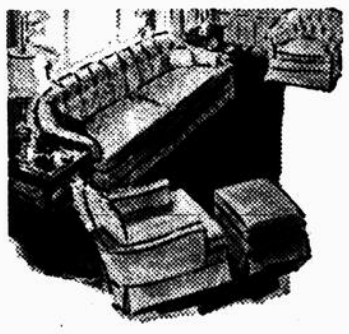
DISTRIBUTEUR AUTORISE

DE LA

Fabrique de Meubles Jacques-Cartier Ltée

de Montréal





● Achetez DIRECTEMENT de la manufacture

VENEZ

nous visiter pour le choix de vos meubles à 154A Champlain

● Notre ligne de meubles est complète

GOYETTE ENRG.

154A Champlain Tél. Fl. 6-6393 Saint-Jean

Renouveau 63-64

A l'Ensemble Lyrique de Saint-Jean

C'est mercredi le 25 septembre, que reprendront les activités de l'Ensemble Lyrique de Saint-Jean. On se souviendra que l'an dernier le comité avait décidé de ne pas donner de concert en 1963 pour des raisons que seuls les membres de l'exécutif connaissent.

Cette année, les membres de l'Ensemble ont émis le désir de commencer sur une nouvelle base. Comme dans tout mouvement d'importance, il est bon de se renouveler, c'est pourquoi les membres de l'exécutif ont travaillé durant toute l'année à l'élaboration d'une constitution qui donnera justice à tous et à toutes.

Dans le passé, l'Ensemble Lyrique a fait ses preuves, en offrant au public tant de Saint-Jean que de Montréal, des fantaisies musicales de grande envergure.

En ce qui concerne l'administration de l'Ensemble Lyrique, nous tenons à réaffirmer à nouveau, que tous les membres sont traités avec une justice des plus impartiale. Tous ceux et celles qui possèdent un talent musical ou vocal peuvent joindre les rangs de l'Ensemble Lyrique de Saint-Jean. Qu'il soit dit que personne n'est obligé de prendre des cours du directeur de l'Ensemble afin d'en faire partie. Chacun est libre s'il veut se perfectionner dans le domaine musical, de prendre le professeur de son choix.

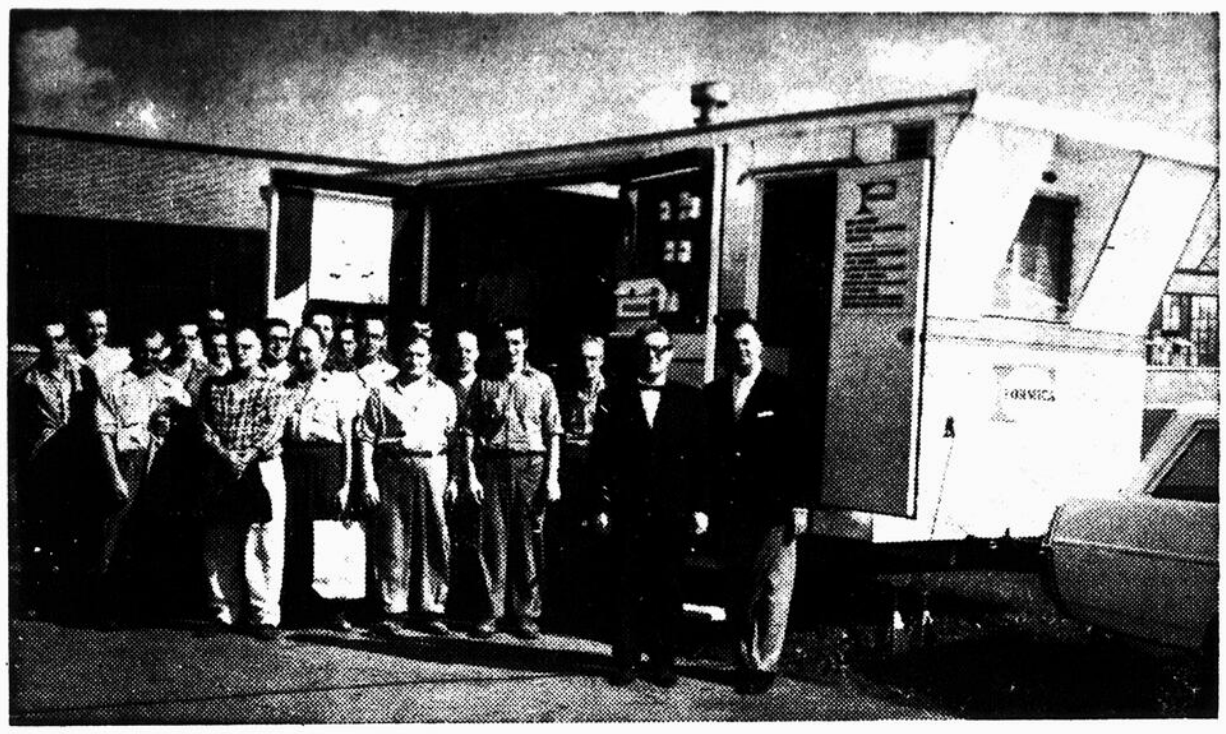
Une fois pour toutes, qu'on cesse ces racontars insidieux, qui tendent à démolir le bon maintien de l'ensemble, et à détruire l'unité qui y règne. Nous le confirmons encore une fois, l'ensemble lyrique c'est l'affaire de tous ses membres, et non d'une seule personne.

Nous lançons un appel à tous ceux et celles qui ont des aptitudes pour le chant ils n'ont qu'à se rendre à la salle du Cercle Philharmonique de Saint-Jean, mercredi le 25 septembre pour 8 h. p.m. Là, on leur donnera les explications nécessaires, et on leur dira ce qu'on attend d'eux. L'Ensemble Lyrique c'est comme une grande famille. On veut que chacun en fasse partie intégrante, pour son développement artistique, et pour la bonne marche d'un mouvement qui fait honneur à notre cité.

Cours de solfège

Les Ecoles de Solfège de la province de Québec offrent 25 cours gratuits en solfège et en harmonie théorique. Le cour est d'une durée de trois ans. Le prix d'inscription n'est que de un dollar, et les livres sont fournis à l'élève.

Les cours débuteront le 8 octobre, à 7 h. 30 à l'Ecole Notre-Dame-Auxiliatrice, boulevard St-Joseph. Pour informations et inscription, s'adresser à M. Eugène Bernard, tél. FI. 8-2193.



● POUR LA PREMIERE FOIS AU QUEBEC: L'unique remorque-exposition de Formica, qui est arrivée à Saint-Jean la semaine dernière, a pu être admirée spécialement par les employés de l'usine locale de la Cyanamid of Canada Limited qui fabrique ce matériau laminé; cette remorque terminait récemment une tournée de l'ouest du pays, au cours de laquelle elle a été présentée lors de diverses foires et expositions, y compris le stampede de Calgary. Au cours de la tournée qu'elle fera dans le Québec, elle reviendra à Saint-Jean et sera alors ouverte au public à une date qui sera annoncée plus tard. Au premier plan de la photo, on peut voir Aimé Blais, gérant des ventes des matériaux de construction pour l'est du Canada ainsi qu'André Goineau, à droite, qui sillonnera la province avec la remorque et démontrera par la pratique la facilité avec laquelle même les bricoleurs novices peuvent, avec Formica, réaliser toutes sortes de meubles.



● M. et Mme Benoit Lauzière dont le mariage a été béni par S. Exc. Mgr G.-M. Coderre le 24 août dernier en l'église de Clarenceville. Madame Lauzière, née Pierrette Comtois, est la fille de M. et Mme Noël Comtois de Clarenceville et M. Lauzière est le fils de Mme Flore Lauzière de St-Jean.

L'ACADIE

Samedi prochain, le 14 septembre, épluchette de blé d'Inde à l'école S.-Michel.

Tous connaissent le jeu. Tout en épluchant on trouve l'épi rouge. Quelle chance!

Par la suite, danse au son de l'orchestre The Four Strangers et l'animateur de la soirée sera Michel Bellefleur, qui "callera" les bonnes vieilles danses carrées et nous guidera dans d'autres types de danses. Il y aura aussi des danses populaires.

Si la température est clémente, la soirée se fera sous les étoiles.

Grâce à son initiative, le comité des jeunes nous présentera un numéro récréatif.

Etaient en visite chez M. et Mme Charles-Henri Gagnon, M. l'abbé Paul Granger, de Hull; M. et Mme Lucien Brossard, de Longueuil.

Partie de cartes

Une partie de cartes est organisée au profit de la Maison Ste-Bernadette, mercredi le 25 septembre à 8 heures p.m.

Nous avons besoin de la collaboration de toutes les personnes intéressées à l'oeuvre des retraites fermées.

Billets en vente à la Maison Ste-Bernadette, tél. FI. 8-3555.

Penser avant de dépenser . . .

Cette devise doit être écrite sur la devanture de tous les magasins et devrait obligatoirement faire partie de toute annonce publicitaire. Penser, c'est-à-dire, réfléchir, considérer, peser.

Penser avant de dépenser, cela veut dire qu'avec un salaire de $60 par semaine, on ne peut se permettre d'en dépenser $61.

Penser avant de dépenser, c'est la différence entre l'indispensable l'utile, le superflu. C'est savoir que l'indispensable tel que le loyer, la nourriture, le vêtement, etc., ont la priorité sur tout le reste. L'utile c'est le téléphone, la télévision, etc. Le superflu, c'est ce que l'on se permet au compte-goutte seulement et après mûre réflexion.

Penser avant de dépenser, c'est se méfier des soi-disantes aubaines. Les mots "En Spécial" sont un moyen d'attirer celui qui gagne peu. La plupart du temps, on n'y réalise aucune économie. Il arrive même qu'on y perd. De même il faut craindre les achats qui se paient à un au deux dollars par semaine.

Penser avant de dépenser, c'est savoir qu'au lieu d'être enterré de dettes, nos gens augmentent régulièrement leur compte d'épargne de quelques dollars. C'est enfin connaitre la satisfaction de joindre les deux bouts et d'être celui qui conduit sa barque financière.

Comité d'Education des Caisses Populaires de Saint-Jean et Iberville

Achetez de préférence chez nos annonceurs!

Les Peugeot '64 s'en viennent!

PROFITEZ DES BAS PRIX SANS PRECEDENT

pour des Peugeot '63 neuves!



ZENON LESSARD

STATION ESSO

369, rue Phaneuf, Saint-Jean Tél. FI. 8-4564

INONDATION

Nous pouvons maintenant protéger votre maison et vos biens personnels contre les périls causés par l'inondation, eau, glace ou neige.

ADRESSEZ-VOUS A

Philippe Brault & Fils Inc.

ASSURANCES

93 SAINT-CHARLES — SAINT-JEAN

P. BRAULT FI. 7-4503

CLAUDE SENECAL FI. 8-4132

GEO. BRAULT FI. 8-2201

RAOUL MORIN CH. 5-3281

Radio-Canada a visité Iberville

Dans les derniers jours de juillet, La Caravane de Radio-Canada visitait la Ville d'Iberville. Les autorités de la ville ont tout fait pour faciliter à cette équipe, l'organisation et le succès des divers programmes annoncés. Mais des "intrigues de chalet" sont intervenues et Iberville a été relégué au second plan. Par la suite, de nombreuses personnes ont protesté, soit par lettres, soit par téléphone, auprès de S. H. le maire Armand Goyette et il a dû communiquer avec les autorités de Radio-Canada à ce sujet.

Nous reproduisons plus bas la lettre reçue de cet organisme d'état, en réponse à la lettre du maire d'Iberville. On voudra bien remarquer la phrase suivante: "Malheureusement, le jeu auquel vous avez participé, comportait des erreurs de découpage et de prise de son". La chose est possible, mais l'on peut se demander comment il se fait que la SEULE partie concernant les participants de la Ville d'Iberville, "comportait des erreurs" . . . L'explication de Radio-Canada paraît plus ou moins boiteuse et très difficile à croire . . .

Le 28 août 1963

M. Armand Goyette, maire,
Hôtel de Ville,
97, 1ère Rue,
Ville d'Iberville, P.Q.

Cher Monsieur le Maire,

Monsieur François Chamberland me remet la lettre que vous lui avez adressée en me priant de vous dire combien le séjour de nos équipes à Iberville leur a été agréable.

Comme vous le savez sans doute, l'émission "AU VOLEUR" est enregistrée par séquence selon le nombre de charades proposées par les scripteurs. L'enregistrement s'étend habituellement sur une durée d'une heure qui doit être par la suite ramenée à la dimension de l'émission qui ne dure qu'une demi-heure. Les nombreuses difficultés et les risques que comportent la réalisation d'une telle émission nous obligent, par mesure de précaution, à enregistrer cinq ou six jeux différents. Le choix définitif s'établit selon la qualité technique et de réalisation de chacun des segments. Malheureusement le jeu auquel vous avez participé comportait des erreurs de découpage et de prise de son.

Même si la visite que nous faisons dans une ville est à l'intention de la région entière dont elle est le centre, l'accueil que la ville d'Iberville nous a réservé aurait incité le réalisateur à lui réserver la part importante de l'émission. Soyez assuré en conséquence que l'ablation du jeu auquel vous participiez n'est due qu'aux difficultés techniques qui en ont rendu l'usage impossible.

Je présume que votre post-scriptum fait allusion plus spécifiquement à l'émission "DANS TOUS LES CANTONS" à laquelle votre chorale d'enfants et des folkloristes d'Iberville auraient dû à bon droit participer. Je me propose de faire enquête pour voir dans quelles conditions se sont déroulées les recherches et les auditions.

Qu'il me soit permis toutefois de vous signaler que ceux qui sont responsables de cette documentation et de ce travail ont une lourde et difficile tâche sur les épaules, tâche dont ils s'acquittent avec une conscience professionnelle dont je me porte garant. Il se peut que les informations reçues lors des visites préliminaires à Iberville ne les aient pas mis en contact avec les véritables richesses de votre ville.

Soyez assuré toutefois, monsieur le maire, que ce n'est que partie remise et que nos éclaireurs auront à l'avenir instructions de communiquer avec vous. Permettez-moi, en terminant, de vous remercier encore une fois de l'accueil si chaleureux que vous avez ménagé à nos gens.

Fernand Doré,
Directeur
Service des Emissions
Jeunesse

Le R. P. Bessette visite les siens

Ces jours derniers, le R. P. Bessette, de l'Ordre de saint Benoît, était de passage à Iberville où il est venu prendre quelques semaines de repos avant son départ pour l'Europe.



R. P. ROBERT BESSETTE

Le R. P. Bessette est le fils de M. et Mme Oscar Bessette du No 51, 1ère Rue, Iberville; il fit ses études primaires chez les Frères Maristes à Iberville et ses humanités au Séminaire de Saint-Jean où il termina ses études en 1954 pour entrer chez les Bénédictins à S.-Benoit du Lac où il fut ordonné prêtre le 4 août dernier.

Durant son séjour chez ses parents, il eut l'occasion d'officier au service de son oncle, M. Albéric Lareau et de bénir le mariage de son frère: M. Clément Bessette à Mlle Poulin. Il est aussi allé célébrer une messe au chevet de son grand-père, M. Théophile Boucher, actuellement hospitalisé au Pavillon d'Iberville.

Le Père Bessette a quitté sa famille pour aller faire un stage d'études de trois ans à Rome. Avant son départ, ses confrères de classe du Séminaire, sont allés le saluer à la résidence de ses parents.

Nos meilleurs voeux l'accompagnent durant son séjour dans la ville éternelle.

IBERVILLE
NOTES PAROISSIALES

St-Athanase ●

Pèlerinage annuel au cimetière

Dimanche après-midi avait lieu à Iberville le pèlerinage annuel au cimetière. Un grand nombre de personnes assistèrent à cette cérémonie en hommage à leurs parents défunts.

Le sermon de circonstance fut donné par M. l'abbé Fernand Cournoyer, vicaire à St-Athanase.

Publications

Il y a promesse de mariage entre Marcel Berger de St-Noël Chabanel et Suzanne Larivière de Montréal.

—Egalement entre Gaétan Bombardier de la paroisse Cathédrale de Saint-Jean et Carmen Viens, de St-Césaire, anciennement de cette paroisse.

Décès de Mme Vénérin Ménard

Mardi le trois septembre, est décédée à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Mme Vénérin Ménard, née Patricia Quintin, à l'âge de 49 ans.

Elle laisse pour pleurer sa perte, son époux: M. Vénérin Ménard; un fils, Claude; sa mère, Mme veuve Wilfrid Quintin; son beau-frère et sa belle-soeur: M. et Mme Albert Dubuc ainsi que plusieurs parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu samedi le sept septembre en l'église St-Athanase et son inhumation au cimetière d'Iberville.

Sincères condoléances.

Naissance

A St-Athanase d'Iberville, le 8 septembre a été baptisé Joseph, Casimir, Yvan, né le 1er septembre à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Jean-Paul Isabelle et de Paulette Bisaillon. Le parrain a été M. Casimir Zurovinski et la marraine Anita Vivier.

St-Noël Chabanel ●

Ligue du Sacré-Coeur

Il y aura une réception de membres dans la Ligue du Sacré-Coeur à la Fête du Christ-Roi. Les hommes et les jeunes gens qui désirent devenir membres sont priés de donner leurs noms à la Sacristie. Parmi les hommes nouvellement arrivés dans la paroisse et qui appartenaient à la Ligue du Sacré-Coeur dans une autre paroisse, ceux-ci sont priés d'aviser M. le sacristain pour leur transfert.

Cours sur l'alcoolisme

Une série de dix cours sur l'ALCOOLISME sera donnée du 19 septembre au 21 novembre, à l'Ecole de Médecine Vétérinaire rue Sicotte, à St-Hyacinthe, le jeudi soir de 8 h. à 10 h. Les frais de cours sont de $10. On peut s'inscrire en écrivant à C.P. 225, tél. PR. 4-7938 ou PR. 3-2826.

Visite de paroisse

La visite de la paroisse se poursuit l'avant-midi à partir de 9 heures et l'après-midi à partir de 1 heure.

Naissances

A St-Noël Chabanel, le huit septembre a été baptisée Marie, Manon, Johanne, née le 30 août dernier à l'Hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Jacques Smith, gérant et de Claire Dussault, de cette paroisse. Le parrain a été M. Bernard Smith, journalier de Notre-Dame de Stanbridge, et la marraine Lucille Cadieux, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—A St-Noël Chabanel, le huit septembre 1963 a été baptisé Joseph, Jean-Louis, Daniel, né le 31 avril dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Edmond Lord, brûleur de plomb, et de Solange Barbeau, de cette paroisse. Le parrain a été M. Jean-Louis Boutin, camionneur de St-Jean, et la marraine Huguette Barbeau, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Vente de bric à brac

Il y aura vente de bric à brac sous les auspices du Cercle d'Economie Domestique de la paroisse S.-Gérard, les 20 et 21 septembre, à l'ancien local des pompiers, 181A rue Longueuil, à Saint-Jean. Tout le public est invité vendredi le 20 la salle sera ouverte de 1 h. 30 p.m. à 10 h. p.m. et samedi le 21 de 7 h. a.m. à midi.
Qu'on se le dise!

C.P.M. à Iberville

Voulez-vous vous marier?
Faites-vous un bon coup?
Ça dépend!
Etes-vous prêts? Lisez ceci:

Des Cours de Préparation au Mariage débuteront à Iberville, paroisse S.-Athanase, le 24 septembre à 8 h. p.m. au Cercle S.-Charles. Invitation toute spéciale à tous les jeunes qui désirent faire une réussite de leur mariage.

Pour inscription ou pour renseignements, communiquez avec M. et Mme Jean Moreau, FI. 7-7395.

Achetez de préférence chez nos annonceurs!



● M. et Mme P.-E. Lacroix photographiés lors de leur mariage lundi le 2 septembre dernier en l'église St-Athanase d'Iberville. M. Gérard Marcil, père de la mariée, accompagnait sa fille Huguette. M. E. Barsalou servait de témoin au marié.
Studio Ken Wallett

Spéciaux du 12 au 30 septembre 1963

Chez R. HARNOIS Enrg.

Couvre-pieds Heirloom, 96 x 108
toutes les teintes.
Rég. $12.95 — Spécial .. .. .. $ 9.95

Couvre-pieds de fantaisie 96 x 108
toutes les teintes.
Rég. $16.95 — Spécial $10.95

Air-Form uni et imprimé
60" de large. Valeur $6.95 la vg.
Spécial .. .. $ 3.95

Serviettes à main
Rég. 49c ch. — Spécial 4 pour $ 1.00

Draps "Tex-Made" Home Stead
81 x 100, blanc et toutes les teintes. Rég. ch. $4.95 — Spc. $ 2.98

TRES BEAU SPECIAL
Coupons de lainage à la livre pour robes, jupes, costumes et manteaux.

Draperies à la verge
"Bembergs, Laurier" 45"
1ère qualité, modèle '63
Valeur $2.49 la vg. Spécial .. .. $ 1.49

Draperies toutes faites
avec crochets, 45 x 95.
Valeur de $12.95 la paire
spécial .. .. $ 9.95

Lainage 54" carreauté
Rég. $3.95 la vg. Spécial .. .. .. $ 1.98

Sailcloth et chintz pour cuisine
Nouveaux modèles. Rég. 98c
la vg. — Spécial .. .. $ 0.69

TRES SPECIAL
Tricot double 66" large
Rég. $8.95 la verge
Spécial $4.95

Mouchoirs blancs 18 x 18
Rég. $3.00 la doz. Spécial .. .. $ 1.49

Venez visiter notre collection de tissus "Français" pour l'automne, importés directement de France, choisis pour vous, de la collection "Jacques d'Amour de Paris" ainsi que le tissu "Miracle de Paris" absolument exclusif à la Maison R. Harnois Enr. Poult de soie "Scotchgard". Velours importés d'Allemagne. Brochi, Brocart, tissu métallique, crêpe de laine, uni et imprimé. Très beau lainage Français, Italien pour robes, costumes, manteaux, corduroy imprimé et uni, etc., etc.

Nous avons aussi un assortiment complet de très beaux boutons pour compléter votre toilette.

R. HARNOIS Enrg.

Réal GUERIN, propriétaire
185, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 7-4182

Fastball Inter-Cités

Finale Cowansville - S.-Jean

- **Chaque club a une victoire**
- **Partie d'un coup sûr de Labonté**
- **Un double au Stade dimanche**

La finale qui se dispute actuellement les Jets de Saint-Jean et les Mets de Cowansville va fournir plus d'une sensation et du jeu corsé afin de connaître le grand champion des éliminatoires de la Ligue Inter-Cités.



JACQUES THIBODEAU (2e but)

Voici ce que déclarait Gilles Cardinal le gérant général du S.-Jean, après les deux premières rencontres de la finale quatre de sept qui se sont disputées dimanche dernier. En effet, le club S.-Jean et le Cowansville tour à tour ont humilié leurs adversaires devant leurs propres partisans dans des parties qui ont fourni beaucoup d'ambiance aux centaines d'amateurs de fastball qui ont vu ces deux rivaux à l'oeuvre dans la classique de fin de saison du circuit Dunnigan.

DEUX EQUIPES AGUERRIES

Les deux équipes qui font les frais de la finale peuvent apporter beaucoup de changement dans le cours de la série, et il va sans dire que les abus de confiance se font rares surtout si on juge les résultats des joutes numéro un et deux de la série, avec les opposants s'appropriant de victoires avec des marges confortables. En effet dans l'après-midi, au Stade Municipal, devant une assistance fort bruyante, les Jets s'emparaient d'un gain de 5-0 derrière la performance d'un hit de Normand Labonté. En soirée, les rôles étaient renversés alors que Cowansville ripostait par un triomphe bien marqué de 10-2 qui permettait de niveler les chances de la finale par une victoire chacun. Ces résultats sont significatifs, et la série 4 de 7 est loin d'être terminée de noter les partisans d'un camp comme de l'autre.



Normand CHOQUETTE (1er but)

VICTOIRE DE 5-0 DES JETS

La joute d'ouverture de la série avait lieu au stade Municipal dimanche après-midi et une foule enthousiaste par une température idéale était en main pour la rencontre. Le club Saint-Jean du pilote Ben Trahan s'appropriait d'une victoire par blanchissage de 5-0 grâce à une solide performance du droitier Normand Labonté qui n'accordait qu'un seul coup sûr lors de la partie, soit à Yvon Beauregard à la sixième manche. Labonté avait la situation bien en main et ses co-équipiers apportaient le support nécessaire à l'offensive pour lui procurer une première victoire. Les Jets ont cogné 4 coups sûrs; un double par Jacques Cédras et des simples de Germain Picard, Denis Huard et Cédras revenaient avec un autre simple à son actif pour diriger les siens dans l'attaque. Paul Péloquin a été l'artilleur perdant et



Normand LABONTE (lanceur)

mentionnons que Labonté a retiré 12 frappeurs sur des prises et n'allouait aucun but sur balles. S.-Jean comptait dès la manche initiale et complétait le tout avec trois autres au sixième bâton.

LA SERIE EGALISEE

Toutefois, en soirée, la situation n'était pas la même alors que les Mets du gérant Marcel Landry réservaient une surprise aux hommes du gérant Ben Trahan. En effet, le Cowansville s'en est donné à coeur joie à compter de la troisième manche et récoltant un total de 10 coups sûrs il l'emportait au compte de 10-2. Le jeune Jacques Godin qui avait bien débuté s'est soudainement effondré et le tout parsemé d'une ou deux erreurs coûteuses a fait pencher le plateau du côté des Mets qui ainsi réussissaient un gain important. Le lanceur Yves Dostie était la figure dominante avec douze retraits au marbre et retenant les rudes cogneurs du Saint-Jean en respect avec trois coups sûrs seulement. Le gérant Trahan relevait Godin au monticule à la 5e manche. Hébert des gagnants y allait d'un circuit, avec Fauvelle et Gervais qui obtenaient deux simples chacun dans l'attaque des vainqueurs. Chez les Jets, les trois coups sûrs appartenaient à Denis Huard, un double pendant que J. Thibodeau et Normand Labonté décrochaient des simples. Dostie fut crédité de la victoire au monticule et Jacques Godin essuyait le revers.

2 JOUTES AU STADE DIMANCHE

Après entente entre les deux clubs, la série se poursuivait mercredi soir à Cowansville et la finale se déplacerait par la suite avec les deux prochaines parties, soit les 4e et 5e, se disputant sur le losange du Stade Municipal. En effet, dimanche la première des deux rencontres est cédulée pour 2 h. et à l'occasion, Ben Trahan serait au monticule pour affronter les Mets qui pourrait bien répliquer par leur as No 1, Yves Dostie. Les Jets espèrent aligner leur club à son grand complet a-

(suite à la page 15)



► **LE BONHEUR DES UNS fait le malheur des autres. Ainsi en est-il de M. Emilien "Mike" Arguin et du superbe brochet de 15 livres qu'il a retiré, la semaine dernière, des eaux du "Richelieu". Il a fallu 45 minutes de lutte pour venir à bout du poisson d'une longueur de 40 pouces.**

Au Club de Tennis L'Aiglon

La Direction du Club de Tennis L'Aiglon a le plaisir d'annoncer qu'une grande soirée de fin de saison pour les membres et leurs amis du tennis l'Aiglon aura lieu à la salle Senécal samedi le 28 septembre. Rendez-vous à l'Aiglon vers 8 h.

Chacun doit s'occuper de ses propres dépenses.

Le tirage et la distribution des trophées auront lieu à cette soirée. Nous souhaitons la bienvenue à tous et espérons avoir beaucoup de plaisir avec la collaboration de tous.

TOURNOI EN MARCHE

Deux tournois débutent cette fin de semaine. Ce sont les tournois de classe "A", garçons et celui de doubles masculins.

Pour la classe "A" la compétition s'annonce grande cette année alors que les sept meilleurs joueurs de Saint-Jean s'affronteront. Ce sont: Roger Alexandre, Normand Busque, André Goyette, Michel Robert, Serge Goyette, tous des participants de ce tournoi l'an dernier. On y verra deux nouvelles figures: Michel Alexandre, le vainqueur de la classe "B" et René Ménard un vétéran qui essaiera de prouver que l'expérience peut avoir raison de la jeunesse.

Les duos favoris sont Roger Alexandre-Normand Busque, André Goyette-Michel Robert, Guy Charbonneau-Serge Goyette et Claude Roy-Luc Jochems. D'autres équipes se disent cependant confiantes de causer quelques surprises.



● **LES JETS DE SAINT-JEAN ont remporté les honneurs de la Ligue de Fastball Inter-Cités en 1963, terminant en tête avec une fiche de 15 victoires contre trois échecs. Pour saluer cet exploit, le sportman Jos. Trifiro remettait le trophée emblématique Jos. Trifiro & Frère au vétéran lanceur et pilote des Jets, le dévoué Ben Trahan, pour avoir conduit son club en première place du circuit. Actuellement les Jets de Saint-Jean sont en finale pour le championnat des séries de détail. Félicitations à cette brillante équipe pour les succès obtenus.**

Roger Alexandre remporte le trophée Desbiens

Lors des tournois de simples pour le championnat Richelieu-Yamaska, Roger Alexandre a prouvé une fois de plus qu'il était le meilleur joueur de tennis de la région et qu'il avait l'étoffe d'un grand champion. Au dire des connaisseurs, avec un peu plus de promotion, Roger deviendrait une des étoiles nationales du tennis au Canada. Le champion a vaincu successivement Michel Guérin, H. Lorenz et Serge Goyette avec assez de facilité pour ensuite avoir raison du détenteur du trophée Desbiens de l'an dernier, Normand Busque, par le pointage de 6-1, 8-6, 7-5. Le compte des deux derniers sets laisse cependant voir que Normand a quand même livré une belle lutte au champion.

Dans les rencontres précédentes le champion de l'an dernier a vaincu Claude Meunier 6-4, 3-6, 6-0 et Guy Charbonneau 6-1, 6-0. Il est à noter le beau jeu de C. Meunier qui enleva un set à son adversaire. — Lors des semi-finales, Roger Alexandre en grande forme, a eu raison de Serge Goyette en trois sets 6-1, 6-4, 6-1. L'autre rencontre opposant Normand Busque et Michel Alexandre fut beaucoup plus serrée. Ce fut certainement le match-clé du tournoi alors qu'un Michel Alexandre très agressif donna beaucoup de misère à son opposant. Les joueurs sautèrent sur le terrain avant 7 h. pour finir vers les 11 h. 30. On surnomma cette rencontre "absorbine jr" les deux joueurs ayant été obligés de se servir de ce médicament et de recevoir des massages pour soigner leurs "crampes" vers la fin des hostilités. On s'en souviendra longtemps! Le score final en faveur de Normand est de 6-4, 3-6, 3-6, 7-5.

TOURNOI BRODEUR

Seulement deux rencontres furent disputées la semaine dernière pour ce tournoi qui a pour but le championnat de doubles masculins de la zone Richelieu-Yamaska.

En quart de finale, André Goyette et Michel Robert ont vaincu l'équipe Yvan Ponton-Claude Meunier par 6-2, 6-2. Les vainqueurs s'assurèrent ainsi le droit de rencontrer en semi-finales le duo S. Goyette-G. Charbonneau.

Dans l'autre équipe semi-finale, l'équipe favorite du tournoi, Roger Alexandre-Normand Busque a vaincu celle formée de Claude Roy-Luc Jochems par le pointage de 7-5, 7-5, 12-10. Le pointage des trois sets laisse voir la résistance que les perdants ont apportée durant toute la durée du match. Le score du dernier set est le plus élevé enregistré à date tant dans les tournois Brodeur que Desbiens.

Au moment où ces lignes étaient écrites, il restait deux rencontres à jouer: S. Goyette-G. Charbonneau vs A. Goyette-M. Robert, les N. Busque-R. Alexandre.

EMBELLISSEMENT

Le tirage qui aura lieu le 28 septembre prochain et qui a pour but d'aider à l'embellissement de notre club de tennis doit être un succès complet. Cela sera si la chaque membre s'efforce de vendre tous ses billets durant les quelques semaines qui nous séparent de la date limite.

Nous désirons aussi aviser tous les membres que si le projet d'embellissement a dû être retardé, il n'est pas lettre morte. Aussi, le comité du club prévoit le mettre en branle dès cet automne afin de le terminer plus facilement au cours de l'an prochain.

Association Sportive St-Edmond

DU NOUVEAU

A l'Association Sportive Saint-Edmond, tous les vendredis soirs, à partir du 13 septembre 1963 de 8 h. p.m. à minuit, soirée de danses canadiennes

Orchestre J.-P. Brault et son ensemble

Pour informations, tél. Fl. 6-6032 **Admission: $1.00**

Nouvelle ligue de hockey senior

La nouvelle ligue de hockey sr de Saint-Jean pour les plus de 25 ans, est en plein recrutement; à l'heure actuelle, nous avons une quinzaine d'inscriptions et il nous faut seulement 48 joueurs. Nous invitons tous ceux qui désireraient s'inscrire de bien vouloir le faire le plus tôt possible. Ce serait préférable que toutes les inscriptions soient rentrées avant le 1er octobre, pour qu'on puisse former les équipes. Nous aurons certains joueurs qui seront plus forts les uns que les autres et le comité devra les diviser dans chaque équipe. La saison de hockey débute le 4 novembre. La ligue sera composée de quatre équipes dont voici les noms: Champlain, Maisonneuve, Lévis et Dollard. La cédule régulière est de 18 joutes, plus la semi-finale pour les quatre équipes et la finale entre les deux meilleures équipes de la semi-finale. Alors, avis aux intéressés; la saison de hockey sera des plus intéressante.

P.S. — Si vous êtes intéressés à jouer dans cette ligue, veuillez communiquer avec les membres de l'exécutif immédiatement.

M. André Denault, président, 8-2885; M. Alain Langlois, vice-président, 6-6988; M. Réal Bisaillon, trésorier, 7-1139; M. Jacques Lacombe, secrétaire, 8-4385.

J. Bisaillon, publiciste



● AUX LOISIRS SAINT-LUC. — Lors de la clôture de la saison à l'O.T.J. de Saint-Jean. De gauche à droite: M. l'abbé Latendresse, aumônier; M. Sévère Mayrand, président de la Plage O.T.J.; M. Denis Poirier, trésorier; M. Marcel Barrette, vice-président et organisateur; M. Daniel Gaudreault, secrétaire; Mme Michel Lamarre, directrice et M. Caillé, représentant le député Philodor Ouimet.
(Photo Ken Wallett)

OUVERTURE DE LA

Ligue de Grosses Quilles Dow

La Ligue de grosses quilles Dow présidée par le dévoué Jean-Paul Desnoyers, fera son ouverture officielle, ce soir dans la salle de quilles Richelieu, gérée par Alain Belle.

Les membres de ces 20 équipes sont priés de se rendre pour 9 h. précises, afin d'être en mesure de commencer la rencontre à 9 h. 15 De nouveaux règlements seront en vigueur cette année et séviront contre le ou les joueurs qui les enfreindront. Ainsi en plus de l'heure, il sera demandé à chacun de respecter la ligne noire. Pour terminer la saison, les gagnants se verront attribuer des sommes d'argent, tel que le suggère l'A.B.C.

Gérald Balfry agira comme vice-président, alors que Lise Villeneuve occupera le poste de secrétaire. Quant à Robert Villeneuve, il devient trésorier de ce populaire circuit de 20 clubs.

Champ de tir

A la suite de nombreuses demandes et à l'occasion de l'ouverture prochaine de la chasse aux canards, les intéressés sont priés de noter que le champ de tir de l'Ass. de Chasse et Pêche Saint-Jean-Iberville Inc. sera ouvert à compter de 2 h. p.m. dimanche le 15 septembre prochain.

Les chasseurs auront alors l'occasion de dérouiller leurs fusils et de pratiquer leur tir à coût minimum.

Chez les damistes

Vous êtes tous invités, damistes de la région de Saint-Jean et d'Iberville, à vous rendre à l'école du village de S.-Alexandre, dimanche prochain le 15 septembre.

M. Léopold Hamel organisateur de ces rencontres vous demande d'apporter vos damiers.

Saison fructueuse aux Loisirs Saint-Luc

Le 28 août dernier, avait lieu la dernière journée des activités d'été pour les enfants de Ville de S.-Luc.

Plus de 400 enfants se sont rendus à l'OTJ de S.-Jean ce jour-là et se sont amusés fermement en présence des autorités municipales, scolaires, provinciales, de l'aumônier ainsi que de plusieurs directeur du Comité des Loisirs.

Il y eut de nombreux prix de présence tirés au sort et d'autres furent distribués pour les courses de tous genres.

Il y eut sketches, chants, etc.

Durant l'été, plus de 4500 présences furent enregistrées aux journées de quilles et à l'OTJ de S.-Jean.

Le Comité des Loisirs désire remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ces loisirs: les monitrices bénévoles, M. Eugène Dolbec, la direction de l'OTJ de Saint-Jean, notons aussi la magnifique contribution des salles de quilles Salon Richelieu et Centre de Quilles S.-Luc et de leurs dévoués gérants MM. Alain Belle et Janvier Tétreault, du Conseil municipal, des autorités scolaires et de M. Philodor Ouimet, député.

La Direction



● CHAMPIONS DE LA PROVINCE. — Le duo Judy Darling et Thom Hunter qui a remporté le championnat provincial "Dow" disputé au Club de Golf de Saint-Jean, dimanche dernier. On voit ici M. Marc Brais, qui présente la cape de fourrures à Mme Judy Garland et le stéréo à M. Thom Hunter. Plus de $1,000 ont été donnés en prix.
(Photo Studio Ken Wallett)

Tournoi de golf Dow

J. Darling-T. Hunter l'emportent: 76

La seconde grande classique provinciale de golf, disputée à S.-Jean dimanche dernier, sous les auspices de Marc Brais, distributeur Dow pour S.-Jean et la région, s'est révélée un immense succès, par la participation des meilleurs golfeurs amateurs de la province.

Le fameux duo Judy Darling-Tom Hunter l'a facilement emporté avec un score de 70, soit 7 coups d'avance sur les détenteurs de la 2e position. Les autres favoris, tels que Jocelyne Bourassa-Guy Trachy; Dave Moon-Lynn Chaplin; C. McKercher-G. Richardson, se sont classés bons seconds avec chacun 83.

Tel qu'annoncé, un montant de $1,000 fut distribué en prix de toutes sortes, dont chacun ne devait pas dépasser $150 puisque c'est là la somme maximum devant être attribuée à un amateur. Au-delà de 200 jeunes joueurs participèrent à l'événement, parmi lesquels nous pouvions remarquer les jeunes étoiles du golf amateur de la province.

L'organisation locale s'est avérée à la hauteur de la situation et des félicitations sont adressées au président Jean-Guy L'Homme, à Jacques Dussault, secrétaire, à Jean-Paul Desnoyers, dévoué capitaine du club, Gerry Cholette, Larry Doiron et Ronald Langlois.

CLASSEMENT FINAL

Meilleurs scores bruts

J. Darling-T. Hunter	76
C. McKercher-G. Richardson	83
L. Chaplin-D. Moon	83
J. Bourassa-G. Trachy	83
L. Viens-Y. Lebeau	85
J. McWha-B. Deschenaux	86
A. B. Darling-B. Darling	87
J. Pilon-R. Pilon	87
J. Barr-A. Brossard	87
M. Darling-D. Chalmers	88

Meilleurs scores nets

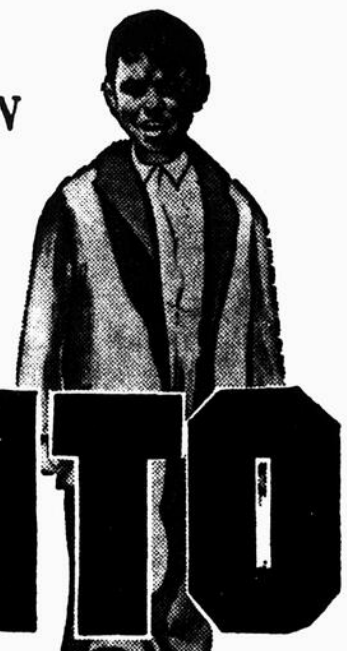
G. Randa-V. Patterson	73
J. Savoy-K. McHugh	73
M. et Mme M. Morin	74½
A. L'Homme-J. Sagala	74½
C. Doiron-J. G. L'Homme	74½
R. Brais-A. Leblanc	75½
C. Balfry-C. Ménard	76
H. Brossard-R. Gaudette	76
V. Claude-André Maltais	76½
P. Bédard-A. Forget	76½

Salle Climatisée
IMPERIAL
Commençant DIMANCHE pour 1 semaine
PRIX SPECIAUX
Dim. et soirée: $1.00—Matinée 75¢

Vous l'avez aimé dans ECOUTE MA CHANSON

Vous l'avez adoré dans LA CHANSON DE L'ORPHELIN

Vous ne l'oublierez jamais dans son plus grand triomphe!



JOSELITO

le Petit VAGABOND



aussi à l'affiche

LE ROI DES IMBÉCILES À L'AUBERGE DU CHEVAL

EN COULEURS



"Le sceau de garantie des plus beaux films au monde"

Ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville

Les Chevaliers de Colomb se mesurent au Texaco en finale

Belle lutte du Taverne Maurice

La deuxième victoire du Taverne Maurice de Lou Messier qui égalisait les chances avec les Chevaliers de Colomb de Babe Stébenne dans la série "B" de la ligue de balle-molle O'Keefe d'Iberville, réflétait une grande confiance au sein d'un alignement puissant. — Cette victoire de 8-3 avait mis en évidence la détermination d'un club qui avait surmonté un déficit de deux défaites initiales.

Guy Brault n'avait jamais lancé de la sorte durant l'année, tout comme à sa victoire précédente, pour se voir seconder d'une solide offensive. La performance de Brault n'accorda que cinq hits à ses adversaires en plus de cogner lui-même deux hits aux dépens d'André Petit. André Laberge, L. Brault et René Valois réussirent également deux hits chacun pour les vainqueurs. Chez les perdants, Jacques Campbell obtenait un circuit et André Petit, un triple alors que Larry Provencher cognait deux simples.

PETIT ET AUDETTE LES ETOILES

Un attrappé spectaculaire de Jacques Galipeau et des circuits à André Petit et Jean-Noël Audette, bons pour trois points chacun, furent les points saillants de la victoire de 9-8 des Chevaliers de Colomb malgré un record de huit erreurs à leur crédit, pour éliminer leurs adversaires de la série "B" dans le circuit Léopold Dugas. Les nouveaux finalistes ont disposé d'une puissante équipe qui avait acquis une nouvelle vigueur avec un alignement complet.

C'est le circuit du lanceur André Petit à la troisième manche qui surmontait un déficit de 4-1 pour égaliser le compte, qui stimula ses coéquipiers mais le Taverne Maurice parvint à un nouvel avantage de 7-6 à la sixième reprise; de nouveau, Jean-Noël Audette répéta cet exploit dramatique de quatre buts avec deux hommes sur les sentiers pour sceller la victoire des Chevaliers. Par la suite, Laurin Brault réduisit le nouvel avantage avec un circuit dans l'autre camp. Audette obtenait également un simple et Gilles Lamoureux réussissait un simple et un triple pour les vainqueurs. Bertrand Dubois se signalait avec trois simples et René Valois réussissait un trois-buts pour les perdants.

Deux coups de circuit ont éliminé les hommes de Lou Messier dans une série mémorable qui nécessita la limite des joutes mais le nouveau coach dans la compétition locale avait su grouper une édition imposante avec les Gilles et André Laberge, René Valois, Denis Letendre, Laurin et Guy Brault, Léonard Fortin, Jean-Jacques Roy, Bertrand Dubois et autres.

DEUX ADVERSAIRES CONFIANTS EN FINALE

La série finale 4 de 7 de la Ligue O'Keefe débutait donc mardi entre Texaco et Chevaliers de Colomb; cette classique continuera la semaine prochaine, les lundi, mardi et mercredi à 8 h. p.m. au terrain de la Palestre Sportive.

Le Texaco de Fernand Drouin et Maurice Lavoie qui avait surpris les observateurs en éliminant le Larivière & Beauvoisk de Maurice Perreault, les champions de la cédule régulière, en trois joutes consécutives, fut inactif depuis deux semaines près. Les vainqueurs de la série "A" sont des plus impatients d'en finir dans leur épreuve finale.

Les Chevaliers de Colomb pour leur part, estiment que la dure lutte qu'ils viennent de traverser, est un nouveau gage de confiance pour la prochaine série.

Iberville

Au profit du club de fastball O'Keefe d'Iberville

Jacques Galipeau et ses lieutenants dans l'organisation du party de blé d'Inde mixte à l'intention du Club de Fastball O'Keefe d'Iberville, sont confiants de connaître un grand succès à cette occasion. C'est samedi prochain le 14 septembre à partir de 8 h. 30 p.m. que cet événement se déroulera à l'hôtel Maurice Inn d'Iberville.

Tout le monde est bienvenu à ce ralliement sportif, où il y aura un orchestre réputé et naturellement, du blé d'Inde à son meilleur.

Les profits de cette soirée serviront à défrayer l'achat de coupe-vents souvenir aux porte-couleurs du club de fastball local qui ont contribué à une nouvelle attraction au cours de la dernière saison au terrain de la Palestre Sportive. Il en dépendra de ce dernier appel, pour compter sur une prochaine saison de fastball à Iberville, plus confiante, plus élaborée, plus représentative.

DELSON DE NOUVEAU

André "Milton" Roy ne s'est pas découragé après deux tentatives précédentes, gâtées par dame température, d'accueillir le club Delson pour le mesurer aux étoiles locales qui seront dirigées par G. Dupré; on sait que l'as Normand Labonté sera l'artilleur de cette rencontre.

La reprise de ce duel prémédité aura lieu samedi soir à 8 h. au terrain illuminé de la rue Bessette. Ce duel en perspective pourrait fort bien être la joute de l'année à Iberville.

L'organisateur André Roy compte également combiner ce spectacle en coopération avec l'initiative du party de blé d'Inde mixte où il invite tous les partisans à le joindre à cet endroit. Le ralliement après la joute définitivement l'Hôtel Maurice pour tous les supporteurs d'une cause commune.

HEURE DES QUILLES

A la salle "En roulant ma boule"

Mme Solange Boisvert est toujours en tête du tournoi de quillification, en vue de l'Heure des Quilles de la salle En Roulant Ma Boule, ayant roulé un triple de 450 soit une moyenne de 150.

Mlle Gertrude Caron occupe le 2e rang avec un total de 449.

Ce tournoi est ouvert à toutes les dames de la région de Saint-Jean qui désirent se classer pour participer à la compétition de l'heure des quilles, qui débutera samedi soir le 26 octobre.

Le tournoi de qualification se terminera dimanche soir le 20 octobre.

Voici le classement des dix premières positions:

Solange Boisvert	450
Gertrude Caron	449
Thérèse Rochefort	418
Marie Bessette	409
Cécile Cailyer	403
Jeannine Laliberté	392
Yvonne Fortin	365
Berthe Gagné	351
Marie Gagné	340
Dora Collin	316

AU ROYAUME DES QUILLES

Ligues estivales mixte O'Keee

Champion de la saison: "Les Etoiles", Lionel Beauchesne cap.

Champion des éliminatoires: "Les Sextettes", Paul Gadoury, capitaine.

Record de la saison

Simple:

Jacqueline Marchand	192
Gilles Lestage	227

Triple:

Diane Beauchesne	494
Lise Pomerleau	494
Brownie Labenski	452

Moyenne:

Mme A. Chaffey	147
Roger Therrien	160

Mixte LABATT

Champion de la saison: Jacques Brochu, capt.

Champion des éliminatoires: Maurice Gagné, capt.

Records de la saison

Simple:

Claire L'Ecuyer	184
Gavin Ramsay	215

Triple:

Jeanne Lévesque	514
Jacques Brochu	540

Moyenne:

Denise Gadoury	138
Roland Trudeau	146

Mixte DOW

Champion de la saison: "Les Pirates", D. Grenier, capt.

Champion des éliminatoires: "Les Pirates", D. Grenier.

Record de la saison

Simple:

Anita Lussier	171
Marcel Groulx	231

Triple:

Jacqueline Lussier	426
Elie Mongeon	522

Moyenne:

Cécile Mills	139
Lionel Beauchesne	151

x x x

Jeudi soir à 7 h. ont débuté les activités de la ligue mixte Pirelli Cables pour la saison d'hiver avec toujours la même assiduité et le même entrain.

Les responsables pour cette saison seront: T. Ingram, J. Lorrain et L. Lefebvre et ces noms sont une garantie de bonne entente et de dynamisme.

Maintenant! Belle initiative de la Pirelli Cables: une ligue de quilles pour les travailleurs de nuit, le samedi à 3 h.

Cette innovation des sportifs de Pirelli Cables donne maintenant l'opportunité à tous de participer aux activités sportives.

Responsable: A. Gaboriault

Les Belles Histoires des pays d'en haut



Séraphin est de retour! En effet, chaque lundi à 8 heures, à compter du 9 septembre, vous verrez les pittoresques personnages des Belles Histoires des pays d'en haut au réseau français de télévision de Radio-Canada. On aura reconnu sur cette photo le populaire comédien Jean-Pierre Masson qui sait se rendre impopulaire dans le rôle de l'abominable avare.



● MIREILLE VIVIER, jeune brune de 16 ans se présente au titre de reine au Centre Récréatif St-Edmond. Les sports qu'elle pratique sont le patin à glace et aussi à roulettes; c'est une fidèle au rendez-vous de la danse des jeunes au Centre. Nos voeux de succès l'accompagnent.

ARRÊTEZ voir ces AUBAINES

GRANDE VENTE DE LIQUIDATION

de VOITURES usagées

à l'occasion de l'arrivée prochaine de nos modèles 1964

Notre inventaire comprend aussi une bonne quantité de voitures usagées de différentes marques: 1953 à 1956 à des prix variant de $75.00 à $250.00

Faites votre choix et profitez de ces aubaines de liquidation!!

1958 Cadillac $1,200
Sedan, tout équipé, en bon ordre.

1959 Pontiac $1,250
Sedan V-8 automatique, radio.

1961 Oldsmobile . . . $2,200
Sedan tout équipé. Etat de neuf.

1961 Studebaker . . . $1,200
Sedan 6 cylindres, seulement 16,000 milles. Etat de neuf.

1962 Pontiac $2,600
Station wagon V-8 automatique, servo-direction, servo-frein, 18,000 milles.

1962 Galaxie $2,750
Convertible V-8, 300 h.p., transmission 4 vitesses au plancher, servo-direction, servo-frein en parfait état, 20,000 milles.

1959 Chevrolet
Sedan, très bon état.

1957 Plymouth $350
Hard-Top coupé, automatique.

1958 Buick $1,000
Coupé Hard-top, en très bonne condition.

1957 Cadillac $1,100
Sedan tout équipé, en parfait état de marche.

Rodrigue Lasnier Automobile Ltée

PONTIAC — BUICK — CADILLAC — G.M.C.

150 Foch S.-Jean Fl. 7-3711 Montréal UN. 6-7011

Fin de saison de l'OTJ à Saint-Alexandre



● UN GROUPE D'OTEJISTES avec leur moniteur lors de la soirée de l'Exposition.

Dans le domaine des Loisirs, S.-Alexandre va toujours de l'avant si on en juge par les activités présentées durant la grande semaine de la famille qui couronnait une merveilleuse saison de l'OTJ et du club des 14-20.

A l'occasion de cette semaine un programme spécial fut préparé par le directeur et la directrice de ces deux comités, aidés des moniteurs et monitrices. C'est ainsi que tous ont pu admirer la belle tenue de nos otéjistes lors d'une partie de baseball avec un club de Bedford. Une autre partie mettant aux prises les vétérans (les papas) et nos jeunes de 10 à 14 ans, fut très appréciée. Une messe en plein air sur le terrain de l'OTJ était prévue, mais la mauvaise température força les assistants à se retirer à l'église. Malgré ce contretemps, une foule nombreuse assista au S.-Sacrifice et s'unit pour remercier le Seigneur des grâces obtenues durant la saison.



● LA MONITRICE du club des 14-20, Mlle Berthe Surprenant et les exposés de ce Club.

Quelque 200 personnes acceptèrent l'invitation des enfants et des adolescents et assistèrent à la démonstration sportive donnée par nos garçonnets suivie par des jeux dramatiques présentés par les fillettes et d'une grande exposition des travaux où tous furent à même d'admirer les véritables chef-d'oeuvre artistiques qui étaient exposés et qui furent remis aux propriétaires par la suite. Un succulent goûter fut servi à tous et au son d'une musique légère, jeunes et moins jeunes s'en donnèrent à coeur joie conscients d'avoir vécu pleinement leurs vacances.

LE DIRECTEUR DE L'OTJ REMERCIE

Nous n'entendons plus les chants ni les cris des enfants au terrain. Nous ne voyons plus de petites frimousses barbouillées de gouache ou de peinture nous montrer leurs réalisations. La saison est terminée, saison durant laquelle nous nous sommes fait un devoir de procurer aux jeunes de la paroisse des vacances véritablement saines et éducatives. Le but fut atteint grâce à l'équipe de nos moniteurs et assistants qui ont su créer le climat idéal à la saine récréation de l'enfant. Nous ne saurions trop les remercier.

Nous profitons également de l'occasion pour remercier les directeurs de la plage de l'OTJ de S.-Jean, qui comprenant nos problèmes ont bien voulu réserver une journée pour les enfants de l'extérieur, ce qui nous a permis d'organiser trois pique-niques et nos otéjistes pouvaient s'ébattre à leur aise sous la surveillance de sauveteurs. Pour le transport à la plage les propriétaires de nos autobus scolaires ont généreusement mis leurs véhicules à notre disposition.

Plusieurs autres personnes ont bénévolement coopéré au succès de notre saison et nos remerciements vont aux dames et demoiselles qui confectionnèrent notre drapeau, qui nettoyèrent la salle de l'OTJ, à la jeune fille qui consacra plusieurs jours à monter des scénettes, au camionneur qui apporta le sable pour les sauts. Plusieurs jeunes filles et garçons ont distribué les livres de la bibliothèque et présenté des séances de cinéma. Des dames ont préparé la collation lors de l'exposition et à la même occasion, l'épicier et le boulanger ont distribué gratuitement patates chips et gâteaux. Nous remercions également nos arbitres et les messieurs qui ont bien voulu offrir la collation aux joueurs après les joutes de baseball. Des messieurs ont offert leur véhicule pour les joutes à l'extérieur.

A toutes ces personnes et à toutes celles qui involontairement ont été oubliées, nos sincères remerciements. Tous vous avez compris que les Loisirs n'appartiennent pas seulement à un petit nombre de dirigeants mais qu'ils sont l'affaire de tous.

L'Association des Loisirs
de Saint-Alexandre
Maurice Bessette, directeur
de l'OTJ

IMPRESSIONS DE NOTRE MONITRICE

Quoi de mieux qu'une semaine bien remplie pour déterminer une fructueuse saison d'OTJ. Aussi lors de la dernière semaine, les otéjistes de la paroisse avaient le plaisir d'offrir à leurs parents, de nombreuses activités où on pouvait voir tous les progrès accomplis depuis le début de juillet. — Pour ce qui est des filles, comme on avait appuyé davantage du côté bricolage, on exposa quantité de travaux tels que dessins, découpage, travaux de feutrine, peinture à la gouache et à l'huile, tissage, maquettes dont la qualité n'avait d'égale que la quantité.

Une scénette dirigée par Mlle Bernadette Ostiguy réunissait une vingtaine de petites filles. "La lettre" tel était le titre fut bien goûtée de tous.

Une collation fut servie durant laquelle grands et petits purent visiter l'exposition. On voyait un peu partout des bras s'agiter pour dire "Regarde maman, c'est moi qui ai fait ça".

A la fin, des prix furent tirés au sort et firent plusieurs heureux.

Tout ça représente le travail de 2 mois et j'ai pu le réaliser grâce à l'aide de Nicole Bessette qui m'a secondée durant toute la durée de l'OTJ et aussi grâce à la coopération des parents qui ont su si bien comprendre qu'il y allait du bien de leurs enfants et qu'il fallait des efforts des deux côtés pour mener à bien cette tâche.

S'il y a eu tant d'activités et beaucoup de matériel à la disposition des jeunes, nous le devons à nos directeurs de l'Association des Loisirs qui n'ont pas reculé devant la générosité, le dévouement pour faire grandir la cause des Loisirs.

Lucie Surprenant
monitrice en charge

Trois des nôtres à l'heure des quilles

Deux quilleurs de S.-Jean et un de Lacolle se sont classés parmi les 34 premiers dans le tournoi éliminatoire de l'Heure des Quilles. Ils sont ainsi assurés de prendre part au programme télévisé de l'Heure des Quilles, au cours de la prochaine saison. Ce sont Réal Poulin et Charles Fortin, de Saint-Jean qui ont conservé la moyenne respective de 190 et 188 ainsi que Rolland Rémillard, de Lacolle, qui a conservé la moyenne de 191.13. Marcel Jarry, un jeune quilleur de Farnham a triomphé des 192 participants avec une moyenne de 196.9.

Les téléspectateurs feront connaissance avec de nouvelles figures et auront le plaisir de revoir quelques-uns de leurs favoris au cours de la prochaine saison.

LIGUE COMMERCIALE

Maurice Gagné est élu président

Plusieurs nouvelles figures ont animé l'ouverture de l'édition 1963 de la ligue Commerciale O'Keefe d'Iberville aux petites quilles; le signal se faisait lundi dernier à 9 h. au bowling Iberville. La nouvelle compétition compte sur un nouveau commanditaire, le Gagné T.V.

Maurice Gagné fut élu président de la plus importante ligue masculine locale, en succédant à Marcel McCaughan qui accepta la tâche de vice-président. Et c'est André Galipeau qui assumera le poste de secrétaire.

LE CLUB A BATTRE

Dès le début, le Restaurant Granger du captitaine André Galipeau s'avéra le club à battre en disposant du Marcel Chaussures par le compte de 4-0 alors que Michel Ouimette accordait un début prometteur aux nouveaux favoris avec un triple de 424 malgré une performance de 466 pour Ernest Hemmings dans le camp du capitaine G. Fortier.

Le O'Keefe de Guy Phaneuf a aussi commandé le respect des observateurs dans une victoire de 3-1 aux dépens du nouveau Iberville Fittings de Philias Côté. Buzz conservera éventuellement son poste de "poteau" pour les vainqueurs, après sa performance de 460 dont un simple de 218.

Gagné TV connaissait une victoire de 3-1 aux dépens du Studio Notre-Dame Enr. de Reuben Patterson, pour compléter le premier programme de la saison, alors que les nouveaux venus dans cet alignement devraient déterminer l'allure qu'ils ont entreprise. Dans ce nouveau groupe, J. Smith réussissait 442, D. Tougas 426 et N. Ladouceur 400. Chez les perdants, J. G. Lussier et Pat Patterson étaient le plus en évidence avec 426 et 425.

Grosses quilles à Iberville

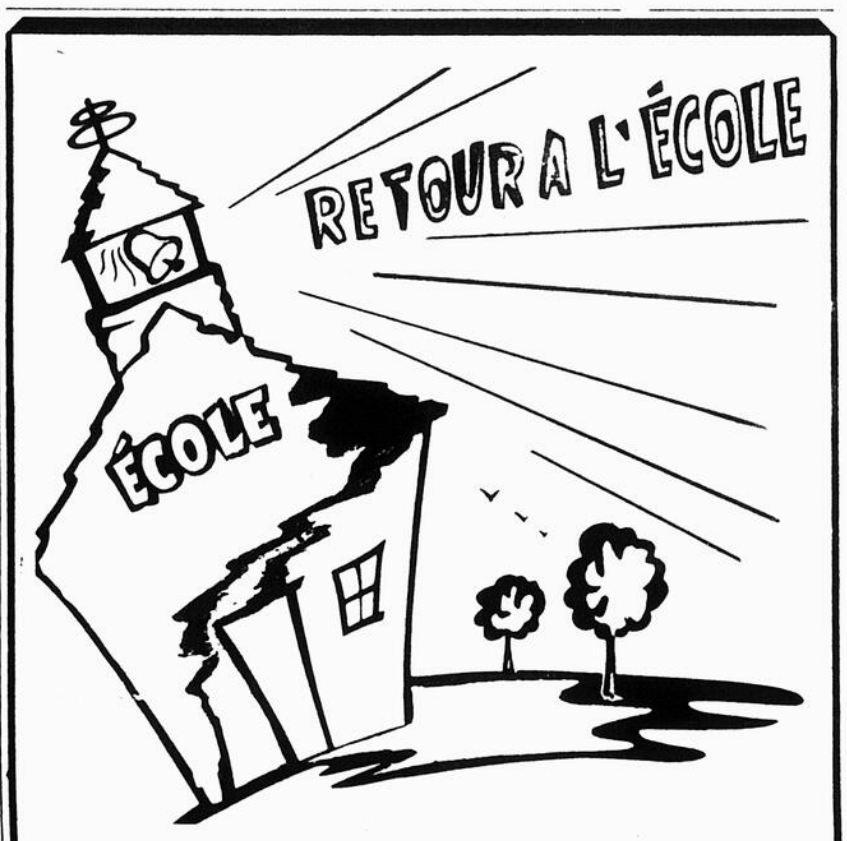
Les activités débuteront le 23

La ligue de balle-molle locale connaîtra une autre semaine d'activités et il sera favorable aux facteurs concernés de fixer l'ouverture de la nouvelle ligue Commerciale de grosses quilles à Iberville, au lundi 23 septembre. Chaque programme du circuit André Roy se déroulera le lundi à 7 h. p.m. au bowling Iberville.

Le président qui a su intéresser la nouvelle formation, réunissait les intéressés à une assemblée préliminaire où la cédule fut élaborée C'est le vice-président Gaston Dupré qui proposa un calendrier de 21 matches, le détail et la soirée aux dindes, exclus. Le secrétaire André Galipeau produira sous peu la cédule; on sait que seuls les joueurs locaux pourront participer.

LES NOUVEAUX RESPONSABLES

Les capts L. Messier, G. Daneau, C. Primeau et André Petit qui dirigeront les destinées du Taverne Maurice, Restaurant Chez Mickey, Boucher Express et Pepsi-Cola, auront le privilège de débuter la nouvelle compétition sur une base équitable. Les joueurs avaient jusqu'à mardi pour s'inscrire; c'est là que la liste des concurrents fut soumise au choix des responsables.

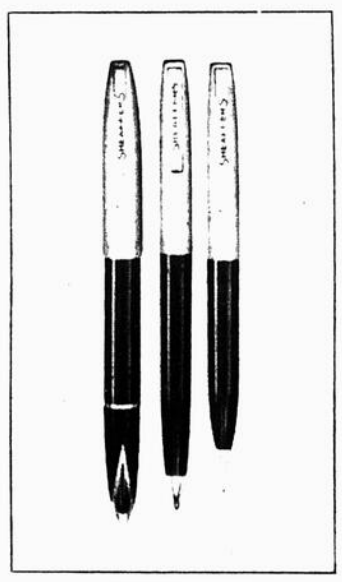


ATTENTION !

ETUDIANTS ! ETUDIANTES !

Gagnez

un magnifique ensemble 3 morceaux



SHEAFFER'S

d'une valeur de

$15.00

en demandant avec chaque achat votre coupon de participation.

Le nom de la personne gagnante sera connu lundi le 7 octobre 1963.

N'oubliez pas d'exiger votre coupon de participation avec chacun de vos achats de $1.00 et plus à la

LIBRAIRIE RICHELIEU

170, rue SAINT-JACQUES
SAINT-JEAN

Fl. 7-4110

PETITES ANNONCES

À VENDRE

Maisons ●

MAISON A VENDRE: A 253 rue Saint-Jean, pour être transportée. Pour informations s'adresser à 265 rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 6-3614. (5589)

A VENDRE: Maison en brique, 2 étages, Saint-Remi, rue Sainte-Thérèse, en bon ordre: $6,500.00. S'adresser à M. R. Lozeau, 1409 rue Saint-Denis, Montréal. (5612)

A VENDRE: Au rang Saint-Antoine, maison seule, à bon marché. Pour défaire ou transporter. S'adresser à Jos.-Emilieu Boyer, rang Saint-Antoine, Saint-Remi, Napierville; tél. 454-3716. (5621)

A VENDRE: Maison de 7½ pièces, planchers couverts de tuiles, eau chaude, 1 garage et deux hangars. S'adresser à 41 Centrale, Côte Ste-Catherine, cté Laprairie; tél. 632-1213. (5662)

A VENDRE: Maison à Napierville, avec grand terrain, situé près du village. — Aussi un terrain dans le centre du village. S'adresser à Cordonnerie Marion, Napierville ou Cordonnerie Centrale, 78, 1ère Rue, Iberville. (5653)

A VENDRE: A Napierville, bungalow en brique, 5 grandes pièces, système de chauffage air chaud, garage annexé, situé sur la rue de l'Eglise, près des écoles. S'adresser par téléphone à Saint-Jean: FI. 7-4873 ou FI. 8-4261. (5698)

A VENDRE: Maison deux logements située à Laprairie, coin St-Laurent et St-Henri. Pour informations s'adresser à M. Fernand Thibodeau, tél. OL. 9-0491. (5675)

A VENDRE ou à louer: Maison de 8 pièces, système de chauffage, au village de St-Isidore. S'adresser à M. Guy Dulude, St-Jacques-le-Mineur; tél. FI. 6-3330. (5685)

A VENDRE: Split Level, 6 pièces, $8,000, village Saint-Jacques-le-Mineur, système de chauffage. A bons termes. Terrain 60 x 100. S'adresser à Léopold Falardeau, St-Jacques-le-Mineur. (5686)

A VENDRE: Maison seule, 6½ pièces, système de chauffage air chaud, grand terrain, face à l'école Raymond, à 84 St-André, Ville Saint-Remi; tél. 454-2236. (5688)

A VENDRE: A Saint-Isidore, 120 arpents de terre franche, 65 arpents de terre noire, maison et bâtiments neufs avec commodités, roulant complet moderne, animaux et contrat de lait. Cause: maladie. S'adresser à Camille Poupart, St-Isidore, cté de Laprairie, P.Q. (5671)

Terrains ●

A VENDRE: 30 arpents de terre pour jardinage ou pour industrie, près de la ville de Saint-Remi; s'adresser à tél. 454-2429, Saint-Remi, Nap. (5624)

A VENDRE: Beau terrain de 55 x 95, situé à Saint-Remi, près du bowling Dupuis. Pour informations s'adresser à M. Germain Fournier, tél. MI. 3-8414, Saint-Mathieu. (5628)

A VENDRE: Trois terrains rue St-Laurent, à St-Luc, $1,200 chacun. S'adresser à André Provencher, Longueuil; tél. 674-0083. (5646)

TERRE A VENDRE
EQUIPEE OU NON

50 arpents de terre sur route 7, à Sabrevois, 30 milles de Montréal, 6 milles de Saint-Jean. Toute clôturée, fossés faits, facile de culture. Grange, écurie, laiterie, réfrigérateur à lait, trayeuse, 18 vaches, 16 arpents d'avoine, 35 tonnes de foin. Tracteur et toutes machines aratoires. Maison neuve en brique, 7 pièces avec cave. S'adresser à Philippe Maure, Sabrevois; tél. FI. 7-2741. (5582)

A VENDRE: Une terre de 104 arpents. Bonne pour le jardinage. Située à 1 mille du coin Douglas sur le rang St-André. S'adresser à M. James Tremblay, rang St-André, Napierville, Qué. (5681)

Autos - Motos ●

A VENDRE: Chrysler 1955 Windsor, 4 portes, sedan, bleu métallique. S'adresser à 610 rue S.-Jacques, appartement 2 ou tél. FI. 6-9659. (5434)

AUTO SPORT A VENDRE: Austin Sprite 1961, radio, chaufferette, 4 pneus neufs, jamais roulé l'hiver, en parfait ordre. Intérieur rouge, extérieur blanc et noir : $995.00. S'adresser à 906, rue St-Jacques, St-Jean; tél. FI. 7-1340. (5615)

A VENDRE: Camion "Chevrolet", capacité 1½ tonne. Bonne condition. S'adresser par tél. Saint-Remi, 454-3673. (5620)

A VENDRE: Bicycle "Exercycle". S'adresser par téléphone à FI. 8-2325. (5669)

A VENDRE: Automobile de marque Dodge 1955, 4 portes, en très bonne condition, peinture neuve, bas millage. S'adresser par tél. FI. 8-5335. (5264)

A VENDRE: Automobile de marque "Mercury" Montery 1958, 4 portes, tout équipé, très propre. S'adresser à Yvon Faille, Laprairie, R.R. No 2, tél. MI. 3-8386. (5258)

Divers ●

A VENDRE: Magasin général, bon chiffre d'affaires, avec propriété. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5654)

A VENDRE: Restaurant, bonne clientèle, à vendre pour cause de santé. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5655)

A VENDRE: Hôtel, 10 chambres, licence complète. Débit de 10,000 douzaines. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean, Qué.; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5656)

A VENDRE: Epicerie-boucherie, licence de bière avec propriété à vendre. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5657)

A VENDRE: Restaurant, propriété de huit pièces avec poulailler, capacité de 20,000 poulets, à vendre. Echange considéré pour propriété. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (6658)

A VENDRE: Motel 20 unités avec salle à manger, situé sur grande route, gros revenu, à vendre pour cause de santé. Echange considéré. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean, Qué.; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5659)

A VENDRE: Boulangerie avec propriété de deux logis, à vendre. Bon revenu. Echange pour propriété ou hôtel. S'adresser à Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean, Qué.; tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (5660)

A VENDRE: Restaurant, bonne clientèle, logis à même. Aucun prix raisonnable refusé. Grosse fournaise à l'huile bien propre et poissons tropicaux et aquarium, à vendre. S'adresser à 320 rue St-Georges coin Papineau, Saint-Jean. (5648)

A VENDRE: Beau site comprenant restaurant, 3 cabines, 1 chalet situés sur l'Ile Ste-Thérèse, extrémité nord, 1 mille de la future route Montréal-Sherbrooke. S'adresser à M. Yvan Tétreault, tél. FI. 8-4870. (5252)

A VENDRE: Combine "Cockshutt" 422, trainante, en très bonne condition. S'adresser à Mme Arcade Demers, rang Saint-Raphaël, Laprairie; tél. MI. 3-8516. (5613)

A VENDRE: Refroidisseur à lait usagés 4 à 16 bidons. S'adresser à M. Maurice Bourgeois, Napierville, tél. CH. 5-3322. (5533)

A VENDRE: Piano "Lindsay", 1 foyer électrique et 1 poêle à bois, blanc. S'adresser à Arger Barbeau, Grand Rang, Saint-Remi, Napierville. (5623)

A VENDRE: Set de salon, $25.00; Set de cuisine, $12.00; Radio, $15.; Poêle électrique 40 pouces en parfaite condition, $40.00; Réfrigérateur, $60.00; Lessiveuse, $12.00 ; etc. S'adresser à tél. FI. 8-5490, 312, rue Champlain, Saint-Jean. (5627)

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (4357)

A VENDRE: Poêle au gaz, 4 ronds Petit réfrigérateur électrique Astral, S'adresser: Napierville; tél. CH. 5-3392. (5557)

ARTISTE PEINTRE vendrais tableaux, balerines, paysages de toutes sortes, tous encadrés. Prix à partir de $5.00. S'adresser à Mme J.-L. Ménard, 290 St-Alexandre, Longueuil. (4464)

A VENDRE: Bas de nylon, 1ère qualité, 25¢ la paire; second, 20¢ la paire. Pointures et couleurs assorties; aussi bas médical, valeur $5.95 pour $1.00. S'adresser à 429 rue Baillargeon, Saint-Jean; tél. FI. 7-3747. 14700)

A VENDRE: Salon de coiffure établi depuis plusieurs années, clientèle de choix, très bon chiffre d'affaires. Cause: départ, plus logis complet et meublé. S'adresser à: Salon Gilles, 205 rue St-Jacques (coin Mercier) St-Jean. Tél FI. 7-1470. (5331)

SPECIAL

A VENDRE: Plusieurs T.V. usagées en parfaite condition.

21" $50.00
17" $40.00

S'adresser à Ouimet T.V., tél. FI 7-7383. (5334)

A VENDRE: Tracteur "Massey Harris" 30. Pelle hydraulique avec fourche à fumier pour "Ferguson" ou "Ford"; charrue "Ferguson" 2 raies. S'adresser à Antoine Boire, Napierville; tél. CH. 5-3454. (5253)

A VENDRE: Set de cuisine très propre, armoire en métal blanc table de salon et fauteuil. Le tout très propre. S'adresser le soir par téléphone: FI. 6-9948. (5652)

A VENDRE A PRIX SPECIAUX: Andaineuse 10 pieds légèrement usagée à $2,200.00; moissonneuse-batteuse, automotrice "Oliver" No 25 avec attachement à lin 10 pieds; 1 lieuse M.C. usagée, $35.00; Fourragère "Case" P.T.O. avec attachement à blé d'Inde, $40.00; souffleuse à fourragère "Dion" P.T.O., table 30 pouces, $350.00; coupe-ensilage "Dion" à $200.00; Boîtes à grain 125 MTS, valeur $250.00 pour $200.00; Wagon capacité 3 et 5 tonnes, sans pneus, $135.00 à $200.; 2 épandeurs à fumier 70 MTS à $75.00; tondeuses à gazon 3 CV à gazoline; vis à grain, tracteur MC Super HC à $600.00; tracteur et pelle "Cockshutt" 20 au prix de $500; tracteur "Oliver" 77 et pelle à $2,500. — S'adresser à Gérard Brault et Frères, 582, rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 6-3910. (5639)

A VENDRE: 200 poulettes "Rhodes-Island"; 100 poulettes "Lephorn" de 5 mois, commencent à pondre. S'adresser à M. Maurice Lussier, tél. 454-3487. (5667)

A VENDRE: Meubles pour trois pièces, reprise de finance, ayant servi 3½ mois: Set de chambre (commode, bureau double avec miroir, lit); set de salon, divanport 2 morceaux; set de cuisine chromé 5 morceaux; 2 tables de salon, 1 lampe de salon; 1 réfrigérateur. Le tout pour la balance des paiements: $368.13. Termes faciles si désiré. S'adresser à Ethier et Frères, Saint-Blaise; tél. FI. 6-3122. (5644)

A VENDRE: Fournaise "Duo-Term" à l'état de neuf. S'adresser à 222, rue St-Pierre, Saint-Jean. (5262)

● ATENTION JARDINIER

Granges en bois, couvertes en tôles de 100 pieds da longueur. Camion "International" 2 tonnes, 1956 pour jardinier; tracteur "Farmall A" avec loader et sarcleur; "Ford" hydraulique; 2 herses à disques; charrues hydrauliques et traînantes ainsi que charrue à rigoles pour tracteur "Ford"; planteur à tomates, herses à finir, 2 wagons et toutes autres machines et instruments utiles à un jardinier. Pour informations, s'adresser à Roméo Ste-Marie, tél. OL. 9-5042. (5691)

A VENDRE: Poêle blanc très propre, à l'huile, grille pour bois et charbon. Set de chambre. Moulin à laver. Couiellerie. Foyer avec accessaires. S'adresser à 101 boulevard du Séminaire, Saint-Jean. (5703)

● AUDIN AMEUBLEMENTS USAGES:

Achetons, vendons, échangeons, poêles, réfrigérateurs, sets de cuisine, fournaises, sets de salon, sets de chambre à coucher, lits d'enfants, chaises-hautes, carrosses, moulin à laver, etc... S'adresser à 312 rue Champlain, Saint-Jean; tél. FI. 8-5490. (5695)

A VENDRE: Robe de mariée blanche, longue, avec accessoires. Grandeur 10-11 ans. Téléphoner à 454-3846. (5696)

A VENDRE: Fournaise en très bon état. Grosseur 15 x 24. Aussi tuyaux et barils (drums) à vendre. S'adresser à Y. Payette, 339 Jacques-Cartier, Saint-Jean; tél. FI. 8-5281. (5676)

A VENDRE: Accordéon - piano, imitation d'écailles, 12 basses, comme neuf. Avec mallette. Appelez FI. 7-3894. (5677)

● A CONTRECOEUR
près des gigantesques usines et hôtel
GRANDE ROULOTTE A PATATES FRITES AVEC TERRAIN
Valeur $6,000 pour $2,000
S'adresser à Yvon Bazinet. (5682)

GRANDE VENTE

MIEL FRAIS. Directement du producteur. Escompte jusqu'à 20%. Prix du gros à la caisse. Abondante récolte de première qualité. Aussi miel en rayon. S'adresser à M. Bruno Racine, rang St-Claude, St-Philippe de Laprairie, à ½ mille de la route 9B; tél. MI. 3-8181, Montréal. (5683)

A VENDRE: Endaineuse automotrice "John Deere", plate-forme 10 pieds. Très bonne condition. S'adresser au Garage Roch Fortin Enr., tél. CH. 5-3624 ou CH. 5-3610. (5697)

A VENDRE: Manteau pour demi-saison et hiver, grandeur 20 ans. S'adresser à Saint-Remi de Napierville; tél. 454-2362. (5689)

A VENDRE: Une boite de camion renfermée ainsi qu'un abri. Structure chaussée sur le 825, embrayage au complet, démarreur, générateur, réservoir à gaz, chaufferette. Toutes ces pièces sont pour un "International" 1952. S'adresser à Maurice Guilbeault, tél. 454-2767. (5690)

A VENDRE: Une pompe électrique, une brouette, une lieuse à grain "Cockshutt" de 6 pieds, un attelage double à chevaux et une toile de 15' x 30'. Toutes en très bonne condition. S'adresser à tél. MI. 3-8600, M. Wilfrid Dulude. (5692)

A VENDRE: 2 ensembles 3 morceaux (1 hiver, 1 automne); 2 ensembles 3 morceaux pour garçons (1 hiver, 1 automne); 2 paires de jambières en cuir, marque "Parker". S'adresser par téléphone à FI. 6-9385. (5693)

A VENDRE: Vaches et taures vaccinées, venant d'Ontario. S'adresser à Philippe Favreau, 125 Côte Ste-Catherine, Laprairie; tél. 632-0569. (5694)

A VENDRE: 1 réfrigérateur, 1 poêle à bois, 2 poêles 220 volts, 1 set de salon, 2 divans, 1 set de cuisine chromé, 1 bureau, 2 parcs pour enfants, lit complet toute largeur, 1 chaise-haute d'enfant; 1 laveuse, 1 radio combiné, 1 poêle 220 volts combiné à l'huile, cage à serin. S'adresser à 175 rue Bouthillier, Saint-Jean; tél. FI. 7-7433. (5267)

A VENDRE: 2 fournaises à l'huile: une petite et une moyenne, très propres, en bonnes conditions. S'adresser à 138, rue Notre-Dame, St-Jean. (5265)

A VENDRE: Arrache-patates "International", avec pont. S'adresser à Maurice Lefrançois, 108 Lachapelle, Ville Saint-Remi; tél. 454-2183. (5687)

A VENDRE: Presse à cidre, état neuf, pour 15 bouches de pommes avec accessoires: $50.00; baril en chêne, $4.00; cruche blanche d'un gallon, 15c; bouteille de champagne (vide), 10c. S'adresser par tél. FI. 8-2080. (5263)

A VENDRE: poêle émaillé blanc, très propre, réchaud et réservoir, 2 bons brûleurs, accessoires pour bois et charbon; aussi réservoir à l'huile 200 gallons, sur support, pour l'installation. S'adresser par tél. FI. 6-5517. (5259)

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...

LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

ARSENE LEBLANC

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente — Evaluation — Administration — Placement

330 Laurier Tél. FI. 8-5363 Saint-Jean

Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec.

Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

Les Immeubles Richelieu Enr.

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

59, rue Cousins FI. 7-4527 Saint-Jean

Vraie occasion et libre immédiatement

RUE LATOUR: face au parc, bungalow 5 pièces, brique et pierre, système, magnifique terrain, 60 x 100, prêt 5½%, loyer $68. taxes incluses, comptant minimum: $2,500. Prix: $13,950.

IBERVILLE: Bungalow 6 pièces, foyer naturel, façade pierre, magnifique terrassement, $10,500. 6%, comptant minimum $3,000. Demandez à voir.

Annonces classées

A LOUER

Logis ●

A LOUER: Logis de 4½ pièces, chauffées, location centrale, 220 v., renseignements FI. 7-2420 ou FI. 8-3256. (5049)

A LOUER: Grande chambre dans le centre de la ville, eau chaude, téléphone. S'adresser à 207 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (4659)

A LOUER: Logis de 5 pièces, chauffées, garage. S'adresser à 778 rue Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3838. (4299)

A LOUER: Appartement, boudoir meublé avec "hide-a-bed", matelas "Beauty Rest", entrée privée dans un site résidentiel, cuisine séparée avec réfrigérateur, poêle électrique pour 1 ou 2 personnes. S'adresser à 374 rue Frontenac, Saint-Jean. (5174)

A LOUER: Logis de 3 pièces à 127b, rue Mercier, Saint-Jean, réservoir eau chaude, 220 v. S'adresser à tél. FI. 6-9585. (4854)

A LOUER: Logement de 5 pièces avec eau froide, 220 volts, situé dans la 2e Ligne, à S.-Blaise. S'adresser à Léon Fortin, tél. 6-4622. (5247)

A LOUER: Logis 3 pièces, 2e étage, eau chaude, 220 volts, libre. S'adresser à 257 Jacques-Cartier, Saint-Jean; tél. FI. 7-3314. (5245)

A LOUER: 1 chambre, aussi trois pièces meublées, chauffées, éclairées, place tranquille. Appelez à Saint-Remi, Napierville: 454-2255. (5622)

A LOUER: Logis ou magasin. Chauffé, éclairé. Coin boulevard St-Joseph et Notre-Dame, Saint-Jean. S'adresser à FI. 6-9585. (4347)

A LOUER: A Iberville, coin du pont, maison appartement, logement de 5 pièces chauffées, eau chaude. Pour informations s'adresser à 265 rue Saint-Jacques, Saint-Jean; tél. FI. 6-3614. (4778)

A LOUER: A 272 S.-Germain, logis libre et moderne de 3 grandes pièces. Ménage fait à neuf. S'adresser par tél. à FI. 6-5279 ou 6-6050. (5524)

A LOUER: logement de 4 pièces, 220 volts avec eau chaude, dans un haut, situé à 307 Jacques-Cartier. S'adresser à Mme Ubald Rémillard, 57 St-Denis, St-Jean; tél. FI. 8-3182. (5257)

A LOUER: Logis de 4½ pièces, peint à neuf, entrée 220 volts, planchers bois franc. S'adresser à René Beaudin, 48 St-Remi, Ville Saint-Remi; tél. 454-2328. (5643)

A LOUER: Très belle salle meublée, 25 x 30 pieds, au centre de Saint-Jean. Appropriée à des réunions privées ainsi qu'à des répétitions de chorales ou orchestres. Propice à l'enseignement: chant, solfège, danse, piano (compris), langues, maternelles, etc... S'adresser par tél. FI. 6-6831, 7-7348, 8-3132, 7-2957. (5699)

A LOUER: Logement de 5 pièces en face du couvent Notre-Dame à 133 De Salaberry. Aussi lot à vendre, 60 x 110 à Farnham. S'adresser par tél. FI. 8-3778. (5266)

A LOUER: Logement chauffé, moderne. S'adresser à 169, rue Collin, Saint-Jean; tél. FI. 6-4345. (5261)

A LOUER: Logis de 5 pièces, à 101, rue Marchand. S'adresser à 259 rue Laurier, Saint-Jean; tél. FI. 6-5735. (5678)

A LOUER: Logement de 4 pièces, eau chaude, dans un bas, avec garage. Aussi logement de 3 pièces, 220 volts, eau chaude, grande terrasse, $30 par mois. S'adresser à 89a, 9e avenue, Iberville; tél. FI. 6-6937 (après 6 heures p.m.). (5700)

A LOUER: Appartement très propre, sur coin de rue, dans maison neuve, entrée privée et balcon, 220 volts, douche, toilette, cuisine, réfrigérateur et poêle fournis. Très bien pour personne seule. S'adresser à 252 rue Trahan, apt 1, St-Jean; tél. FI. 6-9445. (5684)

A LOUE: Logis de 3 grandes pièces. S'adresser à 54, rue Mercier, Saint-Jean. (5704)

A LOUER: A Saint-Constant, terre de 105 arpents cultivables, en très bonne condition. S'adresser à M. Eloi Payant, rang St-Pierre; tél. MI. 3-8490. (5702)

Chalets ●

A LOUER: Chalet moderne, 3 pièces, meublé, eau chaude courante, douche, quai pour yatch, préférence pour la saison. S'adresser par tél. FI. 8-2843. (4884)

ON DEMANDE

★ **Transaction immobilière**
POUR toute transaction immobilière, consultez Fernand Guérin Enr., courtiers en immeubles, 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (4086)

ON DEMANDE: Vendeurs demandés pour la vente à domicile. Nous payons 40% à 60% sans cota. Licence payée par moi-même. Ecrire ou téléphoner à Gérard Roy, gérant des ventes, 100, rue Grégoire, tél. FI. 8-5005, Saint-Jean. (5112)

Pour réparations de matelas
à ressorts ou matelas faits sur commande, s'adresser à Conrad Robert, Mont St-Grégoire, tél. FI. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (4948)

ETUDIANTS DEMANDES
Etudiants qui voulez gagner vos études durant vos vacances: VENEZ me voir, j'ai pour vous de l'ouvrage au pourcentage. En plus, BOURSE d'étude. S'adresser à 100, rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-5005, Gérard Roy. (5113)

FILLE DEMANDEE pour garder les enfants de 6-8-9 ans dans une maison privée. S'adresser à 318 St-Jacques, tél. 7-1905 après 5 heures. (5256)

HOMMES DEMANDES:
Hommes possédant camion ou capital pour en acheter pour distribution de liqueurs douces dans Saint-Jean et les environs. Clientèle établie depuis 25 ans. S'adresser à Breuvages Corona, 0650 Atwater, Verdun; tél. POntiac 7-3555. (5630)

OPERATRICES D'EXPERIENCE demandées dans vêtements sports pour dames ainsi que robes pour dames. Bonne condition. Pour informations, s'adresser à Henryville, tél. 321. (5651)

FEMMES DEMANDEES:
Si vous conduisez une auto . . . si vous disposez de 3 ou 4 heures de libre dans la journée et que vous aimeriez faire un travail intéressant consistant à faire une fois par mois des appels à un groupe de clientes en cosmétiques dans l'arrondissement de Saint-Jean et que vous pouvez faire de la petite livraison, écrivez à STUDIO GIRL COSMETICS, Dépt. CW-38, 840 ave. Lafleur, Montréal 32. — Vous pouvez gagner jusqu'à $5.00 l'heure. (5674)

COUTURIERES DEMANDEES IMMEDIATEMENT
Travail à la maison pour faire de la couture. Nous fournissons les matériaux et payons les deux transports. Pas de taxe à payer. Travail à la pièce. S'adresser à: Dépt. 2, Boîte 7010, Adelaide Post Office, Toronto, Ontario. (5680)

ON DEMANDE: Voyageur entre Saint-Jean et Montréal via pont Victoria qui prendrait passager (étudiant) pour St-Lambert. S'adresser à tél. FI. 7-1402. (5701)

DIVERS

NETTOYAGES intérieurs, "Richelieu Enr.". Lavages de murs, plafonds et planchers. S'adresser par tél. FI. 7-2513. (4135)

TAPIS: 10,000 verges de tapis neufs ou imparfaits, usagés ou seconds, en coupons ou à la livre, couleurs assorties, de quoi couvrir toutes grandeurs de planchers à partir de $1.00 la verge carrée. Posage si désiré. Ligne de prélarts au complet, tuiles à partir de 05¢ l'unité. S'adresser à J.-C. Lanctôt, marchand général, St-Isidore côté Laprairie; tél. 454-9882. (4602)

J.-L. HOULE, pédicure, sera à l'hôtel Saint-Jean les 14 et 15 août, 11 et 12 septembre, 9 et 10 octobre, 6 et 7 novembre, 4 et 5 déc., pour cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel St-Jean: tél. FI. 6-6886. (4412)

MADAME: Pour réparations de machines à coudre, laveuses ou pièces à rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 96, rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et vente d'accessoires. (4482)

Pour vos réparations de — Machines à coudre —
ATTENTION! Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-William" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (4767)

REAL BEAUDIN
Bardeaux d'asphalte de tous genres, Ribbonstove et Rolebrick de toutes les couleurs, slate surface 90 lb., papier isolant, etc... et autres matériaux de construction. S'adresser à 226 rue St-Alexandre, Napierville, P.Q. (4803)

● **Pour toute TRANSACTION IMMOBILIERE,** consultez FERNAND GUERIN ENR. courtier en immeubles, 455 Carré-Dieppe, Saint-Jean; tél. FI. 8-4362. (5663)

STUDIO CHARMIS
POURQUOI être MALHEUREUREUSE à cause de ces poils follets? Tout peut disparaître en un rien de temps. Rendez-vous en toute confiance au Studio Charmis, 242, rue St-Jacques, St-Jean. (5672)

AVON
MESDAMES . . . Les ventes de Noël commencent tôt chez Avon... Vendez à temps plein ou partiel. D'excellents territoires de vente sont disponibles. Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, Qué. (5673)

AVIS PUBLICS

COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE
ETATS-UNIS ET CANADA

AVIS AU PUBLIC
VOIE NAVIGABLE CHAMPLAIN

La Commission mixte internationale tiendra des audiences publiques aux endroits mentionnées ci-dessous afin d'étudier la possibilité pratique et les avantages économiques soit de l'amélioration, soit de l'aménagement d'une voie navigable à partir du fleuve Saint-Laurent, au Canada, par le lac Champlain, jusqu'au fleuve Hudson, à Albany, aux Etats-Unis.

Le 5 juillet 1962, les gouvernements du Canada et des Etats-Unis ont demandé à la Commission:

I) d'étudier la possibilité pratique et les avantages économiques de l'amélioration de la voie navigable existante depuis Sorel, sur le fleuve Saint-Laurent, jusqu'au fleuve Hudson à Albany, et, le cas échéant, à quelle profondeur et quelle largeur minimums;

II) d'établir un état estimatif des dépenses qu'entraînerait dans chaque pays l'aménagement de la voie navigable auxdites profondeur et largeur minimums;

III) de faire une appréciation économique des avantages et des inconvénients que comporterait pour les deux pays, conjointement et séparément, l'amélioration de ladite voie fluviale jusqu'auxdites profondeur et largeur minimums;

IV) d'étudier de la même manière tous autres parcours que pourrait suivre une voie navigable reliant le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur ou dans les environs de Montréal, et le fleuve Hudson, à Albany, en passant par le lac Champlain, et qui seraient à la fois réalisables et économiquement avantageux;

V) de tenir compte, dans son étude et son rapport, des effets que l'amélioration de la voie navigable existante ou l'aménagement d'autres parcours entraîneraient aux points de vue conservation, récréation, ou autres utilisations bénéfiques.

Conformément à ce qui précède, les audiences ont pour but de recueillir les témoignages et les faits dont il sera tenu compte au cours de l'enquête.

La Commission recevra les déclarations orales, mais pour plus d'exactitude, les faits et arguments importants devront lui être présentés par écrit. Les soumissions écrites doivent, si possible, parvenir aux sesrétaires dix jours avant l'audience. Il convient de les déposer en cinquante exemplaires.

LIEUX ET DATES DES AUDIENCES:

N.Y. State Assembly Chamber, Albany, N.Y.: lundi le 16 septembre 1963, 9 h. 30 a.m.

City Hall Auditorium, Burlington, Vt.: mardi le 17 septembre 1963, 9 h. 30 a.m.

Hawkins Hall, Small Auditorium, State University College, Plattsburg: mercredi le 18 septembre 1963, 9 h. 30 a.m.

Edifice du Revenu National, 2e étage, SaintlJean, P.Q.: jeudi le 19 septembre, 9 h. 30 a.m.

Auditorium Municipal, Sorel, P.P.: vendredi le 20 septembre 1963, 9 h. 30 a.m.

Chambre 208, 685 Cathcart, Montréal, P.Q.: lundi le 30 septembre 1963, 9 h. 30 a.m.

W.A. BULLARD,
Le Secrétaire de la Section des Etats-Unis,
Commission mixte internationale,
788, Federal Trade Building,
Washington 25, D.C.
D.G. CHANCE,
Le Secrétaire de la Section canadienne,
Commission mixte internationale
75, rue Albert,
Ottawa 4, (Ontario).

CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT D'IBERVILLE.
DANS LA COUR SUPERIEURE, District d'Iberville.
No 11,710
LUCIEN BOUDREAU,
Demandeur
— Vs —
ANDRE BEAUCHAMP,
Défendeur
— et —
J. HONORE LOISELLE,
Opposant

Il est ordonné au Défendeur de comparaître au Palais de Justice, à Saint-Jean, Qué., le 24 septembre 1963, à dix heures de l'avant-midi.

Saint-Jean, Qué., ce 8e jour d'août 1963.
Maurice Côté,
Député-Protonotaire, C.S.

SOUMISSIONS

DEMANDES DE SOUMISSIONS

DES soumissions sont par la présente demandées par la Municipalité de la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste pour l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver année 1963-64.

Ces soumissions sont demandées pour l'ouverture et l'entretien des chemins d'hiver des rangs Grand Bernier, Petit Bernier et la Montée Petit Bernier, soit une longueur de 7.390 milles.

En produisant sa soumission, le soumissionnaire devra fournir une liste de son équipement et outillage pouvant être utilisés pour l'accomplissement du travail.

Cette municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse, ni aucune des soumissions reçues à la suite de cette demande.

Saint-Jean, P.Q.,
ce 12 septembre 1963.
Municipalité de la Paroisse Saint-Jean l'Evangéliste,
Geo.-Emile Bouchard,
secrétaire-trésorier
39 Grand Bernier,
Saint-Jean, P.Q.

DEMANDES DE SOUMISSIONS

DES soumissions sont par la présente demandées par la Municipalité de la paroisse de Saint-Jean l'Evangéliste pour l'ouverture et l'entretien des rues pendant la saison d'hiver 1963-64.

Les rues pour lesquelles nous demandons des soumissions sont situées de chaque côté du Rang Richelieu, soit à entretenir une longueur de 8.5 milles plus ou moins.

Ces rues devront être ouvertes à la circulation au plus tard à 6.30 heures a.m.

Ces soumissions devront être à l'heure et au contrat et devront nous parvenir avant 8 heures de l'après-midi le 5 octobre 1963.

La Municipalité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues en réponse à la présente demande.

Saint-Jean, Qué.,
ce 12 septembre 1963.
Municipalité de la Paroisse Saint-Jean l'Evangéliste,
Geo.-Emile Bouchard,
secrétaire-trésorier
39 Grand Bernier,
Saint-Jean, P.Q.

Finale Cowansville . . .

(suite de la page 10)

vec le retour du sympathique Normand Choquette au premier coussin et aussi de Gilles Laberge à l'arrêt-court. Dimanche dernier ces postes furent occupés par Gilles Cardinal au 1er sac, pendant que Jacques Thibodeau était derrière le marbre et Gaston Dupré à l'arrêt-court. La deuxième joute de ce double aura lieu sous les réflecteurs à 8 h. précises. Il semble que Normand Labonté soit le choix de Trahan pour officier au monticule et on lui opposerait Paul Péloquin. Donc, la finale de la Ligue de Fastball Inter-Cités se poursuit dimanche avec S.-Jean et Cowansville aux prises au Stade à 2 h. et en soirée à 8 h. L'action serait à son meilleur et les amateurs de fastball seront servis à souhait dans ces deux occasions. Qu'on se le dise et supportons nos joueurs.

Automobilistes, ralentissez!

REPARATIONS ELECTRIQUES
Laveuses automatiques, sécheuses, poêles, réfrigérateurs et petits appareils domestiques.
L. DANIEL — 7-7358
138 Place du Quai — FI. 7-4951

● **A VENDRE**
Propriété de 12 pièces dans le rang Richelieu près du Golf 6 chambre à coucher; 1 grand living-room; grande salle à manger; 1 cuisine; 1 solarium chauffé; 2 chambres de bain; 2 foyers en bonne condition; système de chauffage eau chaude à l'huile; terrain 200 x 100. Possession immédiate. Prix très intéressant pour argent comptant.
S'adresser à Armand Baraby
229 Champlain, Saint-Jean
Tél. FI. 7-1212

STRUCTURES
A. C. Fleischmann
INGENIEUR-CONSEIL
SAINT-JEAN 192 Richelieu FI. 7-4966
MONTREAL 731-3556 Appelez à nos frais

POUR VOS
Tapis et carpettes
MUR-A-MUR
Assurez-vous du prix de la manufacture en vous adressant à
Tél. FI. 8-4017
VENTE ET POSAGE

Bel hommage du diocèse de Saint-Jean au Sacré-Coeur

Les quelque deux mille fidèles qui sont venus du diocèse de S.-Jean à la Chapelle de la Réparation, dimanche dernier, en ont eu pour leur générosité car ils ont vécu là des heures inoubliables, d'une intense vie spirituelle et goûtée à la manière de saint Jean l'ardent amour du Coeur de Jésus. Les joies qu'ils ont rapportées de leur pèlerinage, ils l'ont expérimenté, valent cent fois mieux que toutes celles qu'ils ont refusé d'aller chercher ailleurs.

C'est Mgr Laurent Brault, p.d., qui a célébré le Saint-Sacrifice, comme délégué de S. E. Mgr Coderre, rendu en Europe pour le Concile. Grâce au rôle du commentateur qui était dans l'occurence M. Roland Germain, toute l'assistance recueillie a pu participer très activement et très pieusement aux saints mystères. L'assistance s'est sensiblement rendu compte que la messe était vraiment sa messe, et l'offrande du Fils à son Père, vraiment son offrande. Les protestants qui viendraient maintenant assister à nos messes ne pourraient plus dire que "nos messes sont muettes" comme ils se plaisaient à dire avec raison

Le sermon fut prononcé par M. l'abbé Antoine Surprenant, curé de Saint-Thomas d'Aquin à S.-Lambert. Il a su mettre en lumière ces leçons si pratiques que nous donne Paul dans l'Epitre du jour:

"Le fruit de l'Esprit est charité, joie, paix, patience, affabilité, bonté, longanimité, magnanimité, mansuétude, fidélité, douceur, tempérance et chasteté.

Toutes autant de vertus qui sont inconnues des païens et qui sont la marque des enfants de Dieu, des baptisés. Toutes ces vertus ont le prochain pour objet; c'est que Dieu veut que nous soyons pour nos frères ce que le Christ est pour nous, l'expression et la manifestation de son Amour.

A 2 h., ce fut l'incomparable chemin de la croix dans le bosquet du sanctuaire. Le Père Victorin, capucin, bien connu à S.-Jean nous a fait suivre Jésus sur la voie douloureuse en excitant en nous le regret et le ferme propos de nos coeurs coupables.

Béni soit le Divin Coeur de Jésus pour les bienfaits réels mais impondérable de ce beau pèlerinage! Qu'il accorde à tous ceux qui l'ont fait réussir, ses plus abondantes bénédictions.

Les Foyers Notre-Dame reprennent leurs activités

A leur prochaine réunion mensuelle, les Foyers Notre-Dame du diocèse ont invité comme conférencier M. Roland Dorris, p.s.s., professeur de théologie morale au Grand Séminaire de Montréal.

M. Dorris a intitulé sa causerie: "La fécondité du foyer". Il démontrera à son auditoire que la mission de procréation est confiée, non à l'instinct du couple, mais à son intelligence, à son jugement et à sa foi.

Cette conférence sera suivie, comme d'habitude, de la messe et d'un goûter.

Comme les Foyers Notre-Dame se sont divisés en trois sections depuis quelques mois, leur réunion mensuelle se tiendra aux dates et endroits suivants:

- **Mercredi le 18 septembre, à l'école St-Patrick de St-Jean, pour les couples de la région;**
- **Jeudi le 19 septembre, à l'église Notre-Dame-de-Grâces, Cité de Jacques-Cartier (coin Ste-Foy et Tremblay), pour les couples de la Rive-Sud ayant moins de 10 ans de mariage;**
- **Mercredi le 25 septembre, à l'église Notre-Dame-de-Grâces également, pour les couples ayant de 10 à 20 ans de mariage.**

Tous les jeunes couples désireux d'améliorer leur vie conjugale et familiale sont cordialement invités. L'entrée est libre.

Retraites à la Maison Sainte-Bernadette

DU 20 au 22 septembre:
Retraite pour demoiselles.
R. P. A. Boivin, c.ss.r.

Du 23 au 26 septembre:
Retraite de spiritualité pour dames et demoiselles.
R. P. A. Boivin, c.ss.r.

Du 27 au 29 septembre:
Retraite pour jeunes filles.
R. P. G. M. Ouellet, s.m.m.

Du 30 septembre au 3 octobre
Retraite pour dames.
R. P. G. M. Ouellet, s.m.m.

Prière de s'inscrire à l'avance en s'adressant à la Directrice, Tél. FI. 8-3555, Maison Ste-Bernadette, 430 rue Champlain, Saint-Jean.

Le congrès diocésain des Commissions scolaires à Jacques-Cartier, dimanche le 6 octobre

Dimanche, le 6 octobre 1963, à 9 h. 30 a.m., se tiendra, à l'école Régionale de Chambly, 1330 Curé-Poirier, Cité Jacques-Cartier, l'assemblée générale et le 8e congrès diocésain de l'Association des Commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean-de-Québec Inc.

Ce congrès sera sous la présidence d'honneur de M. Jean Leduc, président général de la Fédération provinciale des commissions scolaires catholiques du Québec.

M. P. E. Landry, de Lacolle, président de l'Association, agira comme président de l'assemblée générale.

Toutes les commissions scolaires du diocèse sont instamment priées de déléguer leurs commissaires et secrétaire-trésorier à ces assises.

Cette assemblée générale fera le point cette année de toutes les activités passées et l'orientation à donner pour le futur.

L'après-midi sera consacré à tenter l'unité pédagogique d'orientation, des programmes et du livre à l'école primaire et secondaire.

Le diocèse de Saint-Jean a toujours été à l'avant-garde de l'éducation et si nous voulons continuer à donner l'exemple au reste de la province, qu'on fasse d'abord l'unité dans l'action en faisant de ce congrès l'affaire de tous les commissaires sans exception, car seul le commissaire d'école est réellement mandaté par le peuple pour s'occuper de l'éducation exclusivement.

A vous donc de prendre vos responsabilités car il ne faut pas se faire d'illusions, si le commissaire d'écoles avait toujours pris sa responsabilité et accompli la tâche pour laquelle il a été élu, nous n'aurions peut-être pas aujourd'hui, le retard constaté dans l'éducation, le rapport Parent et toutes les polémiques autour du bill 60.

Qu'on se décide une fois pour toutes à agir dans le vrai sens du mot, qu'on fasse l'unité dans l'action, les programmes, les livres, l'orientation et la tâche sera simplifiée du moins dans notre diocèse.

L'association compte sur tous le 6 octobre prochain.

Shower mixte à Saint-Michel

Samedi le 14 septembre à la salle Lafleur de St-Michel, il y aura soirée en l'honneur de Mlle Laurence Cardinal et de M. J.-Pierre-Solliec. Il y aura orchestre et goûter.

Les activités Lacordaire

NOUVEL AUMONIER DIOCESAIN

C'est avec plaisir que le Conseil diocésain des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc accueillait mercredi dernier son nouvel aumônier, M. l'abbé Paul Deland.

En cette circonstance, M. l'abbé Antoine Rémillard ancien aumônier qui se dévouait corps et âme pour le mouvement depuis près de 10 ans, voulut bien venir présenter et installer son successeur nous assurant que notre nouvel aumônier était vendu à notre cause, qu'il a fait ses preuves dans le passé comme aumônier du cercle local de la Cathédrale et il terminait lui souhaitant autant de bonheur qu'il en avait reçu durant ses dix années avec nous.

En retour, M. l'abbé Deland répondit qu'il avait accepté avec joie cette nomination, qu'il gardait un bon souvenir du mouvement alors qu'il était au local; enfin, il se dit prêt à se donner totalement au mouvement et voudrait un contact avec tous les cercles du diocèse et participer à toutes les activités du diocèse.

Donc mille mercis à M. l'abbé Antoine Rémillard qui nous quitte et très cordiale bienvenue à M. l'abbé Deland.

JOURNEES PREPARATOIRES AU CONGRES

Notre congrès diocésain se tiendra, cette année, le 13 octobre à Saint-Constant. Il est de coutume de préparer ce grand ralliement par quatre dimanches préparatoires: dimanche le 15, sera la journée préparatoire tenue à S.-Edmond; dimanche le 22, à Laprairie; dimanche le 29 à S.-Bernard dimanche le 6 octobre coincidera à S.-Amable avec la fondation du Cercle.

Nous invitons tous les Lacordaire du diocèse à bien organiser ces journées préparatoires.

CONVENTION A QUEBEC

Dimanche dernier, les 7 et 8 septembre, l'exécutif diocésain de Saint-Jean assistait à l'Assemblée annuelle tenue à Jésus-Ouvrier à Québec. Notre nouvel aumônier avait le bonheur d'assister pour la première fois à ces assises solennelles. L'accompagnaient, M. André Patenaude, président, M. Alphonse Turmel, Réal Potvin, Maurice Thibault, Paul Hemmings, J. Perreault et Mlle Thérèse Boivin, du secrétariat. Nous avons reçu des directives et un plan d'action pour l'année. Votre exécutif espère réaliser beaucoup durant cette nouvelle période d'activités qui commence.

Paul Hemmings, sec.

ST-CONSTANT

FILLES D'ISABELLE

Assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle le mardi 17 septembre prochain à 8 h. 30 p.m. au sous-sol de la sacristie. Que tous les membres se fassent un devoir d'y assister et par la même occasion acquitter ses dûs au cercle.



C'est l'automne

La saison par excellence pour la femme élégante

Elégants Manteaux

Dernier cri pour la saison

29.95 — 39.95

49.95 — ET PLUS

Pimpantes Robes

DE LAINAGE

14.95 — ET PLUS

Costumes de tricot

3 MORCEAUX

19.95 — 39.95

VOTRE CREDIT EST TOUJOURS BON CHEZ

BERGS Ltd.

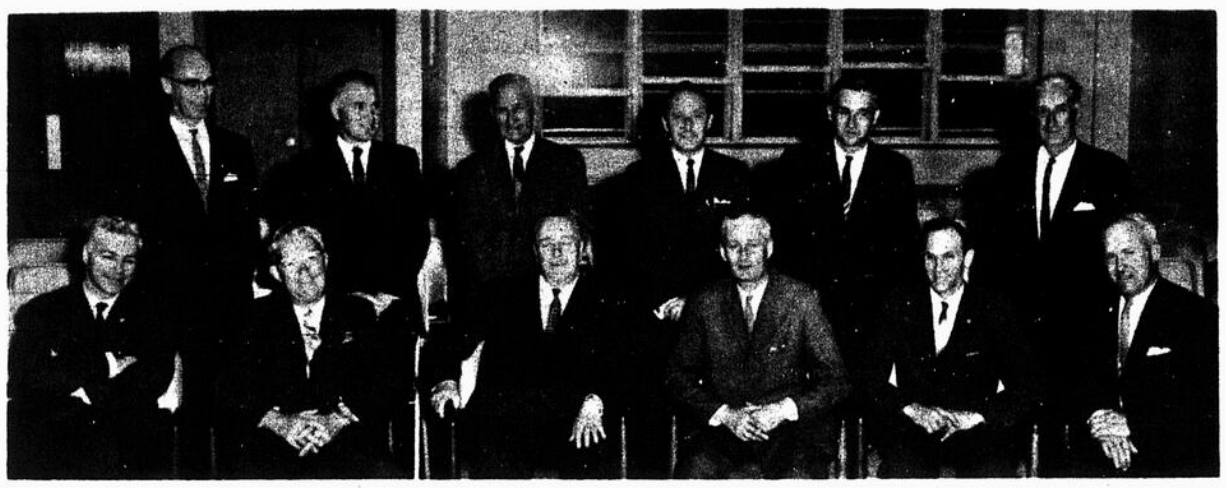
151 Richelieu Tél. FI. 7-3113 Saint-Jean

Tél. Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

LE RICHELIEU


LA BOUTIQUE AUX CADEAUX
201, rue Saint-Jacques
Tél. Fl. 7-3676 Saint-Jean

JEUDI, LE 12 SEPTEMBRE 1963 — *Deuxième section*



● **REUNION CONJOINTE A JACQUES-CARTIER.** — Jeudi soir dernier, les conseils municipaux de Longueuil et Jacques-Cartier tenaient une réunion conjointe à l'hôtel de ville de Jacques-Cartier. On voit ici les maires et conseillers réunis. Ce sont, assis, de gauche à droite: MM. Marcel Robidas et Marcel Mongeau, échevins de Longueuil, le maire Paul Pratt, de Longueuil, J.-P. Vincent, maire de Jacques-Cartier, les échevins MM. J.-P. Tousignant et Thomas Dubuc; deuxième rangée, dans le même ordre: MM. Joseph Paré, Eugène Naineault, échevins de Longueuil, Thomas Dubuc, A. Thibault, A. Laflamme, R. Charette et Arthur Cumunel, échevins de Jacques-Cartier. (Photo J.-P. Studio)

Fructueuse rencontre des Conseils de Jacques-Cartier et Longueuil

Longueuil (PRB) — Quand à la séance du Conseil municipal il fut annoncé que maire et échevins rencontreraient jeudi soir le Conseil de la Cité de Jacques-Cartier, il fut dit que c'était une visite de courtoisie, une prise de contact, que divers problèmes étaient à l'ordre du jour.

Le maire Pratt, de Longueuil, accompagné des échevins Marcel Mongeau, Marcel Robidas, Joseph Paré et Eugène Haineault ont été reçus cordialement par le maire, M. J.-P. Vincent, entouré de son Conseil.

Après échange de compliments et souhaits de bienvenue du maire Vincent, on aborda l'ordre du jour, assez chargé.

La réunion, qui était à huit clos, a étudié divers problèmes, comme celui des rues qu'on veut uniformiser d'une municipalité à l'autre. Il a aussi été question de lumières de circulation devenues nécessaires dans bien des endroits.

Le principal sujet a été celui de dégager les rues de Longueuil, qui ne répondent plus au besoin; on envisage d'utiliser le chemin de Gentilly comme débouché et la future route No 3. Elle passerait par les centres industriels des deux villes et serait une voie pratique pour le trafic dans les deux sens.

Cependant, rien ne peut être fait dans ce domaine par les municipalités elles-mêmes. Aussi a-t-il été décidé que les ingénieurs des deux villes rencontreront prochainement les autorités de la Voirie provinciale pour discuter de ce problème. C'est un des moyens entretenus par les deux Conseils, qui se rendent compte que Longueuil est dans une situation difficile au point de vue circulation.

Cette question sera donc soumise immédiatement aux autorités provinciales; en même temps qu'on précipitera la construction de la route No 3 on aurait l'assurance de donner aux usagers des routes, un débouché intéressant vers l'est.

D'autres problèmes ont retenu l'attention des conseillers; ils seront remis à l'étude pour arriver à une solution pratique.

On compte tenir d'autres réunions de ce genre prochainement.

Notons que Longueuil a versé à Jacques-Cartier sa part des travaux de réfection, soit $34,000 pour le chemin de Gentilly.

Un étudiant de Saint-Jean

Trois mois sur une île de l'Atlantique

Un jeune concitoyen de notre ville, M. Pierre Jolin, fils de M. et Mme Hervé Jolin, de la paroisse St-Gérard, arrivait récemment d'un séjour de trois mois sur une île située dans l'océan Atlantique, à mi-hauteur de la côte du Labrador.

Pierre, étudiant en anthropologie à l'Université de Montréal, avait été envoyé à Spotted Island (c'est l'île en question) par le Centre d'Etudes Nordiques de l'Université Laval dans le but d'étudier les comportements sociologiques de cette population de pêcheurs, pour le moins singulière.

Spotted Island, c'est la vie de l'homme nordique arrêté à mi-chemin entre hier et aujourd'hui, entre le mode de vie légendaire des mangeurs de cru et la civilisation nord-américaine. Les 140 habitants de l'île vont à la pêche durant les mois d'été pour s'enfouir ensuite dans une sorte d'inactivité totale en attendant l'été suivant.

Accompagné d'un confrère d'université, Pierre devait amasser divers renseignements de tout ordre afin de pouvoir documenter ses mandataires d'un dossier complet sur l'île et ses habitants. Le jeune étudiant en anthropologie n'avait subi aucune préparation immédiate pour ce travail d'exploration pour la bonne raison que personne ne s'était jamais rendue sur l'île précédemment pour un travail de ce genre. Cependant plusieurs lectures d'un ordre plus général lui avaient été imposées et les connaissances acquises à l'Université lui servaient de bases sûres à partir desquelles il pouvait partir à l'aventure. Car, comme il l'explique lui-même : "un anthropologue, c'est d'abord un travailleur sur le terrain avant d'être un universitaire". Il semble que ce soit le plus grand avantage personnel d'une aventure de ce genre que de fournir l'opportunité de mettre en pratique tout ce qui a été appris dans les livres antécédemment.



● **M. PIERRE JOLIN, étudiant en anthropologie à l'Université de Montréal, qui revient d'un séjour à Spotted Island, au large de la côte labradorienne.**

Pierre avoue, d'autre part, que la nourriture et le climat lui ont donné du fil à retordre. On ne s'en surprend pas lorsqu'on sait que le soleil ne s'est montré qu'à deux ou trois reprises là-bas, cet été, et que l'art culinaire doit se limiter à ne produire que des mets à base de poisson. D'autant plus que l'île, qui est reliée à la terre des hommes que par un poste de T.S.F., est balayée continuellement par les vents de la côte. Seul, un bateau, qui rend visite à l'île une fois par trois semaines, peut y apporter des messageries ou des denrées achetées à Saint-Jean, Terreneuve. Sur l'île, pas un arbre et aucune culture. Une "heureuse" source y apporte de l'eau potable.

Le travail mené à bon terme par Pierre Jolin servira d'ébauche en prévision d'une série d'études plus poussées sur les implications d'ordre génétique relatives au nombre considérable de mariages entre individus de même famille dans cet îlot de l'Atlantique.

Trois

Vastes projets étudiés par la Commission intermunicipale

LONGUEUIL (PRB). — Nombre de projets se réaliseront bientôt sur la rive sud, avec la fondation de la Commission intermunicipale. Cette Commission est conforme au plan expérimental, mis de l'avant par le ministère des Affaires municipales.

Lors de sa dernière réunion, la Commission a mis à l'étude des projets très importants qui contribueront à une collaboration plus étroite entre les municipalités du comté de Chambly.

On se souviendra que Longueuil avait mis à son ordre du jour un projet de règlement groupant les services de la police et d'incendie de Longueuil et Jacques-Cartier. Ce règlement fut mis de côté, faute d'entente. La Commission intermunicipale reprend ce projet. Le gouvernement de la province et M. Pierre Laporte en particulier, l'envisagent avec intérêt en vue de donner à la région une meilleure police, propre à protéger la population contre les attentats qui se répètent depuis quelque temps.

Ce n'est cependant pas le seul projet à l'étude. On étudie aussi le projet d'une usine d'épuration des eaux pour toute la rive sud. On sait que la pollution des eaux a augmenté depuis la canalisation du St-Laurent et qu'il est interdit de se baigner dans les eaux du St-Laurent.

Un autre projet d'envergure est celui d'un incinérateur général. On sait qu'une ville des Etats-Unis, Memphis, si nous ne faisons pas erreur, a réussi à organiser son incinérateur de façon à le rendre profitable, en transformant les vidanges ou déchets en un engrais chimique qu'on trouve même sur nos marchés.

Ce sont autant de projets que la Commission veut mettre au point, pour aider les municipalités aussi bien Longueuil que d'autres.

Chaque semaine la Commission ou un de ses comités se réunit pour étudier le problème qui lui est confié.

Cette semaine la réunion aura lieu à St-Lambert.



ASSURANCES

ACCIDENTS - ECOLIERS

En tout temps, vous pouvez assurer vos enfants en cas d'accident

NOUS ASSURONS :

- **Tout écolier d'une maternelle, d'une Commission scolaire ou d'une école indépendante;**
- **Tout étudiant du cours secondaire, classique ou d'une institution similaire;**
- **Tout enfant, même s'il n'est pas d'âge scolaire.**

ADRESSEZ-VOUS A

F. R. LEFEBVRE LIMITEE

BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

62, rue S.-Jacques, Saint-Jean — **Tél. Fl. 7-7585**

F.-R. Lefebvre — Rés. Fl. 6-6491
ou au bureau de votre **CAISSE POPULAIRE**
Jean Payette — Rés. Fl. 8-3675



Canal 2

Vendredi, 13 septembre-----

2h.

"LA FILLE DU FLEUVE"

Italien. 1954. Mélodrame de M. Soldati avec Sophia Loren et Gérard Oury. – Une jeune fille se venge de celui qui l'a séduite en le dénonçant comme contrebandier. – Verse dans le mélo. Mise en scène inégale. – Recherche d'effets suggestifs. Amour libre. ADULTES, DES RESERVES.

3h.30:

"LES BAS-FONDS DE FRISCO"

Américain. 1949. Drame social de J. Dassin avec Richard Conte et Valentina Cortese. – Un jeune chauffeur de camion réussit à faire arrêter des malfaiteurs. – Réaliste et très dramatique. Réalisation remarquable. Bonne interprétation. – Milieu amoral. Brutalité. Scènes sensuelles.. ADULTES, DES RESERVES-

8h.30:

"A PARIS TOUS LES DEUX"

Américain. 1957. Comédie de G. Oswald avec Bob Hope et Fernandel. Un comédien se rend en France pour y acheter un scénario de film. – Ensemble inégal. Très belles photos de Paris.. Interprétation dans la note.. Quelques légèretés. ADULTES.

Samedi, 14 septembre-------

8h.30:

"LA VERTE MOISSON"

Français. 1959. Drame de la Résistance de F. Villiers avec Claude Brasseur et Francis Lemonnier.. – L'action de jeunes lycéens devenus résistants dans la France occupée. Attachant et très humain. Mise en scène sobre et précise. Bonne direction d'acteurs. – Patriotisme. Courage. ADULTES ET ADOLESCENTS.

Dimanche, 15 septembre-----

10h.30:

"TONNERRE SUR LE MEXIQUE"

Américain. 1931. Film de montage de S. Lesser d'après Eisenstein. – Poème révolutionnaire sur le Mexique. – Images d'une très grande beauté. Cadrages riches de sens. Musique agréable. – Violence. Esprit de haine. ADULTES, DES RESERVES..

Lundi, 16 septembre-------

2h.

'LES HOMMES GRENOUILLES'

Américain. 1951. Film de guerre de L. Bacon avec Richard Widmark et Dana Andrews.. – Le nouveau commandant d'une section de nageurs de combat réussit à se gagner la confiance de ses hommes. – Assez conventionnel. Réalisation adroitel – Loyauté, sens du devoir, fraternité. TOUS.

3h.30:

"CROISIERES SIDERALES"

Français. 1942. Fantaisie d'A. Zwobada avec Madeleine Sologne et Jean Marchat. – Par des voyages dans l'espace, des terriens échappent à l'emprise du temps. – Sujet original. Mise en scène moyenne.. – Tenues sommaires. ADULTES.

10h.30:

"L'ATOMIQUE M. PLACIDO"

Français. 1949. Comédie de R. Hennion avec Rellys et Liliane Bert. – Aventures d'un homme doux et timoré, parfait sosie d'un gangster. – Ensemble naïf. Gags usés. – Tenues osées. ADULTES, DES RESERVES.

Mardi, 17 septembre-------

2h.

"L'ATOMIQUE M. PLACIDO"

Voir ci-dessus

3h.30:

"NINOTCHKA"

Américain. 1939. Comédie d'E. Lubitsch avec Greta Garbo et Melvyn Douglas. – Trois délégués soviétiques, conquis par les charmes de Paris refusent de retourner en Russie. Mise en scène médiocre. Greta Garbo remarquable. – Propagande. ADULTES DES, RESERVES.

10h.30:

"LES HOMMES EN BLANC"

Français. 1955. Drame psychologique de R. Habib avec Jeanne Moreau et Fernand Ledoux. – Parti aider un vieux médecin de campagne, un jeune interne continue son oeuvre. – Peinture vraie d'un médecin de campagne. Interprétation remarquable de Fernand Ledoux. – Qualités d'un médecin. Libertés. ADULTES.

Mercredi, 18 septembre------

2h.

"L'HONORABLE MONSIEUR SANS-GENE"

Britannique. 1946. Drame psychologique de S. Gilliat avec Rex Harrison et Lilli Palmer. – Les aventures amoureuses d'un jeune désoeuvré. – Lent et ennuyeux. Belle photographie. Bonne interprétation. – Personnages et comportements amoraux. A DECONSEILLER.

3h.30:

"LE DERNIER QUART D'HEURE"

Français. 1961. Film policier de R. Saltel avec Georges Rivière et Lucile Saint-Simon. – Un inspecteur enquête sur la mort d'une jeune dessinatrice de mode. – Suspense habilement mené. Photographie soignée. Note d'humour. Eléments positifs. Certaines libertés. ADULTES.

10h.30:

"DEUX NIGAUDS DEMOBILISES"

Américain. 1941. Comédie de C.T. Barton avec Bud Abbott et Lou Costello. – Nouvellement démobilisés, deux vendeurs à la sauvette ont maille à partir avec leur ancien sergent devenu agent de police. – Thème banal. Gags amusants. – TOUS.

Jeudi, 19 septembre-------

2h.

"DEUX NIGAUDS DEMOBILISES"

Voir ci-dessus

3h.30:

"L'ESPACE D'UN MATIN"

Français. 1960. Drame psychologique réalisé et interprété par Sergio Gobbi et Sophie Réal. – Un jeune sociologue italien épouse une secrétaire française après avoir appris que ses jours sont comptés. – Prétentieux et dispersé. Interprètes gauches. – Liaison présentée comme chose normale. Scène osée. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:

"L'ECLIPSE"

Italien. 1962. Film psychologique de M. Antonioni avec Monica Vitti et Alain Delon. – Une jeune fille quitte son amant et se dérobe à l'amour d'un autre homme. – Subtile étude psychologique. Rythme lent et expressif. Superbe photographie. Interprètes bien dirigés. – Recherche d'amour sans référence au spirituel. Amoralisme et amour libre. ADULTES, DE NETTES RESERVES.

Canal 10

Vendredi, 13 septembre-----

7h.15:

"DEUX AMOURS"

Français. 1948. Comédie de R. Pottier avec Simone Valère et Tino Rossi. – Un jeune homme, laid et boiteux, se sacrifie pour le bonheur de son frère jumeau. – Thème naïf et conventionnel. Mise en scène adroite. Bonne interprétation. – Situations irrégulière. ADULTES.

11h.10:

"DOCTEUR LOUISE"

Français. 1949. Drame social de P. Vanderberghe et R. Delacroix avec Madeleine Robinson et Jean Davy. – Une jeune doctoresse lutte contre l'action d'une vieille avorteuse. – Documentaire attachant. Caractère très humain. Madeleine Robinson émouvante. – Sujet délicat traité avec tact. ADULTES.

Samedi, 14 septembre-------

2h.

"L'ENFANT DU PECHE"

Italien. 1950. Mélodrame de G. Brignone avec Liliana Tallini et Ermanno Randi. – Une entraîneuse de cabaret épouse l'homme qui lui a donné un enfant. – Mélo invraisemblable. Quelques bonnes photos. – Scènes passionnées. Liaison. ADULTES. DES RESERVES.

8h.

"LE MASQUE ARRACHE"

Américain, 1952. Drame psychologique de D. Miller avec Joan Crawford et Jack Palance. – Une riche femme de lettres apprend que son mari veut l'assassiner. – Grande intensité dramatique. Réalisation excellente. – Ambiance trouble. Personnages pervertis. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:

"MARCHANDS DE FILLES"

Français. 1957. Drame social de M. Cloche avec Georges Marchal et Agnès Laurent. – Une jeune Provinciale est entraînée dans un réseau de traite de blanches.. – Ensemble moyen. Ambiance bien rendue. – Réalisme insistant. ADULTES, DES RESERVES.

Dimanche, 15 septembre-----

7h.30:

"LA POURSUITE FANTASTIQUE"

Américain. 1956. Western de H. Schuster avec Barry Sullivan et Dennis O'Keefe. – Dans le désert de l'Arizona, deux malfaiteurs se joignent à un groupe de voyageurs. – Réalisation ferme. Suspense soutenu. Interprétation nuancée. – ADULTES ET ADOCENTS.

Lundi, 16 septembre-------

12h.45:

"TARASS-BOULBA"

Français. 1936. Drame d'A. Granovsky avec Harry Baur et Danielle Darrieux. – Un cosaque passe à l'ennemi pour revoir la jeune fille dont il s'est épris. – Bonne reconstitution. Mouvementé. Interprétation faible. – Meurtre. ADULTES.

7h.15:

"SI JEUNESSE SAVAIT"

Ciné-roman. Français. 1947. Comédie de A. Cerf avec Jules Berry et Suzet Mais. – Grâce à un génie, un banquier retrouve ses treize ans. – Scénario ingénieux. Trucages réussis. Interprétation fantaisiste. – ADULTES ET ADOLESCENTS.

Mardi, 17 septembre-------

12h.45:

"LA FILLE DE LA STEPPE"

Allemand. Drame de W. Klinger avec Hilde Krahl et Ernest von Klipstein. – Une jeune Sibérienne consent à plusieurs sacrifices afin de renouer avec un homme dont elle avait eu un enfant. Peinture réaliste d'un milieu taré. ADULTES, DES RESERVES.

7h.30:

"COBRA DE SHANGAI"

Américain. 1945. Drame policier de P. Karson avec Sydney Toler et Moreland. – Charlie Chan aux prises avec des bandits qui veulent s'emparer de radium dans une banque. – Conventionnel. Bonne interprétation. – Quelques scènes tendues. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11h.10:

"L'AMANT DE PAILLE"

Français. 1950. Comédie de G. Grangier avec Jean-Pierre Aumont et Gaby Silva.. – Un homme a beaucoup de difficultés en tentant de découvrir l'amant de sa femme. – Conventionnel. Mise en scène assez terne. Quelques bons gags. – Fidélité conjugale traitée avec beaucoup de désinvolture. A DECONSEILLER (R.G.F.).

Mercredi, 18 septembre-----

12h.45:

"UNE VIE DE CHIEN"

Français. 1951. Comédie de M. Cammage avec Fernandel et Josseline Gaël. – Un jeune professeur aime, sans espoir, sa jolie directrice. – Oeuvre moyenne. Comique facile. Ingénieuse création de Fernandel. – ADULTES ET ADOLESCENTS.

11h.10:

'L'ETRANGE NUIT DE NOEL'

Français. 1939. Drame policier d'Y Noé avec André Brulé et Jean Servais. Un châtelain est assassiné mystérieusement à l'occasion d'une fête.. – Intérêt soutenu. Bonne interprétation. Scènes impressionnantes. Crimes. Suicide. ADULTES.

Jeudi, 19 septembre-------

12h.45:

"UNE AME PERDUE"

Américain. 1948. Drame passionnel de L. Allen avec Ray Milland et Ann Todd. – La veuve d'un missionnaire anglican se laisse corrompre par un amant. – Récit psychologique habile. Un peu trop chargé. Excellents interprètes. – Inconduite. Pessimisme. ADULTES, DES RESERVES.

8h.30:

"INFAMIE"

Américain. 1953. Mélodrame de R. Birdwell avec Ann Baxter et J..Hyot. Dans une affaire de jeu, une jeune fille se fait passer pour l'épouse de son partenaire. – Réalisation maladroite. Bonne interprétation. – Amoralité des personnages. ADULTES, DES RESERVES.

11h.10:

"LA RAGE AU CORPS"

Français. 1954. Drame passionnel de R. Habib avec Françoise Arnoul et Raymond Pellegrin. – Une jeune nymphomane est guérie temporairement par le mariage. – Thème prétexte Réalisation habile. Bonne interprétation. – Film scabreux. Sensualité prononcée. A DECONSEILLER.

Canal 7

Vendredi, 13 septembre-----

2h.

"L'ESCADRON NOIR"

Américain. 1940. Western de R. Walsh avec Walter Pidgeon et John Wayne. – Un shérif aime une jeune fille qui épouse un autre homme. – Un bon western. Bonne interprétation. Atmosphère brutale. Passages pénibles. ADULTES.

8h.30:

"A PARIS TOUS LES DEUX"

Voir canal 2, vendredi, 13 septembre 8h.30.

11h.30:

"LA MORT N'ETAIT PAS AU RENDEZ-VOUS"

Américain. 1944. Drame policier de C. Bernhard avec Humphrey Bogart et Alexis Smith. – Un homme amoureux se débarasse de sa femme mais n'échappe pas à la justice. – Film de qualité. – Atmosphère pénible. ADULTES.

Samedi, 14 septembre------

8h.30:

"LA VERTE MOISSON"

Voir canal 2, samedi, 14 septembre, 8h.30.

11h.30:

"LA SECONDE MADAME CARROLL"

Américain. 1947. Drame psychologique de P. Godfrey avec Humphrey Bogart et Barbara Stanwyck. – Un peintre qui a tué sa première femme vient près de faire subir le même sort à la seconde. – Scénario habile. Bonne réalisation. Excellente interprétation. – Amoralisme. Atmosphère pénible. ADULTES, DES RESERVES.

Dimanche, 15 septembre-----

2h.

"LA CARAVANE HEROIQUE"

Américain. 1940. Western de M. Curtiz avec Errol Flynn et Randolph Scott. – Durant la Guerre de Sécession, des Sudistes tentent de faire parvenir une importante cargaison d'or à une bande d'amis. – Western de qualité. Rythme enlevé. Très bonnes scènes de combats! – ADULTES ET ADOLESCENTS.

11h.30:

"LES HOMMES EPOUSENT LES BRUNES"

Américain. 1954. Comédie de music-hall de Richard Sales avec Jane Russell et Jeanne Crain. – Deux Américaines font la conquête des casinos parisiens. – Réalisation médiocre. Bons moments. – Scènes suggestives. ADULTES, DES RESERVES.

Mercredi, 18 septembre-----

11h.30:

"LA FEMME AUX CIGARETTES"

Américain. 1948. Drame de J.. Negulesco avec Ida Lupino et Cornel Wilde Jalousie et vengeance entre le propriétaire d'un cabaret et son gérant. – Scénario banal et conventionnel. Réalisation et interprétation inégales. Atmosphère passionnelle, milieu louche. ADULTES, DES RESERVES.

Jeudi, 19 septembre-------

11h.10:

"L'ECLIPSE"

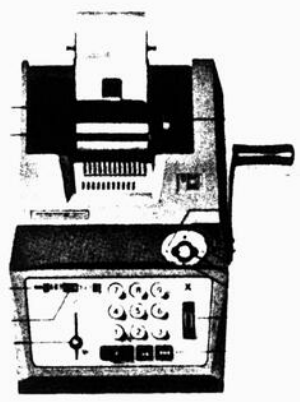
Voir canal 2, jeudi, 19 septembre-11h.10.

Les Equipements de Bureau Richelieu
J.-L. CHARETTE

La Summa PRIMA 20 est la plus simple des additionneuses Olivetti. Elle fonctionne à la main.

● **Machines de bureau, coffre-forts, caisses enregistreuses, etc. — Papier et rubans pour caisses, machines à additionner, clavigraphes.**

AMEUBLEMENT COMPLET



224, rue Champlain **Saint-Jean Montréal** **Fl. 7-7425 OL. 8-2808**



NORTHWAY

DRIVE-IN THEATRE

Coin de la route 11 et Northway à Champlain, N.Y.

Dimanche, 15 septembre

"AUNTIE MAME"
TECHNICOLOR
avec
Rosalind Russell



Vendredi, samedi — 20-21 septembre

"BEACH PARTY"
avec
Bob Cummings
Dorothy Malone
Frankie Avalon
Annette Funicello

"PHONY AMERICAN"

L'horaire commence au crépuscule. — L'attraction principale est répétée à 12.30 les vendredi, samedi et dimanche seulement.

PRIX: Adultes 80c. Enfants moins de 12 ans, gratis

Service Social du diocèse de S.-Jean

Le Sénat considère les problèmes des personnes âgées



par: **Marie-Ange Bouchard, t.s.p.**
Responsable division
"3 fois 20 ans de St-Jean"

Au Canada, plus de sept citoyens sur cent sont âgés de 65 ans et plus; exactement 1,391,154 d'après le recensement de 1961. C'est une proportion — 7.7% — qui a doublé durant chaque période de vingt ans, puisqu'en 1921, le rapport de la population âgée à celui de la population totale était de 4.8%.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous et moi, pour nous qui sommes jeunes ou dans la force de l'âge? A prime abord, nous nous disons: j'aurai la chance de vivre plus longtemps que ceux qui m'ont précédé au siècle dernier puisque je puis aspirer à une moyenne de 73 ans si je suis une femme et de 68 ans si j'appartiens au sexe masculin. Bien, je vivrai plus longtemps. J'en suis heureux.

Mais comment vivrais-je? Serais-je heureux ou misérable, privé des adoucissements qui rendent la vie supportable, lorsque les forces ont diminué?

C'est une question qui a son importance. Passer dix ans, quinze ans, vingt ans à végéter, ayant le strict nécessaire pour ne pas périr, c'est long. Et si les efforts de la médecine pour prolonger une vie humaine n'aboutissent qu'à procurer une vie misérable, valent-ils la peine d'être faits?

COMMISSION DESIGNEE PAR LE FEDERAL

L'honorable Sénat, Chambre haute du Canada a été saisie de cette question. Le 23 juillet, l'hon. David Croll présentait au Sénat une motion demandant la formation d'un Comité spécial pour étudier la question du vieillissement au Canada. La motion acceptée, vingt sénateurs, dont l'honorable . Jodoin (Sorel) et l'hon. Lefrançois (Repentigny) ont été nommés pour siéger sur cette commission sénatoriale.

Quel sera leur rôle? L'honorable sénateur Croll l'a résumé en cinq points principaux.

SUJET A L'ETUDE

D'abord faire une étude complète de la situation des personnes âgées au Canada, de tout ce qui a rapport à leur santé, revenus, emploi, logement, soins et assistance.

Délimiter clairement quel devrait être le rôle du gouvernement et celui des services sociaux privés.

RECOMMANDATIONS ATTENDUES

Etablir les recommandations qui contribueront au progrès de nos vieillissante.

PRINCIPES A L'ORIGINE DE L'ETUDE

Ces points s'appuient sur une foi exprimée par l'honorable senateur:

"Je crois, dit-il, que chaque citoyen, nonobstant son âge, devrait avoir un emploi aussi longtemps qu'il en a la capacité.

"Je crois qu'il doit recevoir l'aide nécessaire pour le maintenir en bonne santé.

"Je crois qu'il a droit à un standard de vie convenable.

"Je crois qu'il a droit à un logement attrayant et bien situé.

"Je crois qu'il a droit à des loisirs qui le préserveront de la solitude et de l'ennui."

Ainsi, remontant de l'individu au Conseil municipal, aux associations provinciales, les problèmes des personnes retraitées, ont atteint la Chambre haute canadienne où ils font l'objet de considérations sérieuses.

Le club des "trois fois vingt" de Saint-Jean est heureux de voir le Sénat canadien s'intéresser vivement aux problèmes des personnes âgées. Il souhaite que cet intérêt se communique aux gouvernements provincial et municipaux. Il lance enfin un appel à tous ceux de Saint-Jean susceptibles de se joindre aux 200 membres actuels du club (50 ans et plus) de le faire le plus tôt possible en s'adressant soit au président directeur, M. Brunelle, soit à la secrétaire et consultante sociale du club, Mlle Marie-Ange Bouchard, t.s.p., FI. 7-7533.

Eblouis par des phares puissants

Baissez toujours vos phares dans les rencontres et lorsque vous suivez d'autres véhicules, le soir, vous demande Prudentia. Un automobiliste conduisant le soir a besoin de toute son attention et de bien voir la route sur laquelle il avance. Des phares éblouissants ou des reflets de lumières venant de l'arrière sont des causes de distractions, souvent empêchent l'automobiliste de voir les obstacles qui peuvent se dresser sur sa route. Il en résulte des accidents, des blessés et des morts. Prenons toutes les précautions pour éviter les tragédies de la route.

Dr GERALD CLOUTIER,
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
NOUVELLE ADRESSE
154, rue Saint-Jacques
Saint-Jean FI. 7-4884
Même édifice:
Coin Saint-Jacques et Laurier



ASSURANCES GENERALES

- Vie
- Feu
- Vol
- Responsabilité
- Automobile
- Assurances diverses

C.P. 323 — FI. 6-6238
Benoît LEMAIRE, C. d'A. As.
171, rue Chaussé Saint-Jean, P.Q.

Cartes Professionnelles

Gérard Charbonneau
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
JACQUES TOUGAS
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

Tél. FI. 6-6377
Alex-J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques, Saint-Jean
Expérience et compétence réunies

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGRÉÉS
1658 est, Marie-Anne
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

MONTREAL
OL. 8-2923
310 Henri-Bourassa O.
SAINT-JEAN
FI. 8-4092
141, rue DeSalaberry
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, G.-P. Gaudette,
b.a., b.com., c.a. b.com., c.a.

Jean Hébert, L.S.C., C.A. Rés. FI. 6-4612
J.-Emile Robinson, C.A. Rés. FI. 8-2283
Jacques Tétreault, C.A. Rés. FI. 6-3783
Hébert, Robinson, Tétreault & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
238a, rue Richelieu Saint-Jean, P.Q.
Téléphone: FI. 6-4612

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
Optométriste - Opticien
27, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816—Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
Mercredi: 9 à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement)
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
Maurice Boulais, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
SPECIALISTE DE LA VUE
218, Richelieu SAINT-JEAN

Lemieux & Tétreault
ARPENTEURS-GEOMETRES
Urbanisme, Développements résidentiels,
Lemieux, Tétreault & Associés
INGENIEURS-CONSEILS
Municipal, Structure de béton, Mécanique
Usines de Filtration et d'Epuration.
105, St-Jacques O. Montréal, P.Q. 842-8741
2, Boul. Desaulniers, St-Lambert, P.Q. 671-6165

Me Marc-André Lazure
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André 454-3323

Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance
BUREAU:
Matin: 9 à 12 h.—Soir: 7 à 9 h.
Me JULES PHANEUF, B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont, coin Ste-Anne VARENNES

A. BEAUDRY & FILS
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

A votre service pour TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

LES FILMS DE LA SEMAINE

Signification des cotes morales

T TOUS. Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

*FILMS A VOIR:
L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique

SAINT-JEAN

CAPITOL ●

12-13-14 septembre

"COMMANDO DE DESTRUCTION" .. .. **AA**

Drame de guerre avec James Stewart. Ce film est présenté avec sérieux et réalisme au long d'une action que son thème au moins rend explosive si on n'a pas su éviter certaines longueurs. L'interprétation de James Stewart est pleine d'humanité et il est bien secondé par ses partenaires.

► **Appréciation morale: La guerre est présentée avec ses conséquences déhumanisantes. La compréhension entre les peuples est mise en valeur. — Adultes et adolescents.**

— aussi —

"UN CADEAU POUR LE PATRON" .. .. **D**

Comédie satirique avec Y. Brynner. Ce film qui se veut une satire de l'espionnage et du gangstérisme, aurait gagné à présenter plus de gags et moins de reparties soi-disant amusantes. Les effets sont très appuyés dans l'interprétation de Yul Brynner qui ne se renouvelle pas suffisamment. La photographie est plutôt décevante.

► **Appréciation morale: Le film se déroule dans un climat amoral et on y sent une recherche d'effets suggestifs qui obligent à le déconseiller.**

Du 15 au 18 septembre

"LA FILLE DE HAMBOURG" .. .. **D**

Drame avec Daniel Gélin. L'ensemble traine en longueur et sent l'artifice et l'invraisemblance. Les interprètes ne font rien pour dissiper cette impression.

► **Appréciation morale: Cette histoire sordide et pessimiste met en scène des personnages dépravés. A déconseiller.**

— aussi —

"LES REVOLTES DE L'ALBATROS" .. .. **AR**

Film d'aventures avec Pier Angeli. Ce film au scénario insipide, aux décors minables, et aux couleurs délavées est d'une médiocrité désolante. La mise en scène et l'interprétation ne rachètent rien

► **Appréciation morale: Des tenues osées et des scènes de brutalité excessive motivent des réserves.**

CARTIER ●

Samedi à vendredi
14 au 20 septembre

"THESEE ET LE MINOTAURE" .. .. **D**

Film d'aventures mytholiques avec Bob Mathias. Ce film est banal, encombré de tous les clichés des films d'aventures antiques et assaisonné d'un peu d'horreur. Les costumes et les décors sont souvent de mauvais goût et les interprètes à peine supportables.

► **Appréciation morale: Une recherche évidente d'effets suggestifs dans les costumes et les danses oblige à déconseiller ce film.**

— aussi —

"L'HOMME ET L'ENFANT" .. .. **AR**

Comédie policière avec Eddie Constantine. Il ne s'agit pas d'une manifestation de grand art, mais plutôt d'un divertissement sans prétention qui ne vise qu'à amuser.

► **Appréciation morale: L'insistance de quelques scènes de brutalité et certaines attitudes et toilettes provocantes font réserver ce film aux adultes avertis.**

— aussi —

"VOULEZ-VOUS PECHER AVEC MOI?" **AR**

Comédie de moeurs avec Bob Hope et Lucille Ball. Le résultat de ce film est un habile mélange de romanesque, de comique et même de tragique. Les deux vedettes donnent à leur personnage une chaleur humaine qui dépasse leurs rôles habituels.

► **Appréciation morale: Deux époux égarés par une passion momentanée se ressaisent finalement, mais après une présentation plutôt sympathique de leur égarement. Adultes, des réserves.**

IMPERIAL ●

12-13-14 septembre

"GIANT" .. .. **T**

Peinture de milieu avec Elizabeth Taylor, Rock Hudson, James Dean. Ce qui fait la grandeur de cette oeuvre imposante c'est surtout la finesse et la sûreté des petits traits qui la composent. L'interprétation est toujours juste sinon touchante. Pour tous.

— aussi —

"A COLD WIND IN AUGUST" .. .. .. **P**

Etude de moeurs avec Lola Albright. Ce film est tout au plus une banale histoire à sensation sans intérêt comme sans réelle valeur cinématographique. L'ensemble est artificiel.

► **Appréciation morale: Le thème scabreux du film, des scènes de séduction et d'alcôves inadmissibles et l'attitude ignoble d'un père qui encourage son jeune fils dans une liaison avec une nymphomane motivent la cote la plus sévère. A proscrire.**

15 au 21 septembre

"LE PETIT VAGABOND" .. .. **T**

Mélodrame avec Joselito Jimenez. Le scénario a été bâti sur mesure, à coups de poncifs mélodramatiques, pour lui donner maintes occasions de faire montre de son talent. Le réalisateur s'est contenté de mettre l'histoire en images sans manifester un style particulier.

► **Appréciation morale: Le film prône le pardon des offenses. Les allusions au passé de la mère de l'enfant restent d'une grande discrétion et dépasseront l'entendement des enfants. Tous.**

— aussi —

"LE ROI DES IMBECILES" .. .. **A**

Comédie musicale avec Peter Alexander. Le spectateur prendra plaisir à la mise en scène qui exploite des paysages splendides photographiés dans de jolies couleurs.

► **Appréciation morale: L'ensemble se déroule dans une atmosphère de légèreté et comporte des tenues assez osées. Adultes.**

CONTRECOEUR

REX ●

Jeudi et samedi
12 et 14 septembre

"AU DEBUT DE LA NUIT" .. .. .. **A**

Drame psychologique avec Carroll Baker. Le film s'apparente au néo-réalisme par l'emploi judicieux des décors naturels et le respect avec lequel le réalisateur s'attarde aux gestes de ses personnages. L'ensemble peut paraitre confus parce que les sentiments sont rarement explicités mais un spectateur attentif saura découvrir les valeurs cachées derrière les images. L'interprétation est très satisfaisante.

► **Appréciation morale: Ce film qui présente avec tact le problème de l'héroïne ébranlée par un assaut brutal, convient aux seuls adultes.**

— aussi —

"GERONIMO" .. .. .. **AA**

Western avec Chuck Connors, Pat Conway. Ce film est une illustration valable et intéressante des dernières guerres indiennes.

► **Appréciation morale: Le film condamne le traitement injuste fait aux Indiens par les conquérants de l'Ouest. — On y trouve quelques violences. Adultes et adolescents.**

Dimanche et mardi
15 et 17 septembre

"MIRACLE EN ALABAMA" .. .. .. **AA**

Drame psychologique avec Ann Bancroft. Les qualités de l'ensemble font oublier quelques faiblesses. Ann Bancroft et Patty Duke ne jouent plus, elles s'identifient à leurs personnages d'une façon exceptionnelle. Ce film met en valeur le dévouement et la persévérance d'une jeune femme pour arracher une petite infirme aux ténèbres de l'esprit. Adultes et adolescents.

— aussi —

"LE VOYAGE EN BALLON" .. .. .. **T**

Aventure poétique avec André Gille, Pascale Lamorisse. Le voyage en ballon est une oeuvre originale, d'une sensibilité souvent exquise et d'une grande beauté formelle. Les couleurs sont douces, certaines prises de vues étonnantes et les thèmes musicaux appropriés.

► **Appréciation morale: Suivant l'heureuse expression du jury de l'OCIC, ce film "élève l'esprit vers les beautés de la création, continuant ainsi une oeuvre inespérée par un amour pur de l'enfance et de la nature". Tous.**

LAPRAIRIE

ROYAL ●

Jeudi et samedi
12 et 14 septembre

"LES MARAUDEURS ATTAQUENT" .. .. .. **AA**

Drame de guerre avec Jeff Chandler, Jy Hardin et Andrew Duggin. Construit à la manière d'un reportage le scénario de ce film est remarquable. La mise en scène est vigoureuse et soignée. — Un réalisme souvent violent alterne avec des notations justes et pittoresques sur la vie des soldats. L'interprétation est excellente.

► **Interprétation morale: Ce film dénonce la guerre et ses ravages en mettant en relief la valeur des combattants. Adultes et adolescents.**

— aussi —

"LE SOLEIL DANS L'OEIL" .. .. .. **D**

Drame passionnel avec Anna Karina, Georges Descrières et Jacques Perrin. L'auteur a su profiter des magnifiques paysages de la Corse mais il a été moins heureux dans le développement de son sujet. Les interprètes se tirent bien de leur rôle.

► **Appréciation morale: Ce film qui se déroule dans un climat d'amoralité complète, présente une liaison comme chose normale et comporte des scènes passionnelles. A déconseiller.**

Dimanche à mardi
15 et 17 septembre

"PLEIN SOLEIL" .. .. **AR**

Drame policier avec Alain Delon, Marie Laforêt et Maurice Ronet. Le tout est mené à un bon rythme après un début un peu lent. Les interprètes sont très bien dirigés.

POUR VOS REPARATIONS

TELEVISION — STEREO — RADIO

RECHERCHEZ POUR VOTRE PROTECTION CET ECUSSON

Membres qualifiés, spécialistes en électronique

VENTE ET SERVICE

Fl. 6-5315 — **Laval Bessette Ltée** — 77, 1ère Avenue Iberville

Fl. 6-6440 — **Aimé Bombardier** — RADIO TV SERVICE — 36, 5e Avenue Iberville

Fl. 7-3913 Service Jour et nuit — **Champlain Té-Vé** — HI-FI - TV - RADIO DISQUES ET APPAREILS — 213a Champlain Saint-Jean

Equipement Téléphone Laurentien — Standard et appareils téléphoniques — Système d'intercommunication Radio-téléphone — C.P. 71, Henryville Tél. 321

Fl. 7-4269 — **Ferland TV Enr.** — André Ferland, prop. REPARATIONS Radio - Télévision et Stéréo — 146, 1ère Rue Iberville, Qué.

Fl. 6-9435 — **J. Maurice Gagné** — 281 St-Jacques Saint-Jean

Fl. 7-2385 — **Normand Galipeau** — AGENCE "ZENITH" — 108 Richelieu Saint-Jean

Fl. 6-6290 — **Renald Leclerc Enr.** — RADIO - TV - ANTENNES — 257 Chaussé Saint-Jean

CH. 5-3307 — **Fortier Radio - TV Enr.** — VENTE ET SERVICE — 247 rue de l'Eglise Napierville, Qué.

Fl. 6-6734 — **J. Martin Télévision** — RADIOS D'AUTOS — Installation d'antennes de tous genres — 79c, 9e Avenue Iberville

Fl. 8-4552 — **Lord Radio Service Enr** — MARCONI — TV - Hi-Fi - Radio - Stéréo — 112 St-Louis Saint-Jean

Fl. 6-5572 — **Marcellin Massé Enr.** — RADIO - T.V. - SERVICE — 94, rue Mercier Saint-Jean

Fl. 8-4002 — **Germain Marsan** — Radio TV Service Enr. — Antennes - Rotors - Hi-Fi Stéréo — 444 Rémillard Saint-Jean

Fl. 7-2297 — **National Radio Télévision** — Maurice Monette et J.-P. Latimer, prop. — 146 Place du Quai Saint-Jean

Fl. 7-7383 — **Ouimet Radio-TV Service** — RADIO et TV — 64 Des Carrières Saint-Jean

Fl. 8-5875 — **Radio-Télévision Clinique Enr.** — R. W. Hamel, prop. — 357 Mercier Saint-Jean

DANS NOS CINÉMAS

► **Appréciation morale: Le crime trouve sa punition à l'épilogue. La présentation de personnages aux moeurs très libres et quelques scènes sensuelles motivent des réserves.**

— aussi —

"JEUNESSE DELINQUANTE" . . . . **AR**

Drame social avec Russ Tamblyn, Jan Sterling. La réalisation est assez habile et le rythme est soutenu. Les interprètes sont en général bien dirigés.

► **Appréciation morale: La peinture réaliste et insistante des excès de jeunes adonnés à la drogue est beaucoup plus mise en relief que le travail, fort peu convaincant d'ailleurs de la police. Adultes, des réserves.**

LONGUEUIL

AVALON ●

12-13-14 septembre

"FOURTY POUNDS OF TROUBLE" . . **A**

Comédie sentimentale avec Tony Curtis, Claire Wilcox. La poursuite à travers Disneyland constitue le clou du film. Une histoire à la guimauve où les effets sont appuyés forme le plus clair de l'action.

► **Appréciation morale: Le film révèle une conception légère du mariage située cependant dans l'atmosphère d'une d'une comédie.**

— aussi —

"BRUSHFIRE" . . . . . **A**

Drame avec John Ireland, Jo Morrow. L'ensemble de ce film est terriblement lent et artificiel. — L'auteur n'a pas su opter entre le film d'action et le drame psychologique, ce qui alourdit le tempo et paralyse le jeu des interprètes.

► **Appréciation morale: A coté d'exemples de charité et de courage, le film contient des violences et une situation délicate. Adultes.**

15-16-17-18 septembre

"LE PETIT VAGABOND" T

► **Appréciation morale: Le film prône le pardon des offenses. Les allusions au passé de la mère de l'enfant restent d'une grande discrétion et dépasseront l'entendement des enfants. Tous.**

— aussi —

"LE ROI DES IMBECILES" . . . . . **A**

Comédie musicale avec Peter Alexander. Le spectateur prendra plaisir à la mise en scène qui exploite des paysages splendides photographiés dans de jolies couleurs.

► **Appréciation morale: L'ensemble se déroule dans une atmosphère de légèreté et comporte des tenues assez osées. Adultes.**

SAINT-LAMBERT

ASTOR ●

14 au 21 septembre

"BOCCACIO 70" . . . . . **P**

Film à sketches avec Anita Ekberg, Sophia Loren.

► **Appréciation morale: Ces trois sketches se situent au niveau du désir sexuel et comportent des images très audacieuses. S'il y a atténuation par le ton de comédie dans le premier, par contre, le troisième croupit dans un climat proche de la bestialité. Le second pose un problème douloureux, mais à travers une nouvelle empreinte de pessimisme. A proscrire.**

— aussi —

"THE SKY ABOVE, THE MUD BELOW" **A**

Film documentaire. La principale valeur de ce document tient surtout dans sa sincérité et dans la vérité de ses images. Les commentaire est sobre et intelligent.

► **Appréciation morale: Ce film témoigne de la ténacité des hommes qui l'ont réalisé et met en valeur la solidarité humaine. Certaines scènes délicates et la nudité des indigènes le font réserver de préférence aux adultes.**

VARENNES

LUX ●

15 au 22 septembre

"ROBINSON DES MERS DU SUD" . . . . . **T**

Film d'aventures avec John Mills, Dorothy McGuire. Tous les éléments qui enchantent les jeunes auditoires y ont été réunis. La mise en scène est excellente, les couleurs sont superbes et les interprètes jouent admirablement.

► **Appréciation morale: Ce divertissement s'adresse à tous les publics.**

JACQUES-CARTIER

VOX ●

"DRUMS OF AFRICA" . **AA**

Film d'aventures avec Lloyd Bochner, Frankie Avalon. Ce film est une production commerciale à bon marché. Les amateurs du genre sont exposés à y reconnaître quantité de bouts de pellicules de productions antérieures tournées en Afrique. Les interprètes font leur possible.

► **Appréciation morale: Ce film d'aventures ne porte guère à conséquence. Adultes et adolescents.**

— aussi —

POUR QUE LES AUTRES VIVENT" . . . . **A**

Drame réalisé par Richard Sale avec Tyrone Power. Ce film est très bien réalisé et interprété dans un climat de tension et de suspense qui accroche le spectateur de la première à la dernière image.

► **Appréciation morale: Le thème de l'oeuvre et l'atmosphère où elle se déroule fait reserver le spectacle aux adultes.**

15-16-17 septembre

"LES NUITS DU MONDE" . . . . . **D**

Film de variétés avec des troupes du music-hall de divers pays. Ce film de montage est accompagné d'un commentaire assez plat et d'un goût pour le moins douteux.

► **Appréciation morale: Si la plupart des numéros présentés contre certains d'entre eux, dont deux séances de striptease, sont nettement suggestifs. A déconseiller.**

— aussi —

"PANIQUE A L'HOTEL" . . **T**

Comédie avec les frères Marx et Lucille Ball. L'action de ce film se passe en grande partie dans un décor unique et les gags visuels sont rares. L'ensemble se déroule à un bon rythme et se supporte sans trop d'ennui.

► **Appréciation morale: Pour tous.**

CHAMBLY

CHAMBLY ●

14-15-17 septembre

"LE PONT DE LA RIVIERE KWAI" . . . . **AA**

Drame de guerre avec Alec Guiness, William Holden. Ce film se classe parmi les grandes oeuvres du cinéma tant pour sa valeur psychologique et humaine. Les interprètes sont excellents.

► **Appréciation morale: Cette oeuvre fera réfléchir sur l'absurdité de la guerre et sur les capacités de dépassement de l'homme.**

— aussi —

"FAIS TA PRIERE TOM DOOLY" . . . . . **AA**

Film d'aventures avec Michel Landon, Jo Morrow. Les paysages, les angles de prises de vue et la musique beaucoup plus que les dialogues, expriment le contenu humain de la tragique destinée de Tom.

► **Appréciation morale: Malgré une finale un peu noire et une longue scène de violence, le courage et la loyauté des jeunes protagonistes donnent à l'ensemble du film un sens positif. Adultes et adolescents.**

SAINT-REMI

CAPITOL ●

14-15 septembre

"JEUNESSE DE NUIT" . . . . . **D**

Drame social avec Tod Windsor. Cet essai d'études de moeurs est laborieux et bien artificiel. La peinture des caractères manque de profondeur, la mise en scène sent le procédé et l'interprétation est banale.

► **Appréciation morale: Ce tableau plutôt gratuit d'une jeunesse dévoyée, un climat pessimiste, des liaisons non désapprouvées et des images suggestives obligent à une cote sévère. A déconseiller.**

— aussi —

"LE RETOUR DE ROBIN DES BOIS" . . . . **A**

Film d'aventures avec Lex Baxter. Le film en général est servilement fidèle aux lois et aux poncifs du genre sans la moindre fantaisie ou nouveauté. L'interprétation est convenable.

► **Appréciation morale: Dans le contexte des films d'aventures, le héros fait triompher la justice par la force et par la ruse. Des tenues légères font réserver l'ensemble aux adultes.**

Pour de
BONNES PHOTOS
à l'occasion de
votre Mariage

adressez-vous
en toute confiance

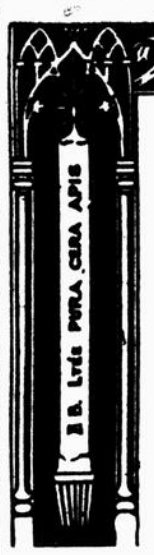


à

BENOIT BROUILLETTE

179, rue Trahan Tél. Fl. 6-5676 Saint-Jean

Dr Gérald Cloutier, B.A., O.D.,
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE — VERRES DE CONTACT
NOUVELLE ADRESSE
154, rue Saint-Jacques, Saint-Jean — Fl. 7-4884
MEME EDIFICE — Coin Saint-Jacques et Laurier



Nouvelle adresse de notre succursale de Montréal
105 EST, RUE SAINT-PAUL
Entre les rues St-Gabriel et St-Vincent

Pour vous y rendre en auto par la rue Notre-Dame, descendez soit la rue St-Vincent ou Place Jacques-Cartier et tournez à droite sur la rue St-Paul, à sens unique est-ouest.

Par la rue des Commissaires, montez la Place Jacques-Cartier et tournez à gauche à la rue St-Paul.

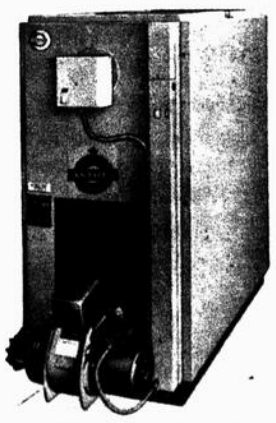
NUMERO DE TELEPHONE: 866-6913

Nous avons en montre... dans notre nouveau magasin plus vaste et plus spacieux... tous les articles que nous avons le plaisir d'offrir à notre clientèle.

CORDIALE INVITATION ET BIENVENUE A TOUS!

F. BAILLARGEON LIMITÉE

ST-CONSTANT Cté Laprairie, Qué. | Téléphone 866-6913 | MONTREAL 105 est, Saint-Paul



Pour travaux de plomberie et ferblanterie consultez la
PLOMBERIE ST-JEAN Enrg.
THEODORE BERGER, propriétaire
CONTRACTEUR EN PLOMBERIE ET CHAUFFAGE DISTRIBUTEUR DES FOURNAISES "ANTHES"
Installation de chauffage à air chaud et brûleurs à l'huile — Air climatisé
OUVRAGE A L'HEURE OU AU CONTRAT PLAN DE FINANCE BA



310a CHAMPLAIN – SAINT-JEAN **Nouveau numéro de téléphone: Fl. 8-5242**

Cercle de Fermières de Saint-Jean

Ce sera bientôt le temps pour les membres du Cercle de Fermière, de se rallier de nouveau pour la première assemblée de l'année, le troisième mercredi du mois, le 18 septembre à 7 h. 45 du soir, à la Centrale Catholique, salle 108.

Pour les personnes qui désirent devenir membres du Cercle, voici les avantages, tout le long de l'année.

Apprendre à tisser, filer, coudre, broder, faire toutes sortes de tapis nattés, lassés, crochetés et sur cordes, etc.

Apprendre à faire la cuisine, participer aux quatre Expositions: celle du Cercle Inter-Cercles, Québec et Agricole. Elles pourront aussi faire profiter de leurs connaissances, de leurs conseils, ou démonstrations.

Appartenir au Cercle, c'est devenir membre d'une grande famille, de travailler par équipes, se recréer et passer une charmante soirée, une fois le mois.

Tous ces avantages pour seulement $1 par année, en plus, vous recevez gratuitement l'intéressante revue mensuelle "Terre et Foyer".

Bienvenue à toutes.

Les membres qui ont des livrets en leur possession, devront les faire parvenir à la trésorière, Mme Georges Lazure, le plus tôt possible, car le tirage aura lieu lors de l'assemblée de septembre.

La secrétaire
Mme Serge Pinsonneault

Unité Sanitaire de Saint-Jean

SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE

LUNDI LE 16
Saint-Jean
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique de BCG.
Saint-Grégoire:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, d'immunisation D.C.T., vaccination antivariolique, vaccin Salk-Sabin.

MARDI LE 17
Saint-Jean
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination contre la poliomyélite, Salk-Sabin.
Saint-Noël Chabanel
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, immunisation D.C.T., vaccination antivariolique, vaccin Salk-Sabin.

MERCREDI LE 18
Saint-Lucien
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture, immunisation D.C.T., vaccination antivariolique, vaccin Salk-Sabin.
Saint-Gérard
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, immunisation D.C.T., vaccination antivariolique, vaccin Salk-Sabin.

JEUDI LE 19
Saint-Luc
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture, immunisation D.C.T., vaccination antivariolique, vaccin Salk-Sabin.
Saint-Jean:
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, immunisation D.C.T., vaccin Salk-Sabin.

VENDREDI LE 20
Saint-Jean
De 10 à 11 h. a.m.: Séance de vaccination antivariolique.
Saint-Blaise
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture, immunisation D.C.T., vaccination antivariolique, vaccin Salk-Sabin.



● Lundi le 2 septembre en l'église Cathédrale a été célébré le mariage de M. et Mme Claude Lagarde. La mariée (Huguette) est la fille de M. et Mme Raoul Désautels. Le marié est le fils de M. et Mme Jacques Lagarde.
Studio
Ken Wallett



● M. et Mme Gilles Robert photographiés à l'issue de leur mariage, samedi le 31 août dernier à l'église Cathédrale. La mariée (Alice) est la fille de M. et Mme O. Langlois. Le marié est le fils de M. et Mme Julien Robert.
Studio
Ken Wallett

Les Services de Traduction Enr.

Tél. Fl. 7-7900 ● Saint-Jean, Qué.

Pour fins publicitaires, techniques et autres

- Plusieurs années d'expérience pratique.
- Certificat de 1ère année de l'Institut de Traduction affilié à l'Université de Montréal.
- Certificat de 2e année et Diplôme universitaire en préparation.

Tuile céramique
pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.
BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P.Q.



Avez-vous fixé la date de votre mariage? Passez donc maintenant à notre studio et nous vous remettrons une copie de notre livre de mariée. Il contient une liste à vérifier de toutes les choses à faire avant cette grande date.

Prenez dès maintenant un rendez-vous pour vos photos de mariage.

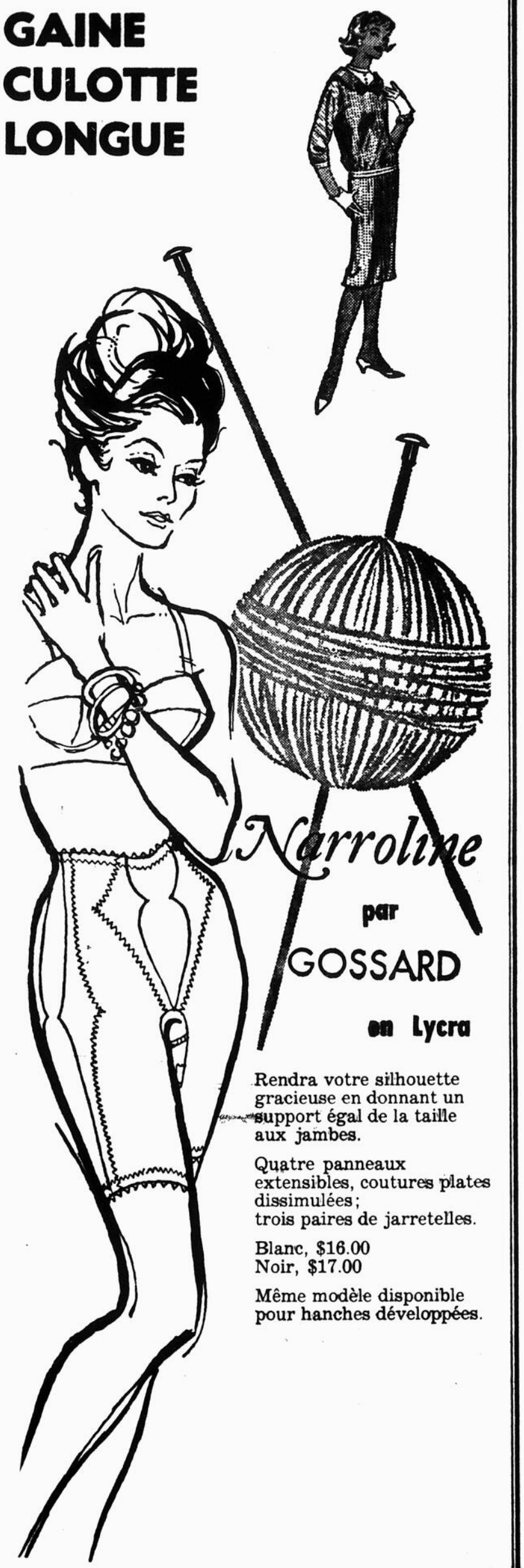




Studio Lord Photo Enr.
Tél. Fl. 7-7569
192, rue Champlain SAINT-JEAN

Le Salon du Corset Inc.

GAINE CULOTTE LONGUE



Narroline
par
GOSSARD
en Lycra

Rendra votre silhouette gracieuse en donnant un support égal de la taille aux jambes.

Quatre panneaux extensibles, coutures plates dissimulées;
trois paires de jarretelles.

Blanc, $16.00
Noir, $17.00

Même modèle disponible pour hanches développées.

Le Salon du Corset Inc.
3 corsetières diplômées à votre service
— NOUVELLES HEURES D'AFFAIRES: —
Lundi, mardi, jeudi, samedi: 9 h. a.m. à 6 h. p.m.
Meroredi: 9 h. a.m. à midi — Vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. 30 p.m.
216 Champlain Fl. 7-1150 Saint-Jean

Entre nous, mesdames

Heures calmes

Septembre a des soirs vraiment merveilleux, que nos yeux ne devraient jamais contempler sans songer à l'artiste délicat qui en a agencé tous les moindres détails.

Ce n'est plus l'été; ce n'est pas encore l'automne. Pour cette mi-saison, le soleil couchant garde les coloris les plus riches, et l'horizon se pare d'or, puis de pourpre, puis de teintes roses violacées qu'aucun peintre ne saurait vraiment imiter.

La fraîche de la nuit voit le firmament se piquer de ces clairs diamants que sont les fines étoiles . . . et la lune qui brille n'a plus rien de langoureux.

C'est un spectacle grandiose qui n'a plus l'ardeur de l'été et pas encore le dépouillement de l'automne. L'air est encore rempli du parfum des fleurs, mais d'un parfum qui n'a plus rien de capiteux.

C'est une époque de l'année que l'on voudrait retenir... tout comme dans la vie l'on voudrait pouvoir s'arrêter à cet âge où l'on a dépassé l'ardeur de la jeunesse sans avoir encore touché le déclin de la vieillesse. C'est l'heure sereine, l'heure calme, l'heure où l'on voit mieux, où l'on comprend mieux, où l'on aime mieux.

MARIE-CLAIRE

Pour celles qui songent au mariage

Les cours de Préparation au Mariage débutent dans les paroisses ci-dessous, aux dates indiquées. On ne regrettera jamais d'avoir suivi ces cours.

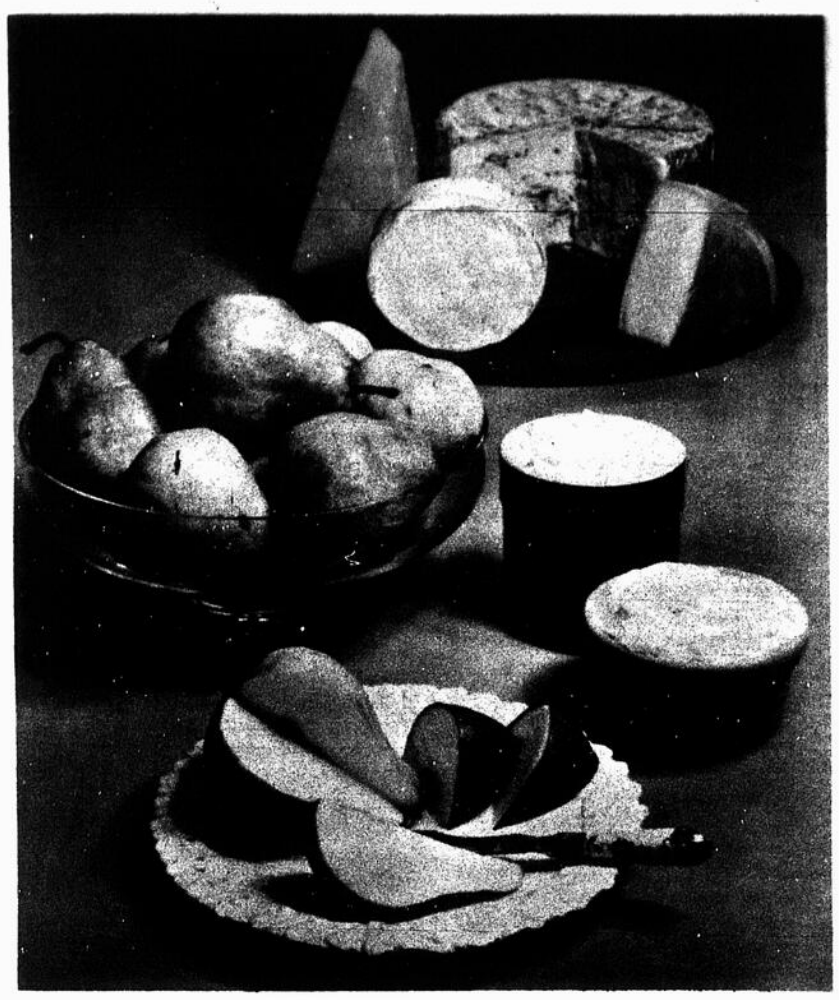
S.-Georges de Longueuil: dimanche 15 septembre, 1963 à 1 h. 30 p.m.

S.-Antoine de Longueuil: mardi 17 septembre à 8 h.

S.-Charles Borromée (Cité de Jacques-Cartier): jeudi le 19 septembre à 8 h.

Cathédrale (Saint-Jean) mardi 17 septembre, à 8 h.

On s'inscrit sur place.



► **DESSERT CONTINENTAL. — Rien n'est plus facile, plus délicieux (ni plus sophisticateur!) que ce dessert continental: des poires mûres, juteuses et parfumées, accompagnées de succulents coins de fromage.**

De sages conseils

Pour que les lavabos soient éclatants, frottez-les de temps en temps avec du vinaigre chaud: il a la propriété d'enlever le tartre qui se forme autour des robinets.

Pour rendre son mordant à une râpe usagée, frottez-la légèrement (de biais) avec du papier de verre.

Pour que l'amidon brille, il faut lui ajouter une pincée de borax.

N'importe quel légume est plus savoureux si l'on ajoute un morceau de sucre à l'eau de cuisson (les choux en particulier perdent leur âcreté).

Si vous ne vous servez pas tous les jours de votre théière, mettez à l'intérieur un morceau de sucre. Elle ne prendra jamais l'odeur de moisi.

Un tout petit trou sur un chandail se répare de façon invisible avec un cheveu en guise de fil.

Un truc merveilleux pour remettre à neuf une reliure de cuir fatiguée: frottez-la avec un jaune d'oeuf délayé dans de l'alcool à 90° et faites briller ensuite.

Si vous avez les pieds sensibles, frottez-les chaque soir avec un demi-citron.

Pour dépoussiérer vos sièges de velours, frottez-les avec une peau de chamois humide.

Vous aimerez avoir le teint hâlé. Avant de vous maquiller, lotionnez le visage et le cou avec une décoction de thé très fort.

La chaussure, cet automne

La mode d'automne aura l'estampille banlieusarde. Miroir de cette griffe désinvolte, la chaussure de cuir se voudra proche cousin de campagne, en toute occasion — chez les escarpins guillerets, les souliers de marche sophistiqués, les bottes sveltes et les tout-aller légers.

Lors de l'exposition d'avant-saison de la mode en chaussures, des centaines de souliers d'automne sont apparus dans des finis texturés et des coloris brillants afin de mieux accomoder et aussi de mieux rehausser les lignes souples et prenantes, de même que les styles audacieux des vêtements d'automne.

La tendance vers le rustique, mettra en vedette les textures apportant une certaine emphase au bon droit du cuir. Les textures sont plus nombreuses que jamais: cuir lustré et poli, cuir à grains plus grossiers ou délicats, suède couché, cuir brossé à coups libres ou aplati, cuir naturel ciré et cuir verni et poli.

Les souliers de jour ont une apparence rugueuse. Les solides et jolis souliers confortables, les tout-aller et les souliers de marche seront les étoiles des banlieusards, les gens qui profitent des fins de semaine à la campagne ou qui y demeurent à longueur d'année. Ce qui donne à ces souliers le chic de grand ton, ce sont les généreuses perforations, les coutures étudiées, les agrafes et les courroies.

Ces souliers, répétés dans les versions de ville, comportent des surfaces moins rugueuses, plus raffinées. Les souliers de jour auront de petites agrafes, de minces et étroites courroies, des perforations minuscules. Les deux chaussures, celles de ville et de campagne, favorisent des semelles épaisses qui procurent un agréable confort tout en conservant leur style.

Un soulier qui fait depuis quelque temps transition entre la ville et la campagne, c'est le bottillon de cuir qui monte à la cheville. Cette année, le bottillon sera partout, sous le soleil ou sur la neige, dans toutes les catégories de cuir. Les jeux contrastants des textures — cuirs brossé et poli, cuirs ciré et brossé, cuirs poli et suédé, cuir et fourrure — ajoutent une dimension de plus à l'intérêt qu'on leur porte.

Les mocassins et les variations de mules, cousus aux semelles à bord ras, sont de cuir de gant, de cuir brossé à riches coloris de même que de cuirs tannés et cirés. Dans les cuirs grenus, brossés et antiques, les mules se font souples et flatteuses; leurs semelles débordantes, leurs langues hautes, leurs garnitures perforées, leurs points de dentelle les rendent populaires.

Les souliers de fin d'après-midi et du soir sont aussi frais et fringants que les chaussures de port matinal. Les cuirs brossés et grenus, à surface intéressante, ajouteront leur marque aux populaires favoris des heures tardives, confectionnés en cuir uni, suédé, verni et mat.

La touche désinvolte des souliers de fin du jour s'exprime de bien des façons. Les perforations atténués et les points d'aiguille délicats rehaussent le grain menu du cuir lustré. Ici un escarpin élégant comportera sur un côté un cuir souple et noir doté de perforations soignées et de l'autre côté un cuir suédé bleu. Les deux cuirs se rencontreront à l'empeigne. Là l'empeigne raccourcie d'un escarpin de cuir noir et léger sera décorée d'une sorte de languette de cuir matelassé brun. Le soulier entièrement féminin, joli et fier de l'être, n'est pas tout à fait oublié. Les escarpins de cuir et les sandales ajourées sur les côtés et au talon font toujours chic dans les noir, or, moka, le canneberge et le beige.

Les détails décoratifs tels que les agrafes, les langues ornées, les noeuds discrets, les boucles et les échancrures divisées, ajoutent quelque chose de bien féminin à la chaussure qui par ailleurs se veut sans-gêne et sans-façon.

La gamme des coloris en est une vaste et admirable. Les tons dits de campagne, qui suggèrent les couleurs du sol, des pierres et des bois, sont tous importants — tons de brun, de vert, de rouge foncé et de bleu. La couleur moutarde, avec ses touches de brun ou de vert, est nouvelle et excitante. Les neutres, comme les tons mastic, gris-vert et café, ajoutent des accents subtils aux nouveaux ensembles, pleins d'aisance, promis pour l'automne.

Les poires sont au menu

Les producteurs de poires Bartlett caressaient le plus grand espoir d'une majestueuse récolte au temps de la floraison. Aujourd'hui ils annoncent avec joie que leurs espoirs se sont réalisés: une récolte de Bartlett supérieure à la moyenne, de bons fruits d'excellente grosseur.

D'une chaire tendre, d'une tendreté fondante, d'un parfum doux et légèrement fauve, les poires Bartlett arrivent au marché en août et assouvissent notre appétit des poires jusqu'à la mi-octobre et de faibles quantités nous sont offertes jusqu'au printemps suivant. De la fin d'août à octobre, les Bartlett sont à leur apogée de production.

La rusticité et la productivité des poires Bartlett ainsi que leur texture butyreuse et leur fine saveur, les rendent les plus importantes de toutes les poires, ce qui explique le grand pourcentage de poires fraiches cultivées en Ontario et en Colombie-Britannique, ou expédiées des trois principaux Etats de production, la Californie, l'Orégon et le Washington. De fait, la poire Bartlett est la principale poire commerciale du monde entier, bien qu'elle change son nom en celui de "Williams" ou de "Bon-Chrétien de Williams", en Angleterre, en France et dans certains autres pays.

Les variétés de poires viennent toutes d'immigrants d'Europe; on ne possède aucun registre qui démontre que les premiers colons aient jamais trouver de poiriers sauvages en notre pays.

La poire Bartlett, avec sa chair délicate, est primordialement une poire à dessert, que l'on croque telle quelle avec des hum! . . . et des Ha! . . . (Servez-les froides, mais non glacées). Toutefois, si vous les utilisez alors qu'elles sont encore fermes, elles sont excellentes pour les desserts au poires cuites.

Voici quelques savoureuses façons d'utiliser les poires Bartlett. Les salades exigent les poires à maturité tendre, tandis que les poires fraiches cuites au four, dans les sauces-marmelade et les poires fraiches au miel et au gingembre, sont à leur meilleur avec des poires fermes.

SALADE DE POIRES FRAICHES AVEC GINGEMBRE ET FROMAGE

6 poires fraiches, non pelées

Jus de citron frais.

2 paquets de 4 onces de fromage à la crème.

Laitue pommée.

1 c. à table de lait.

2 c. à table de gingembre candi, haché.

Apprêt à la Française ou mayonnaise.

Laver les poires, les couper en deux et en enlever le coeur. Les passer au jus de citron avec un pinceau. Déposer la laitue sur 6 assiettes à salade. Rehausser chaque assiette de 2 moitiés de poires, la cavité vers le haut. Amollir le fromage à la crème et le mélanger avec le lait et le gingembre. Déposer par cuillérée dans la cavité de chaque demi-poire. Servir avec un apprêt à la Française ou de la mayonnaise.

Rendement: 6 portions.

POIRES FRAICHES CUITES AU FOUR DANS UNE SAUCE-MARMELADE

3 poires Bartlett fraiches.

6 c. à thé de marmelade aux oranges.

3 c. à thé de beurre ou de margarine.

¼ de tasse de sucre.

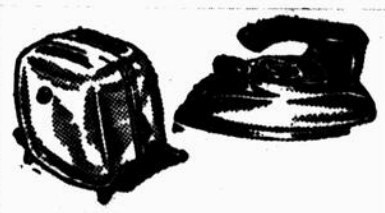
½ tasse d'eau chaude.

Laver les poires, les couper en deux et en enlever le coeur. Déposer dans une lèche-frite, les cavités vers le haut. Passer la surface au jus de citron frais avec un pinceau. Déposer dans chaque cavité 1 c. à thé de marmelade aux oranges et ½ c. à thé de beurre ou de margarine. Dissoudre le sucre dans l'eau chaude. Verser dans la lèche-frite autour des poires. Couvrir de papier métallique et cuire à four modéré (350° F.), pré-chauffé, durant 30 minutes, arrosant deux ou trois fois avec l'eau sucrée qui entoure les poires. Retirer la feuille métallique et cuire 15 minutes de plus ou jusqu'à ce que les poires soient tendres. Servir comme dessert, ou comme accompagnement de viande ou de volaille.

Rendement: 6 portions.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Arthur Beaudry
RÉPARATION
d'accessoires électriques



Autorisé pour l'entretien des petits appareils Canadian General Electric

186, rue Notre-Dame
Fl. 8-4789 Saint-Jean

Congrès des Foyers Notre-Dame canadiens du 10 au 13 octobre

M. Aldéric Vaillancourt, b. ph., l. ph., et Madame Vaillancourt ont été désignés comme couple-président du quatrième congrès annuel des "Foyers Notre-Dame canadiens" qui aura lieu à Montréal, du 10 au 13 octobre prochain, en l'Auditorium du Plateau et en l'Hôtel Reine Elizabeth.

Ce congrès revêtira, cette année, un caractère vraiment national, puisqu'il réunira, outre les foyers de Montréal, des foyers venant de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick, et aura pour thème "La famille moderne devant l'évolution de notre époque".

Les responsables du mouvement, voulant rendre hommage à Sa Sainteté Paul VI ont choisi ce thème en s'inspirant d'une lettre que Son Excellence Mgr Jean-Baptiste Montini, pro-secrétaire d'Etat, adressa en 1954, au cardinal Siri, archevêque de Gênes, à l'occasion des Semaines Sociales tenues à Pise.

L'hon. premier ministre de la Province de Québec, M. Jean Lesage et son épouse, qui célèbrent cette année, leurs noces d'argent, ont bien voulu rehausser de leur présence la soirée de clôture en l'hôtel Reine Elizabeth le 13 octobre prochain.

Durant ces assises, on étudiera d'une façon toute particulière les problèmes économiques, éducatifs et religieux en rapport avec la famille contemporaine.

— Pouvons-nous dire que les foyers canadiens ont une sécurité économique suffisante ou sont-ils submergés par la vie facile des temps modernes?

— Le divorce menace-t-il la stabilité du foyer qui est une des conditions indispensables pour une éducation saine?

— Quel est, exactement, le rôle de la famille et de l'Etat, dans l'éducation?

— La vie religieuse au foyer est-elle favorisée par la transformation sociologique actuelle?

— Quelle est l'influence de la limitation des naissances et de l'émancipation de la femme mariée dans la vie du foyer contemporain?

Tous ces problèmes, et bien d'autres, seront approfondis au cours du congrès des Foyers Notre-Dame canadiens par des conférenciers avertis tels que le Dr Philippe Garigue, M. Roland Parenteau, Me Yves Prévost et plusieurs autres.

Les Quarante-Heures dans le diocèse

Les indulgences accordées à l'occasion de l'exposition solennelle des Quarante-Heures sont les suivantes:

a) Indulgences de 15 ans pour chaque visite faite d'un coeur contrit au Saint-Sacrement exposé avec récitation de 6 Pater, Ave et Gloria, dont l'un aux intentions du Souverain Pontife.

b) Indulgence plénière, une fois le jour, à ceux qui, s'étant confessés et approchés de la Sainte Table, visitent le St-Sacrement exposé et récitent ces mêmes prières.

Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du purgatoire.

SEPTEMBRE

JEUDI LE 12
Saint-Edouard.

DIMANCHE LE 15
Notre-Dame de Bonsecours (Brossard)

MERCREDI LE 18
Immaculée - Conception (S.-Hubert).

15ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Il y a du bien à faire; n'y manquons pas. Quand le temps sera venu, nous récolterons si nous ne nous lassons pas. Ainsi donc, pendant qu'il en est temps, soyons bons envers tous, et spécialement envers nos frères dans la foi. (Gal. 6, 9-10)

Société Catholique de la Bible

LITURGIE

12 Jeudi (Bl.) Très-Saint-Nom de Marie. — 3 cl. Pr. B. V. M. — Saint-Jean et Saint-Jérôme: or. pour Mgr l'Evêque sous une même concl.: anniversaire de sa consécration. Prov. eccl. de Montréal: 2 cl. Or. un.; Cr.; pr. B.V.M.

13 Vendredi † (V.) Férie. — 4 cl. Messe du dimanche précédent; sans Gl.

14 Samedi (R.) Exaltation de la sainte Croix. — 2 cl. Cr.; pr. de la Croix.

15 Dimanche (V.) XVe après la Pentecôte. — 2 cl. (2e or. N.-D. des VII douleurs); Cr.; pr. Trin. — II vp. du dim.

16 Lundi (R.) Saint Corneille, pape et martyr. — 3 cl. (2e or. saints Euphémie, Lucie et Géminien).

17 Mardi † (V.) Férie. — 4 cl. — Messe du dimanche précédent; sans Gl.; (2e or. saint François). — ou (Bl.) impression des stigmates de saint François). Gl.

18 Mercredi (Vi.) Férie des Quatre Temps. — 2 cl. (2e or. saint Joseph de Cupertino).

KATERI TEKAKWITHA



SEIGNEUR Jésus, glorifiez votre servante Kateri Tekakwitha.

Nous vous en supplions par votre sainte croix.

123e article — Chanoine Lucien MESSIER

HOMMAGES A KATERI (8 août 1854)

LE R.P. Georges Brodeur, S.J., curé de Caughnawaga, avait auparavant rappelé à ses fidèles qu'ils ont le droit d'être fiers d'appartenir à une race qui a produit "le lys des Mohawks". A son tour, le R.P. Michel Jacobs, S.J., lui-même un enfant de Caughnawaga, maintenant curé à la Mission de Saint-Régis, a fait l'éloge de la vénérable Kateri dans la belle langue iroquoise. Représentant les Etats-Unis, pays d'origine de Kateri, le R.P. John J. Scanlon, S.J., a également adressé la parole.

Enfin, ce fut le tour du dévoué vice-postulateur, le R.P. Henri Béchard, S.J. Il a révélé que deux cas de guérison, attribuables à l'intercession de Kateri Tekakwitha, sont présentement à l'étude en vue du procès de béatification.

Notons que parmi les nombreux invités d'honneur à cette cérémonie, on remarquait S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque coadjuteur de Saint-Jean, et le R.P. Gérard Goulet, S.J., provincial des Jésuites de langue française.

Un aspect intéressant de cette fête fut la participation très active des Iroquois eux-mêmes. Un Indien, Me Norman Saylor, C.R., agissait comme maître des cérémonies au dévoilement. Et comment oublier le magnifique chant, exécuté en langue iroquoise par "le choeur mixte de Caughnawaga", sous la direction du R.P. Jacques Bruyère, S.J.? Nous le retrouvons à la grand-messe pontificale le matin, et au salut solennel de l'après-midi.

On avait ménagé pour la fin un geste très impressionnant : l'hommage de Caughnawaga et de Saint-Régis à la plus glorieuse fleur de la chrétienté iroquoise. Présentés par le R.P. Albert Burns, S.J., des membres de chaque génération actuelle viennent simplement saluer le nouveau monument, des ouvriers, des sportifs, des enfants déposent devant la statue les instruments de leur travail ou de leurs jeux; des jeunes filles lui apportent des corbeilles remplies de lys.

Et Kateri du haut du ciel, leur a dit sa fierté d'être une Iroquoise. Kateri le modèle par excellence de la pureté, invite son peuple et nous invite aussi à ressembler à cette fleur dont elle porte le nom, Kateri "le lys des Mohawks".

Messager Canadien
Alphonse Levesque, S.J.

Votre journal **LE RICHELIEU** *membre de l'ABC, possède la PLUS FORTE circulation payée des journaux de la région.*

LA TRAYEUSE...
CHORE-BOY
de renommée mondiale
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE
R.R. No 7 — IBERVILLE
Tél. FI. 7-2895

— ENCAN —

Samedi, le 14 septembre, à midi précis

CHEZ

M. Théo Lagrandeur

à Ste-Anne de la Rochelle, comté de Shefford

sur la route 39 de Lawrenceville

SERONT VENDUS: 117 têtes de bétail dont 45 vaches à lait "Holstein" croisées, sur ce 15 vont donner veau d'ici le 1er novembre 1963; 20 vaches "Hareford" dont plusieurs pur-sang; 13 taures "Holstein" 1 an et demi; 6 steers "Hareford" 1 an et demi; 4 taures "Hareford" 1 an et demi; 25 veaux téteux du printemps; 1 taureau "Holstein" 2 ans et demi; 1 taureau "Hareford" 2 ans et demi; 2 taureaux "Hareford" 1 an et demi; 1 jument 4 ans Belge, 1500 livres garantie; 1 jument 10 ans Percheronne, 1400 livres, garantie les attelages; 2 poneys très bien domptés; 1 selle; 1 tracteur "Massey Ferguson" 50, bonne condition; 1 tracteur "Ford" hydraulique; 1 petit bulldozer "Case" 3 tonnes; 1 charrue 2 versoirs "Massey Ferguson"; 1 charrue 2 versoirs "Fordson"; 1 herse à disques 16 x 16; 1 herse à disques 12 x 12; 1 semoir combiné "Massey Harris" 13 disques, presque neuf; 1 herse à ressorts 3 panneaux; 1 herse à finir, 3 panneaux; 1 pelle à tracteur hydraulique; 1 niveleuse tracteur hydraulique; 1 épandeur engrais, 115 minots avec prise de pouvoir "New Holland", neuf; 1 moulange avec prise de pouvoir pour tracteur "Cel" neuve qui peut moudre le foin, le grain, etc.; 1 moulin à faucher "Massey Harris" 7 pieds avec faux neuve; 1 moulin à chevaux 6 pieds; 1 moulin à chevaux 5 pieds; 1 râteau de côté "John Deer", presque neuf; 1 râteau de côté "Massey Harris"; 1 râteau droit; 1 presse "New Holland" avec moteur en très bonne condition, Modèle 661; 1 monte-balle 24 pieds; 2 voitures sur pneus 4 roues, bonne condition; 2 voitures sur pneus 2 roues, bonne condition; 1 coupeur à blé d'Inde avec prise de pouvoir "Mc Cormick Deering"; 1 ensileur "Papec"; 1 trayeuse "Surge" 6 unités avec installation pour 67 vaches; 1 réfrigérateur 12 bidons, 1 an d'usage; 1 banc de scie avec prise de pouvoir pour tracteur; 24 bidons à lait ainsi qu'une foule d'autres articles trop longs à énumérer.

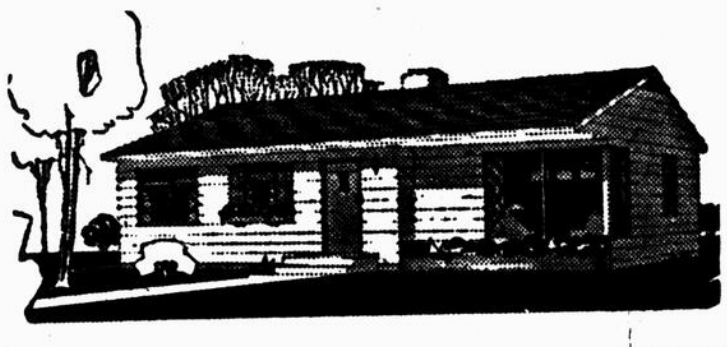
Comme vous pouvez le constater c'est un des plus beaux ENCANS tenu dans la région, alors nous vous attendons nombreux pour cette grande vente. Soyez à l'heure vu la grande quantité de marchandises à vendre.

CONDITION: Vous pourrez obtenir du crédit en voyant MM. Théo Lagrandeur, Paul Bernard, Saint-Pie

Encanteur: PAUL BERNARD, tél. PR. 2-2492

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- CHARBON
- ETC.



Peinture "Conant"

- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
- Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE, P.Q. **Tél. CH. 5-3348**

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

Nouvelles de ST-REMI

VISITE AU CIMETIERE

Dimanche prochain, 15 septembre, aura lieu le pèlerinage au cimetière paroissial; le défilé partira en procession de l'église jusqu'au lieu où reposent nos défunts. Les prières collectives récitées lors de cette visite sont un hommage à nos chers disparus.

Cette manifestation se déroulera à 3 heures de l'après-midi si la température est propice, sinon elle sera remise à dimanche le 22 septembre.

Annuellement, la population est fidèle à ce rendez-vous. Qu'on propage la nouvelle aux familles de l'extérieur.

□

ASSEMBLEE LACORDAIRE

La réunion des Lacordaire et Jeanne d'Arc qui devait avoir lieu dans le cours de la semaine a été remise au mercredi 18 septembre. A cette assemblée, on fera l'élection des membres de l'Exécutif pour 1963-64. Notez bien: à 8 heures p.m. à l'Ecole Clotilde-Raymond.

□

PELERINAGE DIOCESAIN

Un beau groupe de paroissiens a participé au pèlerinage diocésain à la chapelle de la Réparation, dimanche dernier.

Une température clémente favorisant les pèlerins à suivre les exercices religieux de la journée. La messe fut célébrée par Mgr Laurent Brault, délégué de S. Exc. Mgr l'Evêque, tandis que M. Georges Ste-Marie, président diocésain des pèlerinages, l'assistait dans cet office.

Le sermon fut prononcé par M. le curé Antoine Surprenant qui avait choisi le sujet de l'épître et l'Evangile du jour. "Saint Paul dit: La nature, blessée par le péché n'est pas un arbre vivant mais un organisme stérile, la chair ne fait pousser aucun fruit, son oeuvre, le péché, est abominable, la grâce est un arbre de vie productif, car il fait naître les vertus telles que la patience, la bonté, la modestie, la foi, etc. Ces fruits ne nous sont pas donnés sans effet, car il nous faut d'abord crucifier la chair avec ses passions et ses convoitises. Rappelons-nous la parole que nous ne devrions jamais oublier. Cherchez d'abord le royaume de Dieu et le reste vous sera donné par surcroît. Ayons soin de nous l'assurer toute notre vie et le Père céleste nous donnera tout ce dont nous avons besoin".

Après le repas du dîner, les pèlerins pouvaient se rendre à la chapelle privée où le Saint-Sacrement était exposé pour les Quarante-Heures. Ainsi, à deux heures la foule se dirigeait sur la terrasse pour le Chemin de la Croix prêché par un Père Capucin.

Ainsi, chacun se retirait gardant un beau souvenir de leur passage dans ce lieu de pèlerinage; que cet élan de générosité ne soit pas vain, mais grandisse de jour en jour dans chacun de nos milieux.

SAINT-JACQUES
LE-MINEUR

FEU Mlle LEFEBVRE

Le cinq septembre, est décédée en cette paroisse à l'âge de 81 ans, Mlle Joséphine Lefebvre, fille de feu Alphonse Lefebvre et de feu Alphonsine Boulé. Elle est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montréal après une courte maladie.

Elle laisse pour pleurer sa perte, ses deux neveux: M. et Mme Jean Lefebvre, M. et Mme Lionel Lefebvre.

Mlle Lefebvre fut jusqu'à ces dernières semaines une dévouée correspondante à notre journal.

Le service a été chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé Armand Rancourt, curé. C'est M. l'abbé Armand Rancourt qui fit la levée du corps.

Mlles Lise Levert et Nicole Pinsonneault firent la quête.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial samedi le 7 septembre à 10 heures.

A la famille en deuil, "Le Richelieu" présente ses sincères sympathies.

Remerciements

Les familles Lefebvre remercient tous ceux qui leur ont témoigné leurs marques de sympathie, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles.

LAPRAIRIE
(LA NATIVITE)

NAISSANCES

A La Nativité de Laprairie, le 1er septembre 1963 a été baptisé Joseph, Guy, Gilles, Sylvain, né le 23 août dernier, enfant de M. Jacques Leroux, camionneur et de Rollande Lussier, de cette paroisse. Le parrain a été M. Gilles Leroux, mouleur de L'Acadie, et la marraine Agathe Lussier, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A La Nativité de Laprairie, le 7 septembre 1963 a été baptisé Joseph, Richard, Emilien, né le 30 août dernier à l'hôpital Général de Verdun, enfant de M. Gérard Groleau, débosseur et de Dolorès Carrier, de cette paroisse. Le parrain a été M. Emilien Carrier, cultivateur de Notre-Dame-de-la-Guadeloupe, cté Frontenac, et la marraine Simone Bégin, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A La Nativité de Laprairie, le 8 septembre 1963, a été baptisé Joseph, André, Jocelyn, né le 29 août dernier à l'hôpital Général de Verdun, enfant de M. André Ménard, mécanicien et de Gisèle Lussier, de cette paroisse. Le parrain a été M. Euclide Ménard, cultivateur de St-Ple de Bagot, et la marraine Marguerite Gaucher, son épouse, grands-parents de l'enfant.

□

MARIAGE

En l'église de La Nativité de Laprairie, le 31 août a été célébré le mariage de M. Germain Leclerc, assistant opérateur de St-Martin de Laval, fils de M. Joseph Leclerc et de Eugénie Bérard, à Mlle Jocelyne Falcon, de cette paroisse, fille de M. Georges Falcon et de Eliane Potvin. Les témoins ont été MM. Emilien Leclerc, frère de l'époux de St-Martin de Laval et Georges Falcon, père de l'épouse.

Nos meilleurs voeux.

LAPRAIRIE
(CHRIST-ROI)

NAISSANCES

Au Christ-Roi de Laprairie, le 1er septembre a été baptisé Joseph, Simon, Pierre, né le 23 août, enfant de M. Claude Leduc et de Lise Durocher. Le parrain a été Pierre Noël, et la marraine Jacqueline Desaulniers, son épouse. Porteuse: Mme Denise Desrochers, tante de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 1er septembre, a été baptisé Joseph, Bertrand, Ronald, né le 17 août, enfant de M. Roland Caron et de Rita Marley. Le parrain a été Bertrand Caron et la marraine Rachel Laroche, oncle et tante. Porteuse: Mme Auguste Caron, grand-mère de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 8 septembre, a été baptisé John, Scott, né le 29 juillet, enfant de M. Donald James Reid et de Moreen Janet Hickey. Le parrain a été M. William Hickey et la marraine Dorthy Gillespie, grands-parents. Porteuse: Mme Reid, grand-mère de l'enfant.

—Au Christ-Roi de Laprairie, le 8 septembre a été baptisée Marie, Céline, Carmen, Marielle, née le 2 septembre, enfant de M. Marcel Duquette et de Louise Brosseau. Le parrain a été M. Maurice Duquette et la marraine Marielle Deslippes, oncle et tante. Porteuse: Mme Arcade Duquette, grand-mère de l'enfant.

□

MARIAGES

En l'église du Christ-Roi de Laprairie a été célébré le mariage de M. Guy St-Pierre de Saint-Josaphat, fils de M. Jean-Baptiste St-Pierre et de Albertine Minville, à Mlle Evangéline Simard, fille de M. Anatole Simard et de Alice Ouellet. Les témoins ont été MM. Jean-Baptiste St-Pierre, père de l'époux, et Anatole Simard, père de l'épouse.

—En l'église du Christ-Roi de Laprairie, a été célébré le mariage de M. Léonard Helde, fils de M. Fredrick Helde et de Ella Putting, à Mlle Georgette Dupré, fille de M. Georges Dupré et de Marie-Berthe Yelle. Les témoins ont été MM. F. Helde, père de l'époux et Georges Dupré, père de l'épouse.



● M. et Mme André Langlois photographiés lors de leur mariage samedi le 31 août dernier en l'église de Marieville. M. Adélard Rémillard, père de la mariée, accompagnait sa fille Lise. M. Lucien Langlois, frère du marié, lui servait de témoin.
Studio Ken Wallett



● PLANTS DE FLEURS pour les parterres
● TOMATES
● PIMENTS

The Dutch Greenhouses

Route 9a et 36, coin Douglas
2 mi. de Napierville

Cours de piano

Obtention de diplôme prévue

Matière, théorie, gamme, solfège, interprétation

Pour informations, s'adresser à

CLAUDETTE BOMHOWER
118, rue S.-André, S.-Remi, Nap. Tél. 454-9802

Chez GERVAIS

SPECIAUX DU 12 AU 21 SEPTEMBRE

MERCERIE :

Flanellette "Tex Made" imprimée (teintes pâles ou foncées)
36" de largeur, la meilleure qualité. Valeur de 89¢ la vg. à .... **59¢**

"Blazer" pour le Séminaire de Saint-Jean, serge bleu-marine
Valeur de $29.95 — En spécial à **$15.95**

20% d'escompte est accordé sur tous les vêtements faits sur mesures de la fameuse marque "SEMI-READY"
Notre nouveau set d'échantillons est maintenant complet.
Profitez de ce grand spécial pour les dernières nouveautés.

Pour un service rapide, signalez toujours Fl. 6-6865

C. O. Gervais & Frère Ltée

LUCIEN GERVAIS, président

Le magasin général le plus complet de la région avec les plus bas prix dans la plus haute qualité.

Spécialiste en VETEMENTS SUR MESURES

TAPIS ET PRELARTS — GROS ET DETAIL

148-150, rue Richelieu
SAINT-JEAN, QUE.

Tél. Fidélité 6-6865
Abonnés de Chambly OL. 8-2252



Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain

RODRIGUE POTVIN

Assurances générales

Ville Saint-Remi 454-2562

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

DECES

A la famille J.-Jacques Lacroix nos sincères sympathies. M. Lacroix a été inhumé lundi, le 9, à Lacolle. Un autre qui à 44 ans est décédé subitement, la mort l'a fauché si rapidement que tous en furent étonnés. M. Lacroix était bien connu pour sa bonne humeur et son entrain et n'avait que des amis.

□

FELICITATIONS

Dimanche dernier M Roland Rémillard s'est classé 11e au tournoi des grosses quilles et donc représentera Lacolle à la T.V. Nos félicitations à Roland pour son entrain à ce sport et son succès de quilleur.

□

Bon voyage à Mlle Maria Trudeau en voyage aux Etats-Unis chez des parents.

□

NAISSANCES

A Lacolle, le 5 août a été baptisée Marie, Claude, née le 28 juillet à l'hôpital de St-Jean, fille de Jean-Paul Barrière et de Berthe Gauvin. Le parrain a été Fabien Gauvin, de Granby, et la marraine Lucienne Morin, oncle et tante de l'enfant.

—A Lacolle, le 10 août a été baptisée Marie, Doris, Sylvie, Josée, née le 19 juillet à l'hôpital de St-Jean, fille de Gérard Martin et de Pauline Barker. Le parrain a été Serge Martin et la marraine Doris Martin, frère et soeur de l'enfant.

—A Lacolle, le 18 août a été baptisé Joseph, Valmore, André Benjamin, né le 9. à l'hôpital de St-Jean, fils de Valmore Goyette et de Florence Guédard. Le parrain a été André Pouliot de St-Chrysostôme et la marraine Claire Laberge, cousin et cousine de l'enfant.

—A Lacolle, le 8 septembre a été baptisée Marie, Andrée, née le 29 août à l'hôpital de St-Jean, fille de André Surprenant et de Marie-Rose Bédard. Le parrain a été Michel Surprenant et la marraine Christiane Surprenant, frère et soeur de l'enfant.

—A Lacolle, le 21 juillet a été baptisé André, Floyd, né le 3 à l'hôpital de St-Jean, fils de Elie Richard et de Elizabeth St. John. Le parrain a été Floyd St. John de Albany, N.Y., et la marraine Joyce Lajeunesse, épouse de Raymond St. John de Champlain, N. Y., oncle et tante de l'enfant.

—A Lacolle, le 21 juillet, a été baptisé Joseph, Alcide, Sylvain, né le 13 à l'hôpital de St-Jean, fils de Marcel Tremblay et de Ida Guérin. Le parrain a été Alcide Guérin, de Sherrington, et la marraine Florida Laforest, gr.-parents de l'enfant.

—A Lacolle, le 28 juillet, a été baptisé Joseph, Georges, Alain, né le 19 à l'hôpital de St-Jean, fils de Roger Surprenant et de Denise Trahan. Le parrain a été Georges Surprenant de St-Bernard, et la marraine Aurore Dumesnil, grands-parents de l'enfant.

—A Lacolle, le 28 juillet, a été baptisée Marie, Hélène, Louise, née le 22 à l'hôpital St-Jean, fille de Normand Lebeau et de Lorraine Poirier. Le parrain a été M. Gérard Poirier de St-Jean, et la marraine Hélène Duquette, oncle et tante de l'enfant.

SAINT-BERNARD

ATTENTION

La messe des élèves qui avait lieu à 3 h. le premier vendredi du mois sera maintenant à 3 h. 45.

Dimanche prochain, ce sera la communion générale des jeunes. Ne l'oublions pas.

Dorénavant, la messe paroissiale sur semaine aura lieu à midi, excepté lorsqu'il y a mariage ou sépulture ou messe des élèves ou messe du soir, alors il n'y a pas de messe à midi.

SHOWER MIXTE

Samedi soir, le 14 septembre, aura lieu un shower mixte en l'honneur de M. Gérard Guay et de Mlle Thérèse Daigneault de cette paroisse, à l'hôtel "Mon Repos" situé près des frontières américaines.

Il y aura danse et goûter. Entrée: $1.50. Bienvenue à tous.

NAISSANCES

Le 1er septembre a été baptisée Marie, Yvette, Louise, née le 23 août, enfant de M. Germain Sénécal et de Monique Gervais. Parrain et marraine: M. et Mme Gervais, grands-parents.

Le 1er septembre a été baptisée Marie, Antoinette, Hazel, née le 22 avril, enfant de M. Wilfrid Houle et de Laura Derick. Le parrain a été M. Rosario Lamarre et la marraine Antoinette Houle, oncle et tante.

Le 8 septembre a été baptisé Joseph, Léon, Gérald, né le 28 août, enfant de M. Rénald Tremblay et de Ruth Christine Chandler. Le parrain a été M. Philippe Tremblay et la marraine Juliette Racine, grands-parents.

Le 8 septembre a été baptisée Marie, Diane, Lynda, née le 1er, enfant de M. Gérald Corbière et de Armande Greer. Le parrain a été M. Yvon Tremblay et la marraine Stella Greer, oncle et tante de l'enfant.

SEPULTURE

Le 6 septembre est décédé à l'âge de 64 ans, M. François Robidoux époux de Marie-Louise Gatien. Il était le père d'André et de Léonard Robidoux.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-MICHEL

Félicitations à M. Laurier Laverdière qui a suivi avec succès un cours d'une semaine pour technicien d'animaux de laboratoire au Collège Vétérinaire de Guelph, Ontario.

NAPIERVILLE

NAISSANCES

A Napierville, le 1er septembre a été baptisée Marie, Nathalie, Johanne, Sylvie, née le 25 juin dernier à l'hôpital de la Miséricorde de Montréal, enfant de M. Louis Simioni, jardinier et de Nora Gabriel. Le parrain a été M. Vincent Simioni, étudiant, et la marraine Linda Simioni, étudiante, frère et soeur de l'enfant.

—A Napierville, le 8 septembre a été baptisée Marie, Pauline, Linda, née le 24 août à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Jean-Paul Morin, opérateur et de Thérèse Jubinville. Le parrain a été M. André Brossoit et la marraine Pouline Morin, oncle et tante de l'enfant.

—A Napierville, le 8 septembre, a été baptisée Marie, Claire, Marion, née le 27 août à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Amédé Chalifoux et de Georgette Deneault. Le parrain a été M. Raymond Chalifoux et la marraine Claire Chalifoux, frère et soeur de l'enfant.

□

MARIAGE

En l'église de Napierville a été célébré le mariage de M. Claude Boyer, fils de Jean Boyer et de Germaine Sauvé, de Vaudreuil, à Mlle Pierrette Charbonneau, fille de M. Alexis Charbonneau et de Anne-Marie Landry. Les témoins ont été MM. Jean Boyer et Alexis Charbonneau.



● M. et Mme Robert Bherer photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église de L'Acadie. Mme Bherer (Ghislaine Mailloux) est la fille de Mme Heroule Mailloux de L'Acadie. Le marié est le fils de M. et Mme Ulric Bherer de Ste-Irenée cté Charlevoix.

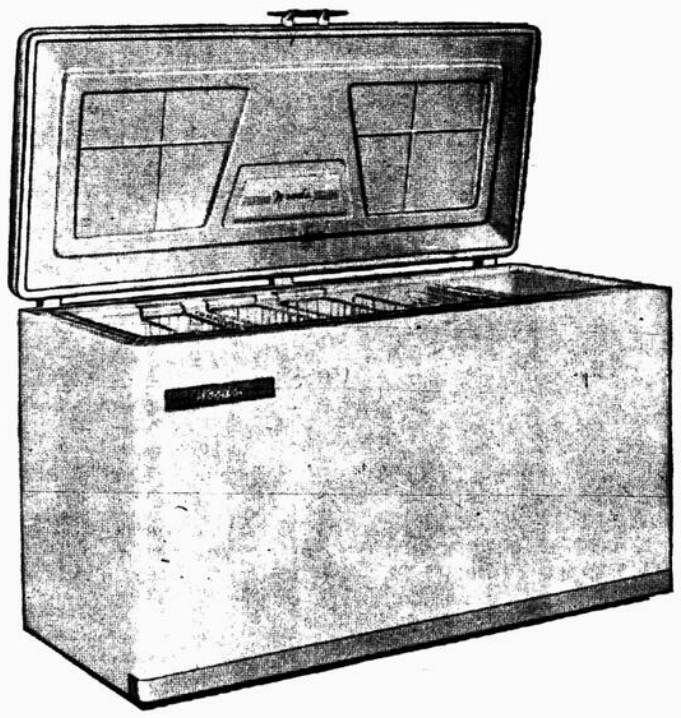
Studio Guillet Enr.

Confiez-nous vos travaux d'impression

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée
Laprairie, Qué.
Maurice Trahan Ltée — Saint-Jean, Qué.
Agent local
Case Postale 758, Laprairie, Qué. Tél. 866-8374

Un
'super-marché'
à portée de votre main
7 jours par semaine
coûte seulement $300.00

Congélateur genre coffre



Wood's

Modèle 23 S
23 pi. cu.
capacité: 800 lbs

- Évitez de faire des emplettes toutes les semaines
- Économisez tout en obtenant plus d'agrément et de variété
- Gagnez du temps pour la préparation: pas de lavage, d'épluchage, d'écossage à la dernière minute
- Épargnez de l'argent: achetez en quantités quand les prix sont bas
- Gagnez du temps pour la cuisson: faites cuire et rôtir par quantités et mettez en réserve pour plus tard.

Le coffre congélateur Wood's congèle rapidement et préserve la saveur naturelle. Un isolant de fibre de verre entoure complètement le congélateur et garde le froid dedans, la chaleur en dehors. Une "paroi sèche" de construction spéciale empêche la buée de se former à l'extérieur du congélateur. Un revêtement extérieur d'une seule pièce, en émail cuit sur un fond spécial à l'épreuve de la rouille, recouvre le coffre d'acier. Le couvercle du congélateur, muni de poids, reste ouvert dans la position que vous désirez. À l'intérieur, des paniers, tablettes et divisions amovibles facilitent le rangement.

MÉCANISME GARANTI POUR 5 ANS • COFFRE GARANTI POUR 1 AN

Allez voir votre "super-marché" Wood's chez votre marchand favori ou à la

Southern Canada Power

NOUS OFFRONS GARANTIE ET SERVICE SUR TOUT CE QUE NOUS VENDONS

DU NOUVEAU! Assurances un paiement mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Votre commerce
- Votre santé

— CONSULTEZ —

René-G. Trahan

- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie

TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"

SIGNALEZ

Fl. 7-2313

258, rue CHAMPLAIN

SAINT-JEAN, P.Q.



SHERRINGTON

SHOWER

Un shower mixte en l'honneur de M. André Beaudin et de Mlle Mabel McAllister aura lieu en la salle de l'Ecole Saint-Patrice à Sherrington, samedi le 14 septembre. Goûter et orchestre. Entrée: $1.25.

Bienvenue à tous!

□

VISITE AU CIMETIERE

C'est dimanche prochain, le 15 septembre à 3 heures de l'après-midi qu'aura lieu la visite annuelle au cimetière dans notre paroisse.

□

SYMPATHIES

Nous offrons nos sympathies à Mmes Hector Coallier et Florian Beaudin à l'occasion du décès de leur frère, M. Wilfrid Laberge, survenu récemment à Montréal.

oOo

Nos sincères sympathies à M. le curé ainsi qu'à sa mère, Mme Emile Corriveau, qui viennent d'être éprouvés par le décès de M. Maurice Lamoureux, survenu dimanche dernier à l'hôpital de Bedford à l'âge de 57 ans. Le défunt était le beau-frère de M. l'abbé P. Corriveau.

□

HEURE MARIALE

Nous rappelons à tous l'Heure Mariale à Notre-Dame-du-Sourire à 8 heures p.m., vendredi le 13 septembre.

Cette heure de prières, comme les mois précédents, sera suivie d'une messe lue.

Invitation spéciale à tous les paroissiens.

□

ASSEMBLEE LACORDAIRE

Dimanche soir dernier, lors de l'assemblée mensuelle se tenaient les éleotions annuelles dans notre Cercle sous la présidence de M. l'abbé Ph. Corriveau et de M. Philorum Frédette, de Napierville. Ont été élus:

Chez les LACORDAIRE: Président: M. Gilles Boyer; vice-président: M. André Smith; trésorier: M. Michaël Murray; conseillers: MM. Roland Boyer, Fernand Hébert, Roch Rivard, inst.

Chez les JEANNE D'ARC: Présidente: Mme Marguerite Simon; vice-présidente: Mme Roland Boyer; secrétaire: Mlle Micheline Fortin; conseillères: Mme Médéric Bachand, Mlle Claudette Dupuis, Mlle Francine Boyer.

Sincères félicitations au nouveau conseil et tous nos remerciements aux membres de l'ancien conseil pour le beau travail accompli.

□

AVIS

M. Romain Dumouchel donne avis que l'assurance pour le feu de MM. Gérard Bombardier et Joseph Roy est échue le 15 octobre. Il sera à la salle paroissiale tous les dimanches après les messes.

□

NAISSANCES

A Sherrington, le 8 septembre a été baptisée Marie, Claire, Jacqueline, Monique, née le 27 août à l'hôpital Notre-Dame, enfant de M. Paul Lamoureux et de Laurette Hébert. Le parrain a été M. Léopold Lamoureux, frère, et la marraine Jacqueline Lamoureux, cousine. Porteuse: Mlle Pauline Lamoureux, cousine.

—A Sherrington, le 8 septembre a été baptisée Marie, Danielle, née le 2 septembre, enfant de M. Raymond Beaudin et de Aline Daigneault. Le parrain a été M. Denis Beaudin, et la marraine Réjane Bourdeau, oncle et tante. Porteuse: Mme Joseph Perras, tante.

—A Sherrington, le 8 septembre a été baptisée Marie, Germaine, Linda, née le 26 août, enfant de M. Robert Fortin et de Liliane Tremblay. Le parrain a été M. Albert Tremblay, et la marraine Germaine Bachand, gr.-parents. Porteuse: Mlle Hélène Tremblay, tante.

SAINT-PHILIPPE

DECES

Ont été recommandés aux prières récemment:

M. Jean-Jacques Lacroix, 46 ans de Lacolle, époux de Marcelle Legrand. M. Lacroix est le gendre de M. et Mme Albert Legrand de notre paroisse.

Mardi le 10 septembre 1963, funérailles de Mme Valérie Legrand 74 ans, veuve de Pierre Breault. Elle était la soeur de feu M. Théo Legrand de notre paroisse.

A ces familles, nous présentons nos plus sincères condoléances.

VOYAGE

Nous souhaitons bon voyage à Mmes Elphège Lussier, Joseph Longtin et leurs cousines qui passent la semaine à Toronto à visiter leurs parents.

REMERCIEMENTS

Nos remerciements à celui qui a fourni la peinture pour redécorer la croix du rang S.-André.

Nous remercions aussi toutes les personnes qui donnent des fleurs pour décoration de nos autels.

SAINT-MATHIEU

UN AUTRE TROPHEE EST GAGNE...

Dimanche, il y a quinze jours, soit le 25 août, avait lieu à St-Mathieu un tournoi de tir aux pigeons d'argile organisé par le club de chasse et pêche de St-Remi.

M. André Dulude, de St-Mathieu, remporta un trophée offert par la brasserie Molson. Son agilité lui permetta de faire éclater 25 disques d'argile sur 25. Dans l'entre-temps, le président du club de St-Mathieu, M. Gérard Boire, fit dérouler un tournoi à deux hommes. (Ce tournoi consiste à tirer à l'improviste, parmi tous ceux qui voulaient y participer, des groupes de deux hommes et aditionner leur pointage afin de déterminer les gagnants). Voici les trois premiers groupes qui se sont classés les meilleurs tireurs: MM. Jules Dulude de St-Mathieu et R. Morin de Châteauguay possédaient 44 points, soit 22 chacun (M. Jules Dulude s'est mérité une médaille). MM. André Dulude de St-Mathieu, 25 points et Rolland Duranceau de Châteauguay, 18 points ce qui leur donna 43 en tout. MM. René Lefrançois de St-Mathieu avec 22, André Lefrançois de Delson, 19 pts, pour un total de 41 points.

En résumé, ce fut un très beau dimanche et le président du club de St-Mathieu, M. Gérard Boire, remercie sincèrement tous ceux qui ont participé à ces tournois. Nous offrons nos sincères félicitations à tous les gagnants et plus particulièrement à M. André Dulude qui s'est mérité un magnifique tropée.

SAINT-BLAISE

DEPART

Dimanche, le 1er septembre un de nos jeunes paroissiens, Maurice Beaudin disait adieu à sa famille et s'en allait en Amérique du Sud à titre de missionnaire laïc pour une durée de 5 ans sous la direction des RR. PP. Franciscains. —

C'est à Dorval que M. Beaudin prenait l'avion en direction de Mexico, une escale puis ce fut Lima, terme du voyage. Nous souhaitons à ce courageux jeune homme bon succès dans sa mission et nous osons espérer que plusieurs suivront son exemple.

PRISE DE SOUTANE

M. André Turcotte, fils de M. et Mme Arthur Turcotte prenait la soutane chez les Frères des Saints Apôtres, dimanche le 1er septembre. Nous lui souhaitons une généreuse persévérance et un fructueux apostolat dans la vie religieuse qu'il vient d'embrasser.

DECES

Le 16 juillet est décédée à l'âge de 2 jours, la petite Marie Guay. Elle laisse outre ses parents M. et Mme Fernand Guay, 3 soeurs Sylvie, Diane, Lyne; 3 frères: Yvon, Pierre, Bernard. La cérémonie des Anges eut lieu dimanche après-midi.

SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

PIQUE-NIQUE

Une soixantaine d'enfants de choeur ont participé à leur pique-nique annuel, mercredi le 28 août, accompagnés de leur aumônier, M. l'abbé L. Brillon et d'un assistant scout, Michel Campbell. Une journée passée dans un décor champêtre à S.-Alphonse de Rodriguez. Tous sont revenus enchantés et espèrent être encore du nombre l'an prochain.

PREMIER VENDREDI DU MOIS

Le messes seront aux heures suivantes, vendredi le 6 septembre: 7 h. 30, 11 h. a.m.; 5 h. 15 et 9 h. 15 p.m.

Les confessions auront lieu avant chaque messe ainsi que jeudi soir à 7 h. 30.

N'oublions pas de venir demander réparation de nos fautes au Christ-Roi, en ce jour qui Lui est tout particulièrement consacré.

A NOTER

Le nouvel horaire des messes à partir de dimanche, le 8 septembre, sera le suivant: 7 h. 30, 8 h. 45, 10 h. 15, 11 h. 30 a.m. et 5 h. p.m.

En espérant que ce changement d'heures conviendra à un plus grand nombre de paroissiens.

PELERINAGE DIOCESAIN

Pour tous ceux qui seraient intéressés à participer à ce pèlerinage à la Chapelle de la Réparation, dimanche le 8 septembre, ils n'ont qu'à s'adresser à Mme P. Archambault, OR. 4-0631 ou à Mme A. Bilodeau, OR. 4-3127. Le départ se fera à 9 h. et le prix du billet est de $1.

RETOUR A L'ECOLE

Les élèves ont maintenant pris le "chemin des écoliers" depuis mardi.

Pour plusieurs, c'était la première fois qu'ils quittaient le toit, avec le coeur gros, mais qui auront vite fait d'esquisser un sourire au contact de leurs nouveaux compagnons.

Pour d'autres, ce sera la perspective d'une nouvelle année plus rude à gravir.

Et enfin, les finissantes, qui, joyeuses à la pensée de terminer le cours primaire, s'arment de courage et de patience afin de passer outre.

A tous, bonne année scolaire!

NAISSANCES

Le 1er septembre a été baptisée Marie, Cécile, Nathalie, Sylvie, Linda, née le 24 août, enfant de M. Pierre-Louis Lépine et de Michèle Pelosse. Le parrain a été M. Jean-Paul Godin et la marraine Cécile Lépine, oncle et tante.

Le 1er septembre a été baptisée Marie, Denise, France, née le 26 août, enfant de M. Armand Milot et de Germaine Veillette. Le parrain a été M. Vincent Veillette et la marraine Denise Charette, oncle et tante.

Le 1er septembre a été baptisé Joseph, Albert, Marc, né le 28 août, enfant de M. Raymond Lefebvre et de Gerty O'Mara. Le parrain a été M. Marc Patenaude et la marraine Rita Hulsman, cousin et tante.

Le 1er septembre a été baptisé Joseph, Robert, Michel, Richard, né le 14 août, enfant de M. Robert Dubé et de Victoria Ferguson. Le parrain a été M. Michel Boisvert et la marraine Monique Brissons cousins.

VISITE DE PAROISSE

Déjà, nos dévoués curé et vicaire ont commencé la visite de tous les foyers de la paroisse.

Recevons - les chaleureusement: une fois par année n'est pas beaucoup et surtout pensons que c'est le représentant de Dieu qui vient à nous.

PELERINAGE AU CIMETIERE

Dimanche le 15 septembre aura lieu le pèlerinage annuel au cimetière S.-Georges, à 3 h. p.m. Que tous ceux qui ont des parents ou des amis défunts viennent prier pour eux en ce jour qui leur est particulièrement consacrés.

NOUVEL HORAIRE DES MESSES

Plusieurs paroissiens ont omis de prendre connaissance du nouvel horaire des messes du dimanche, car dimanche dernier, plusieurs se sont rendus à l'heure celles-ci étaient changées.

Voici donc une fois de plus, le changement apporté: 7 h. 30, 8 h. 45, 10 h. 15, 11 h. 30 a.m. et 5 h. dans l'après-midi.

NAISSANCES

Le 8 septembre a été baptisée Marie, Lucienne. Lisa, née le 25, enfant de M. Georges Wilson et de Thérèse Théberge. Le parrain a été M. Gaston Théberge et la marraine Lucienne Bornes, oncle et tante.

Le 8 septembre a été baptisé Joseph, Gilles, Alain, né le 22 août, enfant de M. Jean-Jacques Tremblay et de Aline Normandin. Le parrain a été M. Gilles Boulanger et la marraine Lucie Normandin, oncle et tante.

MARIAGES

En l'église Ste-Louise de Marillac a été célébré le mariage de M. Ernest Girouard, fils de M. Ernest Girouard et de May Fleming à Mlle Denise Allaire, fille de M. Joseph Allaire et de Anne-Marie Labonté. Les témoins ont été MM. Ernest Girouard et Joseph Allaire pères des époux.

En l'église Ste-Louise de Marillec a été célébré le mariage de M. Michel Gagnon, fils de M. Arthur Gagnon et de Cécile Ménard à Mlle Lisette Charruau, fille de M. Alfred Charruau et de Claire Primeau. Les témoins ont été MM. Arthur Gagnon et Alfred Charruau, pères des époux.

COMMUNICATIONS BELL

Par

FRED SAUCIER,

votre Gérant de téléphone.



Mort par suffocation

D'après des expériences menées par le gouvernement américain auprès de 201 enfants âgés de trois à cinq ans et demi, les réfrigérateurs, les glacières et les congélateurs abandonnés demeurent très dangereux, même quand ils sont équipés de dispositifs de sécurité. Deux sur cinq de ces enfants, conduits dans une maisonnette qui ressemblait à un réfrigérateur, et après avoir reçu la recommandation de sortir dès que la porte était fermée, ne faisaient AUCUN EFFORT POUR S'ECHAPPER, bien que la porte de la maisonnette-réfrigérateur ait été munie d'un dispositif de sécurité. Certains de ces enfants, observés par un orifice spécial, s'amusaient joyeusement. D'autres s'endormaient, d'autres frappaient sur la porte, sans essayer de l'ouvrir; d'autres pleuraient. S'IL VOUS PLAIT, veuillez avertir vos enfants de ce danger et vous assurer que les réfrigérateurs abandonnés ou inutilisés soient hors d'état de nuire. Il faut ôter la porte ou l'attacher fermement pour que les enfants ne puissent pénétrer à l'intérieur, surtout maintenant que les grandes soeurs et les grands frères sont retournés à l'école et que les petits s'amusent seuls.

Leçon vitale

Si seulement ces enfants emprisonnés dans des réfrigérateurs avaient eu un téléphone à leur portée... Impossible. Mais si un enfant faisant face à une situation urgente avait accès au téléphone, saurait-il s'en servir? Ou le téléphone serait-il un jouet? Peu de parents permettent à leurs enfants de jouer avec le téléphone, pour éviter de briser celui-ci. Mais combien de parents expliquent à leurs enfants qu'un téléphone est quelque chose de sérieux, et leur montrent comment l'utiliser en cas d'urgence? Un enfant comprendrait-il qu'il doit attendre de percevoir le signal sonore avant de composer? Est-ce qu'il sait que s'il ne laisse pas revenir librement le cadran vers le butoir, il obtiendrait un numéro différent de celui qu'il a composé? Mais si on prend la peine de lui expliquer ces choses très importantes, il saura comment appeler la téléphoniste en cas d'urgence.

Jouons

Voici un petit jeu que vos enfants ne connaissent sûrement pas. C'est un bon exercice pour les mathématiciens en herbe de votre famille. Multipliez votre numéro de téléphone par deux. Ajoutez cinq, multipliez par 50 et ajoutez votre âge à la réponse. Ajoutez à cette réponse le nombre de jours dans une année et soustrayez ensuite 615. Si tout s'est bien passé, le total devrait être composé de votre numéro de téléphone et de votre âge, de gauche à droite. Avant de commencer, faites-vous une provision de papier!



J.-M. Pétrin & Frère

Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE

BLOCS DE CIMENT

MANUFACTURE
305 boulevard Gouin
Tél. FI. 7-2357

RESIDENCE
50, rue Bouthillier
Tél. FI. 6-6171

SAINT-JEAN, Qué.

ST-LAMBERT

PELERINAGE ANNUEL AU CIMETIERE

La visite annuelle au cimetière se fera dans notre paroisse dimanche le 15 septembre à 2 h. 30.

Assistons en très grand nombre, invitons nos parents et nos amis car nous avons tous des êtres chers qui dorment en ce lieu béni.

Secourons-les de nos prières, de bonnes oeuvres et de nos aumônes.

RECOLLECTION

Dimanche prochain, 15 septembre, aura lieu la récollection mensuelle pour hommes et jeunes gens, au soubassement de l'église paroissiale, avenue Lorne.

Confession à 8 h. 30; messe à 9 h. suivie du petit déjeûner et de la conférence. Nous espérons que vous viendrez nombreux à notre prochaine récollection.

MUNICIPALITE SCOLAIRE

La Municipalité Scolaire Catholique de Saint-Lambert recevra 1575 élèves en septembre. C'est une diminution de 275 enfants sur l'effectif de l'an passé. Elle est due au départ des classes secondaires dont s'occupe maintenant la Commission Régionale de Chambly.

$80,000 D'OBLIGATIONS

La municipalité Scolaire Catholique de Saint-Lambert a approuvé, récemment, une vente d'obligations au montant de $80,000. La soumission qui a été choisie offrait $99.051 par $100. C'est celle des courtiers Crédit du Nord Inc., recommandée par le Ministère Provincial de l'Education.

RAPPORT NON PRESENTE

Les commissaires ont rencontré le Comité pédagogique récemment à la Municipalité Scolaire Catholique de Saint-Lambert. Diverses questions concernant l'enseignement et l'administration ont été discutées. L'enseignement audio-visuel n'a pas pu être discuté car la Commission n'avait pas en main le rapport que doit faire sur le sujet les deux commissaires qui se sont rendus au dernier congrès de l'ACELF, à Vancouver.

LES PARENTS S'INTERESSENT DE LA QUESTION SCOLAIRE

Une foule nombreuse assistait récemment à l'assemblée des commissaires de la Commission Scolaire Catholique de Saint-Lambert.

Il est intéressant de noter que les citoyens prennent un intérêt de plus en plus grand à la chose publique. Espérons que cela continuera! Dans le groupe qui assistait à cette réunion, on remarquait autant d'hommes que de femmes. Il faut souligner aussi qu'un groupe représentait les enfants des classes maternelles et un autre représentait les enfants qui doivent voyager en dehors de notre cité pour continuer leurs études.

SAINT-LAMBERT EN PLEINE ACTIVITE

Un programme intensif d'améliorations est en voie d'exécution à Saint-Lambert. La construction est en plein essor et la ville reflète une atmosphère de progrès.

Des bulldozers font du nivellement au terrain du Parc de la Voie Maritime en vue de l'aménagement du premier terrain de piste et pelouse toutes-saisons au Canada. On a commencé l'élargissement de la rue Riverside de 26 à 40 pieds (aux frais du gouvernement provincial). Les travaux d'agrandissement qui doubleront les dimensions de la bibliothèque municipale doivent débuter sous peu.

Mais la reconstruction de tous les trottoirs en mauvais état et des égoûts insuffisants est probablement le projet auquel les citoyens attachent le plus d'importance.

NOUVEAUX TROTTOIRS

Le contrat a été accordé à la Montreal Dual Mixed Concrete Ltd., qui avait présenté la plus basse soumission, soit $243,388.

AMELIORATION DES EGOUTS

A la suite d'une pétition signée par 200 contribuables des rues Rivermere, Macaulay, First et Second, le Conseil a autorisé la construction d'un égoût collecteur sous la rue Rivermere, pour relier l'égoût de la rue Third à l'égoût collecteur de la Voie Maritime. — Ces travaux commencés récemment seront de nature à prévenir l'inondation des sous-sols du voisinage. Le contrat, au montant de $42,884 a été accordé à Bau-Val Inc.

ELARGISSEMENT DE RIVERSIDE DRIVE

Au cours des deux prochains mois, la circulation sera détournée par les rues Logan et Désauniers pendant que le gouvernement provincial reconstruit et élargit la rue Riverside à un coût approximatif de $200,000. P. Baillargeon Ltée a obtenu le contrat provincial; la municipalité y versera $26,460 pour refaire les trottoirs.

LE PARC DE LA VOIE MARITIME

Dans un mémoire qu'il présentera sous peu au Conseil, le comité de développement du Parc de la Voie Maritime fera probablement des recommandations pour l'emploi du reste du terrain dont la ville dispose près de la Voie Maritime.

Sous la présidence de l'échevin J. K. Stewart, le comité a tenu deux réunions depuis sa formation en mai dernier alors que le Conseil municipal tenant compte de l'emplacement de la prochaine Exposition Universelle, a reconnu la nécessité de mettre en valeur le reste du parc pour le bien-être des citoyens de Saint-Lambert.
Le comité est formé de différents groupes sociaux et culturels qui ont fait les démarches auprès de la ville afin que l'on apporte des modifications au terrain de jeux actuel.

Les autres membres du comité sont l'échevin J.-P. Gratton; M. Eric Sharp, directeur du service municipal des loisirs; groupe culturel, Mlle Hélène Lanctôt et M. Roger Marshall; boulingrin, MM. Grant Donnelly et Clarence Smiley; Association sportive de Saint-Lambert, MM. Grant Gill et Jean Monet; comité des loisirs, MM. Wally Charron et Jacques Filion; club de golf, MM. Joe Dupuis et Pete Firing; club de tir à la carabine, MM. Doug. Blake et Ian Macauley.

AGRANDISSEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE

Le Conseil demandera des soumissions pour la construction d'une annexe qui doublera les dimensions de la bibliothèque de la rue Mercille, inaugurée au mois d'août 1954. L'annexe est construite aux termes du programme de travaux d'hiver, ce qui réduit considérablement les frais de main-d'oeuvre.

Dans un récent mémoire au Conseil municipal, l'Association de la bibliothèque rapporte un roulement de 55,959 volumes au cours de l'exercice 1961-62, soit une augmentation de 9,244 sur l'exercice précédent. Depuis 1958, le roulement des livres français s'est accru de plus de 400%. Le nombre des abonnés est présentement de 3,588 dont 983 de langue française et 2,597 de langue anglaise, soit 43% de la population totale.

Le mémoire prédisait une augmentation de population d'au moins 70%, à 25,000 habitants, d'ici 10 ans et soulignait l'insuffisance de la bibliothèque actuelle et de ses installations pour une telle augmentation de population.

NOUVEAU CAMION A INCENDIE

Des soumissions pour un camion de $40,000 avec échelle de 100 pieds et pour un camion-pompe de $20,000 seront demandés après approbation des spécifications par le ministrère des Affaires municipales qui défraiera 50% du coût. Il existe des camions combinés, avec échelle et pompe, mais les camions séparés offrent une plus grande souplesse de fonctionnement sans frais supplémentaires.

AUTRES SUJETS

M. J. W. Morrison, c.a., a été nommé vérificateur municipal pour 1963.

A la demande des citoyens, on installera une cage au terrain de baseball du Parc Alexandra pour empêcher les balles d'atteindres les propriétés avoisinantes.

Le gérant municipal, M. Jacques Perreault, a été autorisé à faire reconstruire le jeu de boulingrin dans le voisinage du terrain de golf municipal.

L'échevin J.-P. Gratton et M. Eric Sharp, directeur municipal des loisirs, ont été délégués au récent congrès de l'Association canadienne des parcs et terrains de jeux, tenu à Halifax.

Le Conseil a accordé à Beau-Val Inc. le contrat de pavage de l'avenue Bute, depuis le boul. Sir Wilfrid Laurier jusqu'à son extrémité prix: $6,477.20.

La ville a loué au Country Club of Montreal le terrain sur lequel le Canadien National avait autrefois un droit de passage, dans la section qui coupait le terrain du club.

Le bureau de revision (président: Jacques Filion; membres: John Macham et Jacques Roy) a reçu 18 plaintes au sujet d'évaluations, lors de sa première réunion. Le Conseil a accepté le rapport subséquent du bureau et les personnes concernées ont été avisées par le greffier.

Le Conseil est en voie d'adopter des règlements pour homologuer le terrain requis pour prolonger la rue L'Espérance, de Notre-Dame à Victoria, et la rue Third, de Stanley à Victoria.

Meilleurs voeux de prompt rétablissement au greffier, M. C. F. Potter, qui a subi une intervention chirurgicale au Montreal General Hospital.

SUBVENTIONS

La ville a accordé les subventions suivantes: $1,000 au S. Lambert Tuesday Musical Club pour son festival de 1964; $500 aux Infirmières visiteuses; Mlle Nicole Trudeau a reçu une bourse pour participer au Camp musical du Mont Orford cet été et un don de $50 a été fait à l'Horticultural Society.

PRESIDENTS DES COMITES

La liste suivante de présidents de comités, soumise par le maire Kerr, a été approuvée par le Conseil: services sociaux et récréatifs, échevin J.-P. Gratton; direction générale, échevin J. K. Stewart; travaux publics, échevin M. Dufour; assainissement et enlèvement des ordures, échevin H. J. Kenehan; santé publique, échevin Denis Boissy; protection des personnes et de la propriété, échevin R. G. Baxter.

Prêts Hypothécaires

Spécialités: 2e hypothèques

Exemple: pour un prêt de $3,000

Mensualité: $55.70 capital et intérêt

Téléphonez à R. Beausoleil, gérant

CRAIG INVESTMENT LTD.

1336, rue Ste-Hélène, Cité Jacques-Cartier

Tél. OR. 7-5258



Voyez son secret!
Enlevez le couvercle!

La tension a disparu! Tout le monde s'extasie devant ce chef-d'œuvre de l'industrie suisse... le merveilleux résultat de nombreuses années de recherches... la toute nouvelle Bernina. Voyez et jugez par vous-même... cette machine futuriste est tellement révolutionnaire qu'elle fait paraître surannés tous les autres modèles. Rendez visite dès aujourd'hui à votre concessionnaire Bernina et faites l'essai de cette incomparable Bernina. Les Bernina se vendent à partir de **$109.00**

Albert Coté Ltée

137, rue Richelieu Tél. Fl. 6-4144

Boucherville

Par Mme Thérèse MAJOR

Carrefour des nouvelles

Pour tous renseignements, s'adresser à téléphone 655-5466

DATES A NOTER

Mercredi, 18 septembre: Assemblée de la Commission Scolaire.

Jeudi, 12 septembre: Assemblée publique du Conseil de Ville à 7h.

LES AFFAIRES SCOLAIRES

A l'assemblée du 4 septembre, le Conseil de la Commission Scolaire était au complet et sur la tribune, encore une fois, siégeait le directeur général des études.

La lecture des minutes des assemblées "in camera" et les discussions qui eurent lieu le soir même sont à la source de la plupart des renseignements qui suivent.

FINANCEMENT

Une demande d'octroi sera présentée au Gouvernement pour combler un déficit prévu de plusieurs dizaines de milliers de dollars. Si cet octroi est obtenu, il sera possible de maintenir les taxes scolaires au niveau de $1.55.

Quelques $40,000 en taxes restent à percevoir. Des avis seront envoyés aux retardataires dans les prochains jours et, si nécessaire, des poursuites seront intentées.

Un emprunt d'une centaine de mille dollars devra être contracté pour faire face aux dépenses courantes d'ici la fin de décembre.

ASSISTANT SECRETAIRE-TRESORIER

M. Jean-Guy Chabot a été assermenté durant août comme assistant secrétaire-trésorier.

SITE DE LA FUTURE ECOLE

Le terrain des Loisirs de Boucherville n'a pas encore été acheté à cause de nombreuses ficelles attachées à ce projet. Des pourparlers ont été entamés avec M. Aimé Racicot en vue de biffer du contrat une clause résolutionnaire dont il serait le bénéficiaire. M. Racicot se serait déclaré prêt à céder ses droits à raison d'un dédommagement de $20,000 à $25,000 La question sera de nouveau référée à l'avocat de la C.S. Voilà un enfantement difficile et qui semble devoir donner raison au commissaire Francq, qui, depuis le début s'est déclaré contre cette "césarienne". Le moment est proche où la Commissions Scolaire devra repenser tout le problème en jetant dans la balance, en premier lieu, les besoins de l'éducation des enfants et en faisant abstraction des intérêts personnels possibles.

QUESTION DE SALAIRE

Il appert qu'il n'y a qu'une seule institutrice dont le salaire soit inférieur à $4,000. A cause des excellents services fournis par cette personne, des pressions avaient été exercées par la C. S. pour briser le plafond imposé par la convention collective. Bien entendu, le truc est de lui trouver une fonction additionnelle. Après longue discussion, le cas fut soumis au Directeur des Etudes pour . . . étude (sic).

FEU D'ARTIFICE

L'an passé, la seule présence dans la salle, du principal de l'école Pierre-Boucher, semblait suffisante pour soulever l'ire du commissaire Francq. Cette année la même cause produit le même effet, mais cette fois, c'est le commissaire Chartier qui prend feu. Après lecture d'une lettre du curé de S.-Louis, M. Chartier échappa quelques commentaires qui parurent empreints de parti-pris. Le principal R. Préfontaine demanda une mise au point. Il s'ensuivit un feu nourri causé plus par un conflit de personnalités que par une question de principes.

Nous comprenons mal de telles escarmouches où les flèches viennent surtout de la tribune. Il devrait être possible de discuter paisiblement des problèmes même les plus épineux. M. Chartier est sans contredit le commisasire le plus assidu et le plus sérieusement attaché à sa tâche. C'est un travailleur acharné. C'est ce qui explique peut-être sa tendance à vouloir imposer ses idées ou son veto. Il y gagnerait peut-être à laisser ses confrères subir les assauts de l'auditoire de temps en temps, et les forcer ainsi à accepter leurs responsabilités.

LE FEU AUX HUILES

La traînée de poudre emmena le feu jusqu'à la question de l'adjudication du contrat d'huile de chauffage. Il y eut échauffourée encore une fois entre la salle et la tribune, et le commissaire Chartier fut la cible préférée des sepctateurs. Le problème était de savoir s'il était plus avantageux d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire qui offrait un taux variable selon les fluctuations du marché ou à un soumissionnaire au tarif légèrement plus élevé mais invariable pour toute la durée du conrat.

Il aurait paru logique en l'occurence de remettre cette question à l'étude d'un comité qui aurait cherché à étudier les fluctuations probables du marché. A la proposition d'adjuger le contrat le soir même à l'un des soumissionnaires, M. Chartier fit donc la contre-proposition de remettre le sujet à une étude subséquente. Malgré sa logique, la contre proposition fut battue à l'unanimité, car à ce moment précis M. Chartier était visiblement en défaveur auprès du public et les autres commissaires optèrent pour la solution facile.

COURS DU SOIR

MM. Boisvert, Côté, Laroche et Turzanski redonneront des cours de français et d'anglais comme par les années passées, mais cela à Ant.-Girouard. Ces cours sont subventionnés par le gouvernement provincial.

SERVICES GENERAUX

La C. S. se propose de calculer les dépenses annuelles pour les services de menuiserie, de plomberie et d'électricité afin de déterminer s'il n'y aurait pas lieu d'embaucher un "homme à tout faire" à l'année longue.

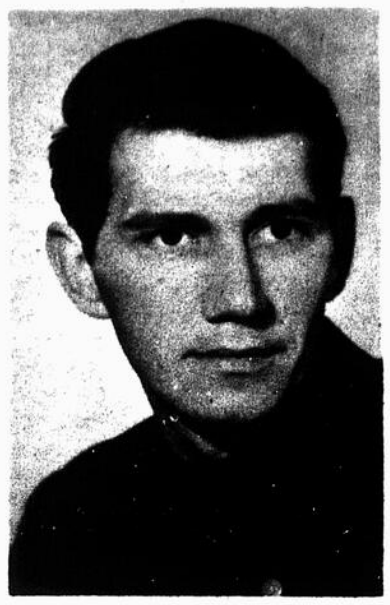
LES AUTOBUS

La Commission Scolaire a écouté favorablement une suggestion de l'auditoire voulant que l'autobus pour les élèves de langue anglaise qui circule dans l'est de la ville, pénètre à l'intérieur du secteur plutôt que d'attendre les élèves sur Marie-Victorin.

CLASSEMENT

A la toute dernière minute, les autorités décidèrent d'envoyer à Pierre-Boucher les élèves de 7e année qui avaient d'abord été inscrits à L.-H. Lafontaine. Les commissaires eurent fort à faire pour expliquer comment et pourquoi cette décision avait été prise. Une explication complète et satisfaisante aurait exigé une revue complète de tout le classement, chose impossible dans une assemblée publique.

Nombre d'autres questions sont à l'ordre du jour. Nous en reparlerons dans un prochain numéro.



● On annonce la nomination de M. Gaétan Ste-Marie au poste de directeur d'éducation physique et de récréation à Boucherville. Originaire de Longueuil, après des études à Montréal-Sud, au Séminaire de Saint-Jean et à l'Université d'Ottawa, M. Ste-Marie a été durant trois ans professeur d'éducation physique à Verchères et directeur de la récréation. Nous lui souhaitons la bienvenue à Boucherville.

COURS DE CERAMIQUE POUR ADULTES AU CENTRE D'ART

Le Centre d'Art de Boucherville annonce une initiative nouvelle pour cette année. Répondant à plusieurs demandes reçues depuis ces dernières années, le Centre met sur pied une série de cours de céramique pour adultes dont voici le prospectus:

Professeur: Pierre Bélanger, élève de l'atelier de Gaétan Beaudin, de North Hatley.

Conditions: Habileté manuelle,; aptitudes pour le dessin; âgé d'au moins 16 ans.

Coût: $20. Ce montant comprend l'enseignement, le matériel utilisé pendant les cours; la cuisson des pièces produites pendant les cours.

Ce montant est payable au début des cours et n'est pas remboursable.

Durée des cours: le soir de 8 h. à 10 h. 1ère session de 12 cours: 2e semaine de septembre à la 3e de novembre; 2e session de 12 cours: 2e semaine de janvier à la 1ère d'avril.

Programme:

1) initiation, vocabulaire, théorie, etc. (1 cours).

2) travail de la terre (6 ou 7 cours).

3) glaçures (5 ou 4 cours).

Nombre d'élèves: maximum de 5 élèves par groupe et 2 groupes possibles par session.

Inscription: 376, boul. Marie-Victorin, Boucherville.

Renseignements: 655-1662 ou 655-1996.

COURS DU SAMEDI POUR LES ENFANTS

Le succès des cours du samedi, organisés l'an dernier avec la coopération de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, a incité les directeurs du Centre d'Art de Boucherville à maintenir cette année encore cette section spéciale de leurs activités artistiques. Nos enfants pourront donc bénéficier de cours d'Arts plastiqúes sous la direction autorisée d'un professeur diplômé de l'Ecole des Beaux-Arts.

Les cours auront lieu comme l'an dernier, à l'Ecole du Sacré-Coeur. Il semble qu'il y aura encore trois cours: l'un plus poussé pour ceux qui, l'an dernier, ont suivi la première série et deux autres pour les nouveaux inscrits.

En principe, les enfants sont admis à partir de 6 ans. La même minime somme de $6 par enfant donne droit à la série complète des 25 cours répartis au cours de l'année.

La date de l'ouverture des cours est fixée au 5 octobre et l'inscription officielle se fera le samedi 28 septembre de 10 h. à midi, à l'école du Sacré-Coeur.

Déjà cependant, les inscriptions peuvent se faire au 376 du boulevard Marie-Victorin et les directeurs du Centre d'Art conseillent aux parents désireux de faire bénéficier leurs enfants de ces cours de remplir au plus tôt cette formalité.

EN BREF DE L'HOTEL DE VILLE

Une assemblée des électeurs-propriétaires de la ville de Boucherville se tiendra le jeudi 12 septembre, dans le but d'approuver et de désapprouver le règlement 390 relatif à l'achat d'un terrain et à la construction d'un garage municipal sur la terre 76. Les dépenses prévues par ce règlement sont de l'ordre de $126,000. Ordinairement ces règlements n'intéressent que les propriétaires d'un secteur défini puisqu'ils seront les seuls à supporter le coût des travaux de pavage ou d'égoût par exemple. Le cas du règlement 390 est différent: tous les ocntribuables, contribuant à cette dépense d'ordre général, pourront se renseigner entre 7 h. et 9 h. du soir le 12 septembre.

Le même soir, le Conseil municipal rencontrera le comité des Affaires Municipales de l'Union des Familles de Boucherville.

Au cours de sa séance de mardi 3 septembre, les autorités municipales ont procédé à l'ouverture des soumissions pour le déneigement des rues de la ville. Seulement deux entreprises ont soumissionné. Les documents sont remis à l'ingénieur municipal, M. Gilles Chabot, pour examen.

La Route 3 (A)

(SWM) — L'idée de faire passer le nouvel embranchement de la route 3 à travers les rues de Vétérans, Cicot, etc., pour ensuite piquer à travers champs ne peut amener que des inconvénients à notre ville.

Logiquement, cet embranchement doit constituer une voie rapide pour les riverains en aval de Boucherville. Cette route sera ou sans accès ou croisée par toutes les rues transversales actuelles et à venir.

Sans accès, cette voie serait une véritable muraille de Chine sectionnant ville et paroisses, un vrai mur de Berlin. Avec accès, elle ne deviendrait qu'une autre rue plus achalandée que les autres et où dans un avenir rapproché on sera obligé d'ériger force signaux, arrêts, etc.

On ne peut donc concevoir ce plan que comme le fruit d'un désir de rendre service aux propriétaires des terrains non encore développés, sans égard au véritable bien public qui serait, nous y revenons, une voie libre et rapide vers le nord-est.

Sans être dans la peau du Ministre de la Voirie, il est évident que l'on essaie de plus en plus d'éviter les courbes prononcées. Par contre, la voie rapide qui chevauchera le long du fleuve à Longueuil et à Fatima, filera sans doute sous le nouveau pont et devra continuer son élan en ligne aussi droite que posible. Pour éviter la courbe raide il n'y a que deux solutions possibles: ou épouser le parcours dont il est ici question, ou frôler le boulevard Marie-Victorin, le long du rivage, jusqu'au-delà des limites nord de la ville.

N'en déplaise aux intéressés, la dernière est la seule solution sensée. Les ingénieurs qui bâtissent ponts, tunnels, qui fendent les montagnes, comblent les vallées et détournent les cours d'eau, avec un peu d'imagination, il me semble, pourraient nous construire un humble accès au fleuve au-dessus ou en dessous du monstre. Si c'est possible à S.-Lambert, à Longueuil et à Fatima, pourquoi ne le serait-ce pas à Boucherville?

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Besoin d'argent?

La Compagnie

Mortgage Service Investment Co. Inc.

VOUS OFFRE

- Pour construire ou améliorer votre propriété
- Pour consolider vos dettes
- Pour posséder plus de capital
- Pour améliorer votre ferme

$1,600 à $200,000

soit en 1e ou 2e hypothèque

1ère hypothèque à un taux minimum de 7% d'intérêt simple avec amortissement de 5 à 20 ans.

Service rapide et confidentiel

REPRESENTANT

M. Georges Aubin

143, Iles Percées Boucherville

Tél. OL. 5-1730

JOUR ET SOIR : Samedi inclusivement

Confiez-nous aujourd'hui, vos problèmes de demain



Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526



Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

LA **Great-West**

COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

A Contrecoeur

DE BON COEUR

L'usine de filtration

Des ingénieurs sont engagés pour les études préliminaires

Contrecoeur (DNC) — A sa session régulière tenue mercredi le 4, le Conseil municipal du Village a enfin fait un pas qu'il hésitait à faire depuis quelques mois, je m'explique.

En réalité, je tiens à souligner que la résolution signée à cette occasion pour l'engagement des ingénieurs qui établiront sous forme de rapport les données des études préliminaires concernant la réalisation du projet avait à la demande d'un membre du conseil été préparé il y a déjà quelque temps.

Une copie de cette délibération en blanc avait été requise à chacun des membres du Conseil et l'on se proposait de la faire signer à l'unanimité mais ce fut partie remise.

Dernièrement, les deux mêmes conseillers rencontraient M. Raymond Boileau lequel pourrait disposer d'un terrain de 145' x 100' propice à servir d'emplacement à l'usine de filtration et ce, au prix de vente de $14,000. Par ailleurs, MM. Armand Auclair et Gilles Deslauriers ont aussi rapporté qu'un terrain de 190' x 90' appartenant à la succession O. Gervais, pourrait servir à la même fin; pour ce lot de terre, l'on demande $15,000.

A la suite de ce rapport et quelque peu sur les conseils empressés de M. le maire, les conseillers ont décidé d'engager la société d'ingénieurs - conseils Brett et Ouellet pour effectuer l'analyse du sol et calculer le prix de revient de l'installation d'une usine de filtration.

Il est entendu que les frais des études préliminaires et du sondage ne devront pas excéder $2,500 et que la municipalité après ce travail, pourra sans obligation aucune, se départir de leurs services.

Récemment, il fut question que l'hon. Laporte, Ministre des Affaires Municipales, devait dans un avenir rapproché, faire parvenir aux deux municipalités de Contrecoeur, ses commentaires et recommandations sur les deux projets esquissés par l'ingénieur Jean Foldès de son Ministère.

Le retard apporté à la soumission de ce rapport est certainement dû au surcroit de travail de M. Laporte.

Certes, les autorités provinciales ne forceront pas les municipalités à réaliser tel projet plutôt que tel autre, mais elles pourront recommander celui-ci plus que celui-là et même s'opposer à la réalisation d'un projet bien défini.

Quand l'on considère d'abord que l'un des plans prévoit une dépense de quelque $605,000 et l'autre de quelque $1,015,000 et par ailleurs que le Gouvernement aurait des octrois d'environ $294,000 et $456,000 selon le cas, il nous est permis de croire que le Ministre invitera les municipalités à opter pour le projet le plus profitable mais aussi le moins coûteux.

Un peu de coopération, s.v.p.

Contrecoeur (DNC) — Alors que l'on parlait de la situation actuelle du problème d'aqueduc à Contrecoeur et du projet de fournir aux contribuables de l'eau filtrée, M. le maire Henri Lacroix (paroisse) s'avoua assuré que ce projet connaitrait une fin heureuse en autant que les deux municipalités de Contrecoeur marcheraient au même pas et s'aideraient mutuellement.

Le citoyen qui suit assidument les assemblées sait fort bien que cette étroite coopération n'existe pas actuellement et ne semble pas prête à unir les deux Conseils.

Pourtant, n'est-ce pas là la clé du succès en tout temps?

En fait, dès le lendemain, à l'assemblée mensuelle du Conseil municipal de la Paroisse tenue mardi le 3 septembre dernier, le Village avait sa cession régulière et les personnes présentes furent à même de constater l'authenticité de ce que j'écris au deuxième paragraphe du présent article.

Au cours de cette réunion, l'assistance fut témoin d'une altercation entre un conseiller du Village et M. le maire de la Paroisse.

La population au courant de cette affaire s'explique difficilement l'attitude de ce membre de provoquer une discussion sur un détail aussi anodin que celui soulevé.

En un mot, le Village avait résolu que le concierge de l'Hôtel de Ville, M. Samuel Laporte, devait peinturer les portes et chassis extérieurs de cet édifice.

De son côté, la Paroisse, jugeant qu'il n'était pas des attributions de M. Laporte de chercher du personnel pour effectuer un travail pour la Municipalité, avait pris l'initiative de passer une résolution à l'effet que M. Albert Fortier devait être embauché dans la circonstance pour reprendre les cadres de portes et chassis sous la surveillance du concierge.

M. le conseiller du Village a trouvé que le Conseil de l'autre municipalité était intervenu contre une première décision rendue par lui et ses collègues.

Les conseillers de la Paroisse n'ont pas voulu porter atteinte à la délibération prise par leurs concitoyens du Village mais ont pensé agir de bonne foi et les paroissiens le croient bien.

Belle occasion

Grande maison avec local commercial A VENDRE

(94, rue Legendre)

S'adresser à:

161 ST-ANTOINE
CONTRECOEUR, P.Q.

RESIDENCE FUNERAIRE

DEMERS & DUPONT

AMBULANCE

Salon air climatisé

173, rue Ste-Trinité
CONTRECOEUR

Tél. Salon 786-2250
Bureau 786-2150

Le registre paroissial

A Contrecoeur

● Naissances:

Le 4 août a été baptisé Joseph, Philippe, Alain, Robert, né le 20 juin, enfant de M. Fernand Robert et de Georgette Bornais. Le parrain a été M. Philippe Tétreault et la marraine Irène Provost, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 août a été baptisé Joseph, Jean-Paul, Alain, Douville, né le 1er aout enfant de M. Claude Douville et de Denise Frenette. Le parrain a été M. Jean-Paul Douville et la marraine Rolande S.-Yves, oncle et tante.

Le 15 août a été baptisée Marie, Murielle, Louise, Lucie, née le 8, enfant de feu Gérard Berthiaume et de Françoise Laporte. Le parrain a été M. Armand Dupont et la marraine Louise Quenneville, ami et cousine.

Le 18 août a été baptisé Joseph, Paul, Marcel, Michel, né le 8, enfant de M. Grégoire Landry et de Germaine Bélanger Le parrain a été M. Paul Talbot, représenté par Gérald Landry et la marraine Julienne Bélanger, tante.

Le 18 août a été baptisée Marie, Josée, Lynda, née le 13, enfant de M. Claude Houle et de Hélène Gosselin. Le parrain a été M. Gaston Houle et la marraine Rita Gosselin, oncle et tante de l'enfant.

● Mariages:

En l'église Ste-Trinité de Contrecoeur, le 3 août a été célébré le mariage de M. André Guévin, fils de M. Alphonse Guévin et de Madeleine Côté à Mlle Gemma Gervais, fille de M. Jean-Baptiste Gervais et de Apolline Malo. Les témoins ont été MM. Alphonse Guévin et Jean-Baptiste Gervais.

En l'église Ste-Trinité de Contrecoeur, le 17 août a été célébré le mariage de M. Maurice Lanteigne, fils de M. Raoul Lanteigne et de Léa Arpin, à Mlle Francine Gervais, fille de M. Augustin Gervais et de Gertrude Lacroix. Les témoins ont été MM. Raoul Lanteigne et Augustin Gervais.

En l'église Ste-Trinité de Contrecoeur le 17 août a été célébré le mariage de M. Réal Fontaine, fils de M. Homer Fontaine et de Blanche Bourdon à Mlle Martha Veilleux, fille de M. Adélard Veilleux et de Adrienne Doyon. Les témoins ont été MM. Maurice Fontaine et Adélard Veilleux, frère et père des époux.

En l'église Ste-Trinité de Contrecoeur, le 24 août a été célébré le mariage de M. Réal Berthiaume, fils de M. Charles-Edmond Berthiaume et de Léonce Lamontagne à Mlle Doris Bourdon, fille de M. Raoul Bourdon et de Thérèse Jacques. Les témoins ont été MM. C.-Edmond Berthiaume et Raoul Bourdon.

● Sépultures:

Le 8 août dernier, est décédée à Sorel à l'âge de 80 ans, Angélina Giguère, fille de feu le Dr Georges Marcotte.

Le service a été chanté à Contrecoeur en l'église paroissiale par le R. P. Jean-Jacques Descheneaux, o.m.i.

Plusieurs parents et amis assistaient aux funérailles.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 22 août est décédé à l'âge de 66 ans, M. Homer Fontaine, époux de Blanche Bourdon.

Le service a été chanté le 26 août en l'église paroissiale par M. le curé Antonin Legendre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Le 25 août est décédée à l'âge de 73 ans, Camilia Corbeil, épouse d'Oscar Martel.

Le service a été chanté le 28, en l'église paroissiale, par M. le curé Antonin Legendre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances aux familles.

Education et instruction: problème important à Saint-Amable

Septembre est de nouveau des nôtres! Nos écoliers doivent fermer le rideau sur la scène des vacances. Le devoir les appelle! Les livres à la main, ils leur faut aller chercher ce dont ils auront besoin pour une vie honnête et convenable, puisque cette vie il faut la vivre et non "s'y laisser vivre". Combien de gens et même de ces chers parents de Saint-Amable se permettent de dire sans trop s'en faire: "J'ai fait ma vie sans instruction, alors mes enfants s'en tireront bien!" Triste réflexion qui coûte cher parfois. Les temps ont changé, l'oublions-nous?

Là où autrefois l'on se contentait de peu, aujourd'hui ce "peu" n'est plus rien du tout.

La vie a des exigences et l'instruction en est une! Les parents ont reçu de Dieu le pouvoir et le droit de transmettre la vie mais n'oublions pas qu'à ces droits correspondent des devoirs importants. Ces enfants mis au monde seront-ils des êtres condamnés à une vie médiocre, des mésadaptés, des ignorants par la faute des parents? Combien d'enfants quittent nos écoles au cours primaire peu avancé? par négligence des parents qui cèdent aux caprices de leurs enfants? Où allons-nous?

Heureusement depuis quelques années à Saint-Amable, plus de jeunes semblent avoir compris la nécessité de l'éducation et de l'instruction, aussi plusieurs des nôtres poursuivent leurs études.

Hélas! encore nous voyons de nos écoliers s'absenter à propos de tout et de rien. Ensuite les parents attendent un succès mirobolant. On veut des étoiles et on les empêche de briller. Sur dix mois de classe on assiste à la moitié. Imaginez, il faudrait des élèves surdoués pour réussir un pareil exploit.

On est tout surpris de constater que bon nombre de nos jeunes se dégoûtent des études. C'est facile à comprendre! Les enfants ne sont pas intéressés, comment peuvent-ils en avoir le goût. Combien d'entre eux viennent à la classe quand les parents décident qu'ils n'ont plus besoin d'eux à la maison. — Combien aussi, ne sont pas dans un milieu favorable? L'heure des devoirs et des leçons, n'y pensons pas, c'est chose impossible quand les parents ne s'en occupent pas. Les jeunes ont besoin d'encouragement. Ils en ont assez d'entendre des critiques!

De cruelles leçons parfois nous prouvent qu'il y a du laisser-aller chez nous. Combien de fois les parents se voient blâmer. Eh! oui, ils le méritent souvent mais soyons loyaux tout de même. Avons-nous pensé qu'à Saint-Amable dans notre paroisse que nous voulons rénovée de jour en jour, avons-nous pensé que le gros problème d'un jour n'a pas été réglé? Ce problème? personne ne l'oublie!

Il nous faut un "collège" et ça presse. Que se passe-t-il au juste? Qui répondra aux parents avides de savoir? Les commissaires nous disent: "c'est pour bientôt, ça s'en vient". Tous veulent bien le croire mais enfin! Les jours passent et même les années et encore rien. Comment se fait-il qu'un problème si urgent ne se règle pas?

On a beau demander, s'informer, rien à faire. Toujours la même réponse "Le terrain est acheté et les octrois sont votés au gouvernement" alors qu'attendons-nous? Qu'il tombe du ciel tout fait?

Ça presse. Ceux qui ont visité le collège S.-Michel savent que c'est urgent. Les professeurs et les élèves de ce collège sont héroïques; ceux qui ont vu le savent!

"Espoir", ce mot est usé mais tout de même il semble reprendre son éclat, espérons que le "Cinquantenaire" de notre paroisse laissera ses traces d'or dans le domaine de l'instruction en donnant à nos jeunes ce collège tant désiré. Puisse la main du représentant de Dieu bénir un nouveau "collège" à Saint-Amable en l'année 1963 voilà un voeu formulé par les paroissiens de S.-Amable à l'occasion du cinquantenaire.

Micheline Trépanier

ASSEMBLEE GENERALE DES LOISIRS

Le 18 septembre, à 8 h. p.m. à la salle paroissiale aura lieu l'assemblée générale des Loisirs. Les membres actifs doivent se faire un devoir d'assister à leur assemblée générale.



● M. et Mme Gérard Bélanger photographiés à l'issue de leur mariage célébré le 31 août dernier en l'église paroissiale de Varennes. La mariée, Réjeanne Beauchemin est la fille de M. Julien Beauchemin de Varennes et le marié est le fils de M. Arthur Bélanger de St-Antoine-sur-Richelieu.

(Photo: Studio Richard, M. Charron, prop., Contrecoeur)

Encouragez de préférence, nos annonceurs!

● Banquets ● Mariages
● Réceptions ● Cocktail-Lounge

HOTEL ST-CERNY

105, RUE PRINCIPALE
VERCHERES

Tél. LUcerne 3-3033

Du 9 au 20 septembre

Une coopérative d'assurance convoque aux urnes ses 200,000 membres

VARENNES. — La Société des Artisans est une coopérative d'assurance fondée à Montréal en 1876. Cette entreprise florissante se réclame des principes coopératifs et les applique dans l'ensemble de ses activités.

Dynamique et agressive, La Société des Artisans est avantageusement connue par la variété de ses systèmes d'assurance, adaptés aux besoins des familles et des individus de langue française en Amérique, par la qualité de ses services aux assurés et par l'assistance économique et sociale qu'elle apporte aux divers milieux où elle opère.

Ce qui la distingue pourtant comme entreprise d'assurance, c'est le soin qu'elle met à renseigner ses assurés, à les consulter, à les intéresser à son développement et à ses progrès.

C'est dans cet esprit résolument démocratique que se tiendront, en plus de cent endroits différents, entre le 9 et le 20 septembre, les assemblées générales des locales pour la présente année.

Un programme "engagé"

Ces assemblées fourniront à tous les sociétaires qui y participeront l'occasion de se renseigner sur la marche de leur coopérative, dans leurs milieux respectifs, de même que dans l'ensemble du territoire où elle fait affaires. Les présidents des locales, les secrétaires, les trésoriers, les représentants de vente, les responsables des Prêts Etudiants Artisans et les autres officiers des locales communiqueront aux personnes présentes des rapports soigneusement préparés. Ils répondront aux questions qui seront posées.

Dans la seconde partie de la rencontre, les sociétaires présents seront invités à élire les officiers de leur locale pour l'année 1963-64. Les mises en candidature et le vote se feront au moyen de bulletins secrets. L'assemblée sera suivie d'une réception amicale qui permettra à tous les participants de se connaître davantage et de fraterniser.

La Société des Artisans tient une Convention générale spéciale à Montréal au début de septembre. Cette circonstance vient augmenter l'intérêt des assemblées générales des locales qui promettent d'être au moins aussi réussies que celles des années passées.

A Varennes, cette assemblée générale, présidée par M. Jean-Paul Charbonneau, se tient le 18 septembre 1963, à 8 h. 30, en la salle de la Bibliothèque.

Parmi les invités, seront présents: MM. les maires Guévremont et DeGrosbois, Jean De Martel, président de la Commission scolaire, l'abbé Elysée Choquet, curé, Réal Chagnon, vicaire, André Jacques, vice-président régional, délégué du Conseil régional.

A Varennes

Au Conseil municipal du village

A peine installée à l'école Labarre, la sirène continue à donner des maux de tête aux membres du Conseil municipal: ceux-ci, après avoir admis les doléances de certaines personnes habitant près de l'école, ont décidé de supprimer le couvre-feu donné à 9 h. le soir. De plus, il aurait fallu engager une dépense d'environ $100 pour l'acquisition d'un déclencher automatique. Pourtant ce signal était très apprécié par beaucoup de parents qui trouvaient le procédé commode pour "récupérer" leurs enfants.

Des soumissions publiques sont demandées pour l'entretien des rues du village pendant trois ans; elles seront ouvertes lors de l'assemblée régulière du lundi 7 octobre.

Le rôle d'évaluation est homologué $4,361,220 soit une augmentation de $190,950 par rapport à 1962.

Des augmentations de traitement sont accordées à certains employés municipaux.

La compagnie Electric Reduction demande un rabais sur le prix de ses fournitures d'eau. Le Conseil décide de maintenir le même tarif: 35c par mille gallons.

Enfin, par suite de la démission de M. Fernand Brodeur, quelques changements sont apportés dans la composition des comités: M. Ernest Emond, nouveau conseiller, remplace M. Brodeur, dans plusieurs cas. M. Jean-Pierre Monette devient président du comité des finances aidé par M. René Lague.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Centre d'Achats Verchères

Jean-Paul Demuy, prop.

L'ami des bas prix

- Ameublements complets
- Appareils électriques
- Chaussures
- Articles de sports

Tél. LU. 3-3561
66, Calixa-Lavallée
Verchères

Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.

SAINTE-JULIE

FAMILLE EPROUVEE

La famille Léon Provost a perdu sa maison dans un feu qui n'a pu être éteint au début. Le feu a commencé par la cheminée à l'heure du dîner. Apercevant un peu de fumée sur la couverture en bardeaux de bois, M. Provost est monté avec une chaudière d'eau pour arroser à deux et trois endroits. Bientôt, il a constaté que le feu couvait sous la couverture dans le comble. L'air s'y étant introduit, le feu éclata. Les pompiers furent appelés mais ils ne purent arrêter le désastre de la maison. Heureusement toutefois, le feu ne s'est pas communiqué au hangar tout près. La plupart des meubles furent sortis, parfois endommagés. La maison n'est plus: il faudra rebâtir pour continuer d'exploiter une ferme assez considérable. Plusieurs se proposent d'aider cette famille rudement éprouvée.

□

ENFIN... DE L'ASPHALTE

Bravo aux dirigeants d'avoir obtenu la pose de l'asphalte sur la montée St-Bruno. La roche et le gravier étaient vraiment vilains. Des pneus se crevaient presque chaque jour.

Des travaux sont commencés pour élargir le Rang de la Belle-Rivière et le 5e de Boucherville. Ce ne sera pas un luxe: cette route est vraiment étroite. Aucun ne s'en plaindra. Au contraire, tous seront contents et espèrent que les travaux se continueront.

Unité Sanitaire de Chambly

SEMAINE DU 16 SEPTEMBRE

LUNDI LE 16
Longueuil (111 Guilbeault)
9 h. a.m.: Cartes de santé.

MARDI LE 17
C. J.-Cartier (S.-Romain)
2 h. p.m.: Clin. de puér., d'im. et vaccins. Ecole S.-Romain.
Longueuil (Ste-Louise)
2 h. p.m.: Clin. de puér., d'im. et vaccins. Salle paroissiale.
Saint-Bruno
2 h. p.m.: Clin. de puér., d'im. et vaccins. Hôtel de Ville.

JEUDI LE 19
Boucherville (S.-Louis)
2 h. p.m.: Clin. de puér., d'im. et vaccins. Ecole Pierre Boucher.

-AVIS PUBLIC-

Les Commissaires d'Ecoles pour la Municipalité de Varennes, dans le comté de Verchères, lors de l'assemblée régulière qui aura lieu lundi le 16 septembre prochain à l'Ecole Labarre, prendront connaissance du rapport de vérification des livres et comptes de ladite Commission scolaire pour l'année terminée le 30 juin 1963. Tous les contribuables sont invités à assister à cette importante assemblée.

COMMISSION SCOLAIRE DE VARENNES
FONDS DE CAPITAL ET D'EMPRUNT
BILAN au 30 juin 1963
ACTIF

DISPONIBILITES:			
A recevoir du fonds général — Immobilisation:			
Ecole — 1ère construction	$400,076.88		
Ecole — 2e construction....	509,914.78		
Ecole — 3e construction	533,738.58	$1,443,730.24	
Ameublement		$ 81,076.62	$1,524,806.86
			$1,543,659.71

PASSIF

EXIGIBILITES:			
Découvert de banque		$ 1,365.72	
Dépôt — Bauval Inc.		1,000.00	
Comptes à payer		318.75	3,184.47
LONG TERME:			
Dette obligataire — 1952		94,000.00	
— 1956		60,000.00	
— 1961		431,500.00	
— 1963		560,000.00	1,145,500.00
SURPLUS:			
Solde le 1er juillet 1962		327,415.48	
AJOUTER:			
Rachat d'obligation	66,500.00		
Ameublement	1,059.76	67,559.76	394,975.24
			$1,543,659.71

ETAT No 1

x x x

FONDS D'ADMINISTRATION BUDGETAIRE
BILAN au 30 juin 1963
ACTIF

DISPONIBILITES:			
Argent en caisse		5,026.07	
Argent en banque		35,554.60	
Taxes à recevoir - 62-63	41,230.97		
Arrérages — 1961-62	4,983.44		
Arrérages — 1960-61	1,492.00		
Arrérages antérieurs	733.52		
		48,439.93	
Intérêts courus à recevoir		475.00	
Scolarité à recevoir		604.00	
Comptes à recevoir - vente d'écoles		3,120.00	
Impôt à la source payé en trop		35.05	93,154.65
			$93,154.65

PASSIF

EXIGIBILITES:			
Fonds de pension à payer		8,160.38	
Intérêts courus à payer		6,260.90	
Taxes à rembourser — J.-J. Paul		50.40	
Taxes à rembourser — R. Thomas		7.20	
Impôt à la source à payer		18.00	
Dû au fonds de capital		18,852.85	
Cotisation à payer		35.22	33,384.95
SURPLUS:			
Solde le 1er juillet 1962		63,098.48	
DEDUIRE:			
Déficit de la période .... -	2,613.43		
Correction des années antérieures	715.35	3,328.78	59,769.70
			93,154.65

ETAT NO 2

x x x

ETAT DES REVENUS ET DEPENSES
pour l'année terminée le 30 juin 1963

REVENUS			
IMPOSITIONS:			
Taxes foncières générales		$ 301,535.96	
Frais de scolarité d'autres com. scolaires		13,880.00	
Intérêts sur arrérages		432.58	
Frais d'avis		46.00	315,894.54
OCTROI DU GOUVERNEMENT:			
Subvention — construction		60,000.00	
— transport d'écoliers		19,465.00	
— scolarité, ens. sec. indépend.		3,654.00	
— livres de classe et Bill 46		11,096.16	
— livres de bibliothèque		1,249.30	
— personnel ens. et ent.		87,988.00	
— progrès scolaire		1,012.81	184,465.27
AUTRES REVENUS:			
Location de salles		1,605.00	
Vente de mobilier		45.00	1,650.00
			$ 502,009.81
DEPENSES			
DEPENSES D'ADMINISTRATION:			
Abon., avis et copies rôle	1,411.59		
Assuranche-chômage	90.12		
Cautionnements	25.00		
Frais légaux et vérification	1,672.68		
Elections	135.00		
Papeterie et timbres	521.74		
Téléphones et télégrammes	1,161.16		
Recensement scolaire	300.00		
Salaire — secrétaire scolaire	2,600.00		
Salaire — contrôleur d'absence	240.00		
Frais de collection	339.00		
Frais de voyage	85.00		
Association et contributions	394.54		
Dépenses diverses	7.42		
Frais de banque	288.34	9,271.59	
Montant à reporter		9,271.59	502,009.81

ETAT No 3

x x x

Montant rapporté		9,271.59	502,009.81
DEPENSES POUR LES PROPRIETES SCOLAIRES:			
Assurances	1,804.97		
Chauffage	6,551.49		
Concierge	9,116.71		
Matériel de ménage	5,239.95		
Electricité	4,667.95		
Entretien et rép. générales	529.23		
Loyer	2,100.00		
Entretien des immeubles	1,876.80		
Entretien du mobilier	3,075.09	34,962.19	
DEPENSES POUR LE PERSONNEL ACADEMIQUE			
Orienteur	2,350.00		
Enseignement religieux	1,831.65		
Salaire des religieuses	70,350.00		
Salaire des religieux	37,800.00		
Salaire des laïques	167,490.00		
Suppléances — laïques	1,257.00		
Suppléances — religieux	148.60	281,226.65	
DEPENSES POUR LES ELEVES:			
Livres de classe	7,194.33		
Livres de bibliothèque	3,724.09		
Récompenses	2,925.44		
Loisirs	1,248.49		
Services médicaux	37.15		
Certificat d'étude	395.25		
Divers	13.28	15,538.03	
TRANSPORT DES ELEVES:			
Contrat	25,284.50		
Transport: Prov. Transp.	2,343.05	27,627.55	
		19,100.15	
Montant à reporter		387,726.16	502,009.81

x x x

Montant rapporté		387,726.16	502,009.81
DEPENSES D'IMMOBILISATION			
A MEME LES REVENUS:			
Ameublement et mobilier		1,059.76	
SERVICE DE LA DETTE:			
Remb. d'emp. long terme	66,500.00		
Int. sur emp., long terme	41,389.65	107,889.65	
DEPENSES DIVERSES:			
Int. sur emprunts temporaires		7,947.67	
Total des dépenses		504,623.24	504,623.24
Excédent des dépenses sur les revenus			(2,613.43)

Montréal, ce 22e jour d'août 1963.

GAUDRY, BENOIT, ROY & Cie.
Comptables agréés
par: LIONEL H. BENOIT, C.A.,
comptable agréé.

nouvelles de VERCHERES

● Au Conseil du Village

A la dernière séance régulière du mardi trois septembre, public peu nombreux à cause de la température probablement, où il est question notamment de l'Usine de filtration ou d'assainissement. Le second terme paraissant plus approprié et plus complet par lui-même. A la demande de l'entrepreneur M. L. Pigeon, une inspection sous-marine de la prise d'eau a été effectuée. Un rapport en est présenté aux conseillers duquel il ressort que des herbes forment écran et s'enchevêtrent autour de la grille sur une épaisseur de cinq pouces. Un système de refoulement sera utilisé le matin très tôt pour éviter ces amas.

Le sixième estimé des travaux effectués est accepté par le Conseil après étude. Un rapport détaillé des travaux achevés et de ceux restant à effectuer est demandé.

La firme Hollinger adresse à son tour un rapport des travaux accomplis jusqu'à présent: installation des unités filtrantes, pompes, instruments de contrôle du débit et autres fournitures en attendant la mise au point définitive. Il reste encore à installer: fournitures et mise au point des différents instruments de contrôle, appareils de chlorination et de déchlorination et enfin la mise au point définitive qui, nous l'espérons, ne saurait tarder. Un compte de cette firme au montant de $705 s'attire des remarques de la part des contribuables qui demandent des explications; cette somme devrait semble-t-il figurer aux estimés prévus. Des explications seront demandées avant paiement.

L'efficacité du moteur à gazoline est mise en cause en cas de panne d'électricité . . .

Et toujours au sujet de l'usine d'assainissement des eaux, des octrois seront demandés en vertu du bill 25.

Camion d'incendie

Le secrétaire, à la demande d'un conseiller, donne lecture de l'entente intervenue en 1961 entre le village et la paroisse pour l'utilisation du camion incendie: $10.00 la première heure; $50.00 pour les cinq heures suivantes, puis $25.00 l'heure pour les autres en spécifiant toutefois que le travail des pompiers est payé directement par le Conseil de la paroisse.

Soumissions pour émissions d'obligations

Le mardi 17 septembre à 8 h. p.m. en la salle du Conseil du comté seront ouvertes les soumissions pour l'émission d'obligations au montant de $264,500.00 se rapportant aux règlements 140, usine de filtration et 141, travaux d'aqueduc sur la Côte d'en Haut. Pour l'usine de filtration, $200,500.00 et pour l'aqueduc de la Côte d'en Haut: $64,000.

La rue Calixa-Lavallée sera-t-elle enfin élargie?

Pour la troisième fois l'on jalonne la rue Calixa-Lavallée reliant la rue principale ou route 3 à l'arrière du pays et au Richelieu. Ce projet, vieux de nombreuses années verra-t-il enfin sa réalisation?

Assemblée UCFR

C'est le jeudi 12 septembre à 8 heures à l'Ecole Ludger-Duvernay qu'aura lieu l'assemblée de l'Union Catholique des Femmes Rurales.

x x x

Retraite pour hommes et jeunes gens

La retraite fermée des hommes et des jeunes gens aura lieu du vendredi 1er novembre à 8 h. p.m. au dimanche 3 novembre à 4 heures p.m.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser à M. Jacques Beauchemin, 583-3070 ou au presbytère.

x x x

TROP DE BRUIT DANS LE VILLAGE

Dans les limites du village des zones de 30 milles à l'heure seront demandées par le Conseil municipal aux autorités compétentes, les camions, autos et motos circulent à trop vive allure. Une mention spéciale aux motos qui font beaucoup trop de bruit surtout la nuit.

● Au Conseil de la Paroisse

Les trottoirs

Après la traditionnelle lecture celle des comptes, les conseillers lors de leur réunion régulière du jeudi cinq septembre, discutent de la taxation des trottoirs qui en vertu du bill 684a, pourrait être basée ainsi que des travaux de toute nature soit sur la base de l'évaluation municipale, soit sur celle de la superficie ou encore sur l'étendue frontale. Avant d'entreprendre quoi que ce soit dans ce sens le Conseil en aviserait les intéressés au préalable.

La Mutuelle

Après la vente d'une propriété, le nouveau propriétaire est tenu s'il désire s'assurer, de faire une demande d'assurances auprès de la mutuelle, celle-ci ne se faisant pas automatiquement du fait de la cession. Il est question d'étendre les services de la mutuelle à un plus grand nombre de participants.

On reparle des cimetières d'autos

Aucun règlement ne peut empêcher un particulier d'entreposer de vieilles automobiles sur son terrain — autrement dit d'exploiter une "cour à ferraille" mais le conseil exigera une clôture pour respecter l'aspect extérieur des lieux. Avis de motion est passé dans ce sens.

Octroi statutaire pour la Bibliothèque paroissiale

Tous les conseillers ayant admis que les services de la bibliothèque étant indispensables et bienfaisants pour tous, décident à l'unanimité de faire bénéficier la bibliothèque d'un octroi statutaire annuel. Cette année un montant de $150 lui est alloué. Cette somme est susceptible de révision lors de l'établissement du budget 1964.

Les membres du C.O.E. pour le Conseil de la Paroisse

Le Conseil a approuvé lors de sa session régulière la nomination de six membres qui seront chargés de le représenter au Conseil d'Orientation Economique de Verchères: MM. André Fontaine, cultivateur; Julien Trudeau, cultivateur; Raoul Trudeau, cultivateur; P.-Paul Pigeon, ingénieur; Gérard Lambert, contremaître et J.-Pierre Larose, comptable.

Ces six délégués se réuniront avec les représentants du Conseil du village ce jeudi 12 septembre en la salle du comté.

Assemblée importante de la C. de Commerce de Varennes

A.P.) — Le 11 juin dernier à l'assemblée générale de la Chambre de Commerce de Varennes, seulement 17 membres parmi les 97 s'étaient dérangés. Il s'agissait pourtant de la réunion la plus importante de l'année puisque le bureau de direction devait y présenter son rapport général et procéder à des élections. Même si le quorum était suffisant, les directeurs et ce geste les honore, ont décidé de convoquer leurs membres à une nouvelle date de façon à ce que leurs décisions soient connues de tous et que le comité directeur soit le plus représentatif.

Cette réunion se tiendra donc le mercredi 18 septembre à 8 h. 30 du soir au Théâtre Lux.

Soirée à l'île Sainte-Thérèse

Messieurs les Syndics de la Desserte de l'Ile Ste-Thérèse et leurs épouses remercient sincèrement tous les généreux bienfaiteurs et tous les dévoués collaborateurs qui ont contribué au magnifique succès de leur soirée récréative, organisée au profit de leur nouvelle chapelle. Ils tiennent à signaler en particulier le dévouement infatigable et si désintéressé de Mesdames Léonard Lebeau, Normand Dubuc, Jacques Lebeau et Jean-Louis Roy.

A tous un grand merci!



● M. et Mme Carmel Riendeau, dont le mariage a été béni le 17 août en l'église Sainte-Anne de Varennes. La mariée (Louise) est la fille de Laurette Chaput (décédée) et de Jules Desmarais, de Varennes. Le marié est le fils de Zacharie Riendeau (décédé), de Varennes.

(Photo François Prêt Enr., Varennes)

MIEL FRAIS

Voir annonces classées pour détails

MI. 3-8481

MONTREAL

Chronique de la Rive-Sud

A une récente réunion de la Commission scolaire régionale du comté de Chambly, de nombreux parents de St-Lambert se plaignaient de ce que leurs enfants de 8e et 9e devaient étudier hors de la localité. Parmi eux, un brave homme s'écrie: "On les envoie à la campagne". — Renseignements pris, les élèves de Saint-Lambert dont il est question étudient à... Boucherville... Tout est relatif...

Les propriétaires des Domaines Beauvoir, Vogue, Fontainebleau sont convoqués le jeudi 12 septembre à 7 heures à l'Hôtel de Ville de Jacques-Cartier pour l'approbation de travaux de trottoirs, pavage, bordures, drainage, pour un montant total de $180,000.00 . . .

LEURS PERLES ET LES NOTRES. — Un grand quotidien de la métropole, dans un commentaire sur la politique provinciale, écrit: "les rennes du pouvoir" au lieu de bien entendu "les rênes du pouvoir". L'été a été glacial mais quand même . . .

Pour ne pas nous reprocher de nous promener seulement dans les plates-bandes du voisin, faisons notre auto-critique: dans notre numéro du 29 août à l'occasion d'un article très sérieux, en première page, toujours nous confondons "chaire" et chair . . .

Si le Conseil du village ne réagit pas, ses employés municipaux, à l'occasion de la mise en service de la nouvelle station de pompage et de filtration d'eau, liront en anglais seulement, toutes les instructions concernant le fonctionnement des nouveaux appareils. Et pourtant la Compagnie Hollinger qui a fourni et installé les pompes recevra quelque $80,000 venant de la poche de contribuables francophones dans la proportion de 99.9% . . .

Le Ministère provincial de la Voirie, conjointement avec la Cité de St-Lambert procède actuellement à la réfection complète de la route trois depuis les limites de Jacques-Cartier jusqu'à la rue Victoria . . .

Sur le boulevard Marie-Victorin des feux de signalisation ont été installés en face de l'île Charron pour permettre aux nombreux camions l'accès vers le pont en construction. Précisons que ces signaux sont très bien synchronisés et causent beaucoup moins de retard à la circulation que certains "Stop" dans Longueuil . . .

L'Association Libérale du comté de Verchères tiendra son congrès annuel le dimanche 22 septembre à l'école Labarre à Varennes . . .

Samedi prochain, 14 septembre, les électeurs-propriétaires de Chambly se prononceront, par référendum, pour ou contre les règlements 157 et 158 . . .

Durant la dernière saison des terrains de jeux de la Cité de Longueuil plus de 2,800 enfants se sont inscrits dans les cinq parcs. A signaler le magnifique travail accompli par l'équipe de LA ROULOTTE . . .

Le Conseil municipal de la paroisse de Verchères présidé par M. Jean-Marie Moreau a voté une subvention de $150 à la Bibliothèque paroissiale. L'initiative vaut d'être mentionnée car rares sont les municipalités — et les sociétés de loisirs — qui songent aux loisirs culturels . . .

Boucherville célèbrera son troisième centenaire en 1967. Comme tout le monde le sait, cette date coïncide avec l'Exposition universelle et l'on pense déjà à fêter l'événement avec éclat . . .

La Parade d'Habitations de Boucherville débutera samedi le 28 septembre à 11 heures a.m. par une cérémonie d'inauguration et de bénédiction à laquelle prendront part M. Clovis Langlois, maire de la ville et M. l'abbé Edouard Berteau, curé de la paroisse Saint-Sébastien. De nombreuses personnalités participeront à cette manifestation. L'exposition sera ensuite ouverte au public qui pourra visiter douze modèles de maisons possédant chacune une particularité propre à éveiller l'attention des visiteurs.

LA COMMISSION SCOLAIRE

DE BOUCHERVILLE

demande une sténo-dactylo bilingue

pour son directeur des études.

Envoyer curriculum vitae à

M. J.-C. Rousseau, directeur des études,

650 rue Antoine-Girouard, Boucherville, Qué.

A Varennes

La paroisse ne fournira pas d'eau à la compagnie Canadian Hoechst

(A.P.) — Lundi dernier au cours d'une assemblée des électeurs-propriétaires intéressés par le règlement 353 qui prévoyait la pose d'une conduite d'eau de 16 pouces le long du boulevard Marie-Victorin du lot 55 au lot 40 inclusivement, trois contribuables se sont prononcés contre le projet d'une dépense de l'ordre de $90,000.00. Ce nombre — trois — était suffisant pour demander un référendum: en effet la loi exige dans ce cas le quart des propriétaires. Comme ceux-ci sont au nombre de dix, le règlement devrait maintenant subir l'épreuve du référendum, mais pareille éventualité n'a pas été envisagée le résultat en étant connu d'avance...

Auparavant, lecture du règlement avait été faite par le secrétaire-trésorier, M. Fernand Brodeur et M. Guy de Grosbois avait fourni à l'assistance très nombreuse des explications sur les modalités de l'adoption du règlement.

Le maire a fait remarquer que l'intérêt de la municipalité consiste à développer le secteur industriel et à fournir de l'eau aux petites industries. En fait il semble que au début de l'année la municipalité de la paroisse s'engageait, vis-à-vis la CANADIAN HOECHST, à lui procurer de l'eau potable au moyen de la conduite prévue. Cette industrie devra donc construire à ses propres frais sa station de pompage et de filtration.

Les propriétaires opposés au projet ont précisé que la taxe annuelle spéciale envisagée pour couvrir les dépenses se basait sur le frontage et non sur l'évaluation ce qui, d'après eux, lésait les petits propriétaires.

Le problème et son dénouement finissent bien mal: comme l'a déclaré M. G. de Grosbois: "C'est une mauvaise façon de recevoir l'industrie dans une municipalité...".

M. Pierre Laporte visitera chaque municipalité du comté de Chambly

L'hon. Pierre Laporte, député provincial de Chambly et ministre des Affaires Municipales, annonce une initiative entièrement nouvelle pour son comté.

Afin de connaitre sur place les problèmes des divreses municipalités et de leurs citoyens, dans le comté de Chambly, le ministre a en effet décidé de passer une journée entière en visite officielle dans chacune de ces municipalités.

La première de ces visites de courtoisie et d'information aura lieu le lundi 30 septembre prochain dans la grande Cité de J.-Cartier.

Le maire de cette municipalité, M. Jean-Paul Vincent, et les membres de son Conseil sont enchantés de cette décision et recevront officiellement M. et Mme Laporte à l'Hôtel de Ville.

"J'ai choisi la Cité de Jacques-Cartier pour cette première visite, dit M. Laporte, parce que c'est la plus populeuse du comté et aussi pour souligner de faoçn solennelle la reprise des relations normales entre cette municipalité et le député. Chacun sait, a-t-il ajouté, que l'administration de Jacques-Cartier est maintenant changée et qu'elle se compose d'un maire et d'échevins avec lesquels un homme public peut décemment communiquer. J'en suis des plus heureux".

NATURE DES VISITES

De quoi seront faites ces visites officielles? Nous avons obtenu de M. Laporte les précisions suivantes:

Il y aura rencontre avec les autorités municipales, scolaires et religieuses, visites de quelques usines, inspection des travaux en cours, colloques avec les citoyens, les corps publics, etc.

M. Laporte a expliqué quelques-unes des raisons qui l'ont pousné à organiser ces visites:

Il est bon, dit-il, de rencontrer périodiquement les autorités, les corps publics et les citoyens de son comté. Il est souhaitable que cela se fasse en dehors de l'atmosphère du bureau, ou de la période électorale, atmosphère peu propice aux échanges en profondeur.

Il est également important, a-t-il dit, de voir les problèmes sur place pour les comprendre vraiment.

Il y a une autre raison, a ajouté M. Laporte, "Quand arrive une élection générale il est de tradition pour les candidats de se précipiter chez les curés, les maires, de visiter des usines, etc. Il se sent soudain une envie irrésistible de rencontrer le plus de monde posible! Je déteste ce marchandage et vais tenter d'y mettre fin en rencontrant les gens pendant les périodes de temps qui séparent les élections.

Le programme complet de la visite é Jacques-Cartier sera annoncé sous peu.

A Jacques-Cartier

Ce que vous offre la Jeune Chambre

COMME MEMBRE VOUS POUVEZ:

— Compléter utilement votre formation.

— Développer pratiquement et agréablement votre personnalité.

— Bénéficier des méthodes simples et efficaces d'entrainement à la direction.

— Elargir et mettre à profit votre besoin d'action.

— Participer à une vraie vie d'équipe avec des jeunes hommes de votre calibre.

— Contribuer activement au développement de votre ville, de votre région et de votre province.

— Etendre votre cercle d'amis et de relations.

— Améliorer indirectement votre situation.

— Partager un idéal commun avec 350,000 jeunes de 51 pays différents et répartis dans 4,500 chambres.

— Profiter du prestige découlant d'un quart de siècle de dévouement et de réalisations reconnues publiquement.

La Jeune Chambre permet à ceux qui refusent la médiocrité de trouver dans ses rangs un tremplin idéal à la réalisation de leurs légitimes ambitions. Voilà donc une organisation vraiment à la mesure d'un jeune homme débrouillard.

A vous d'en profiter en devenant membre de la Jeune Chambre de la Cité de Jacques-Cartier.

La Jeune Chambre de la Cité de Jacques-Cartier
Case Postale 11,
Cité de Jacques-Cartier

Un abonnement au Richelieu ne coûte que $2 par année

Assurez-vous de le recevoir toutes les semaines en nous écrivant immédiatement

On veut grouper les libéraux de la région montérégienne

Les honorables Paul Gérin-Lajois, Pierre Laporte et René Lévesque ont accepté de participer au congrès de fondation du groupement libéral de la région montérégienne. Ce congrès se tiendra dimanche après-midi le 6 octobre à l'école S.-Francis 830 rue Notre-Dame de Saint-Lambert. C'est ce que déclarent dans un communiqué conjoint Gérard Boisclair, Maurice Campbell et P.-André Leroux, respectivement présidents des associations libérales des comtés de Verchères, de Rouville et de Chambly.

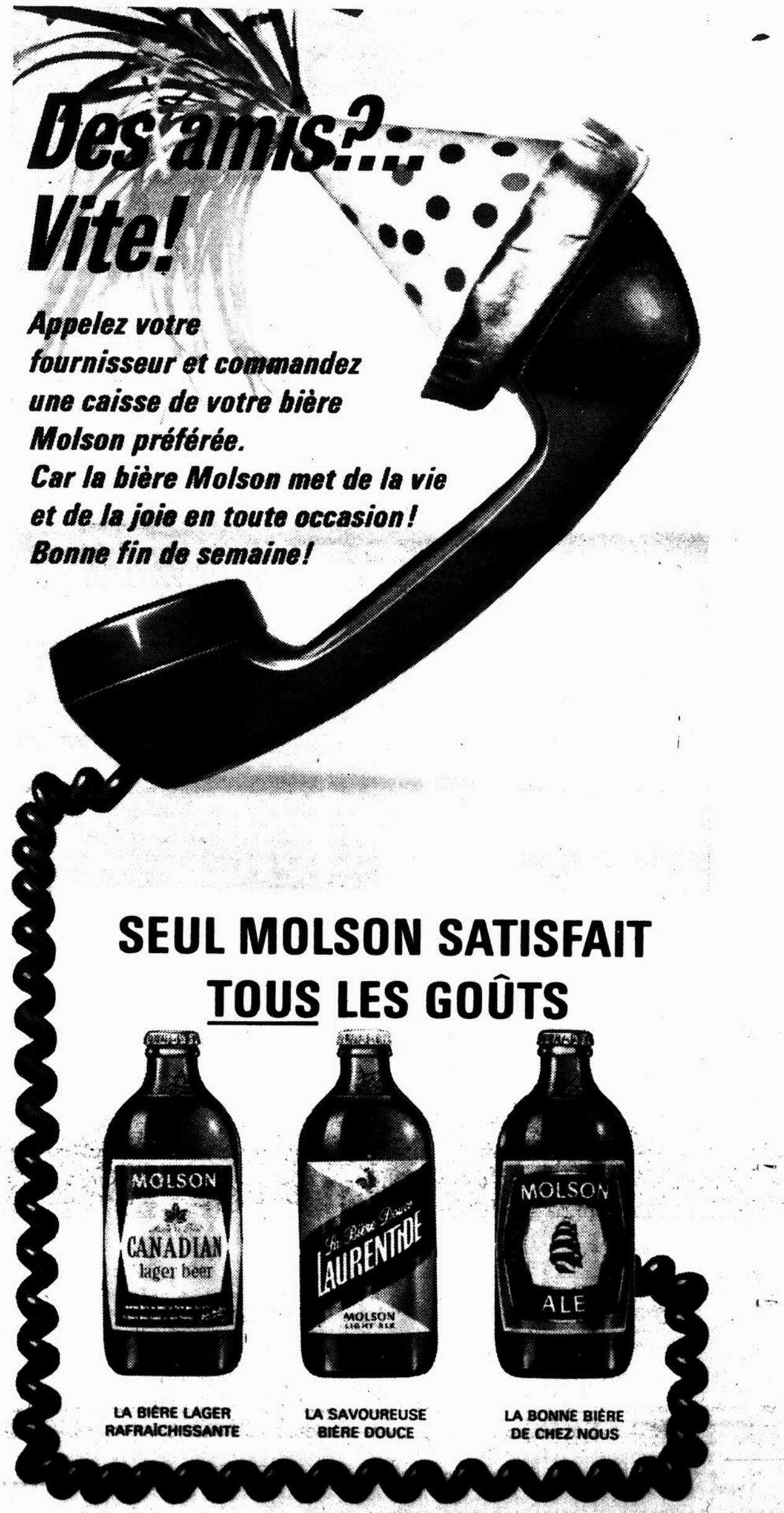
Assisteront aussi à ce grand ralliement libéral les députés fédéraux et provinciaux suivants: Hon. Lucien Cardin, m.p.; François Boulais, m.a.l.; Jean-Pierre Côté, m.p.; Guy Lechasseur, m.a.l. et Bernard Pilon, m.p.

A la demande de l'hon. Pierre Laporte, le ministre de la jeunesse, Paul Gérin-Lajoie, traitera du Bill 60, tandis que le ministre des richesses naturelles, René Lévesque, parlera de la Caisse provinciale de retraite. Les conférenciers répondront aux questions que l'auditoire voudra bien leur poser à la suite de leurs allocutions.

Le public, et plus spécialement, tous les militants libéraux de la région montérégienne sont invités à assister à ce premier congrès bisannuel du Groupement régional Montérégien.

Au cours de la journée, on procédera à l'élection des membres du Conseil Régional. La réunion plénière sera suivie d'un banquet et d'une danse au cours de laquelle les nouveaux membres du Conseil Régional seront présentés au public.

Cette année, c'est l'Association Libérale du comté de Chambly qui sera l'hôte des associations des autres comtés de la région. La Commission d'organisation du congrès est sous la présidence de Jean-Paul Gratton, comté de Chambly, Ses adjoints sont: Mme Jean-P. Loiselle, comté de Verchères et Fernand Perreault, comté de Rouville).



Ministère de la Jeunesse

Service des cours de culture populaire

SAVEZ-VOUS qu'il se donne des cours de 7e, 8e, 9e, 10e et 11e années, spécialement destinés aux adultes et conduisant au Certificat officiel du Département de l'Instruction publique...?

SAVEZ-VOUS qu'il se donne aussi des cours de conversation anglaise aux adultes de langue française et des cours de conversation française aux adultes de langue anglaise...?

- **A quel endroit?**
  Ecole Saint-Antoine, 13 est, rue St-Charles, LONGUEUIL.
- **Pour qui?**
  Pour tous les adultes, jeunes et moins jeunes, désireux de se perfectionner ou d'obtenir un brevet officiel.
- **Quand?**
  Les cours de 7e à 11e seront donnés les lundis, mercredis et jeudis de chaque semaine, de 7 h. 30 à 9 h. 30 commençant le 7 octobre prochain.
  Les cours d'anglais et de français, les lundis et mercredis de chaque semaine, commençant également le 7 octobre.
- **Frais:**
  Ces cours sont offerts GRATUITEMENT par le Ministère de la Jeunesse. Les locaux sont gracieusement fournis par la Commission des Ecoles catholiques de Longueuil.
- **Inscription:**
  Il est inutile de téléphoner à l'école ou à la Commission scolaire. Il faut vous présenter en personne à l'école St-Antoine et vous inscrire, du 16 au 27 septembre, de 7 h. 30 à 9 h. 30, tous les soirs du lundi au vendredi.

Pour les conseillers en orientation

Journées d'études pour l'information scolaire et professionnelle

Grâce à la collaboration des commissions scolaires et du Ministère de la Jeunesse, le Département de l'Instruction publique annonce la tenue d'une rencontre conjointe des conseillers en orientation au service dans les commissions scolaires avec ceux du Service d'Orientation du Ministère.

Cette rencontre aura lieu du 29 septembre au 2 octobre, à l'hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, près de Ste-Marguerite du Lac Masson dans le comté de Terrebonne.

Plus de 150 conseillers en orientation sont attendus à cette rencontre, la deuxième du genre à avoir lieu. Plusieurs commissions scolaires du diocèse de Saint-Jean y enverront leurs orientateurs. Les localités suivantes ont un Service d'orientation: Chambly, Jacques-Cartier, Longueuil, Saint-Hubert, Saint-Jean et Saint-Lambert.

Le thème du congrès portera sur l'information scolaire et professionnelle. Les délibérations porteront sur deux aspects importants de l'information, soit la recherche et la diffusion. Ces délibérations comprendront une conférence et un panel sur chacun de ces deux aspects, des discussions en comités et une discussion générale au cours desquelles les congressistes pourront faire connaître leurs opinions et exprimer des voeux et des résolutions.

Le président du congrès et les organisateurs responsables espèrent que la population saura apprécier cet effort dont le but est concrétisé dans la devise du congrès: "Bien connaître pour mieux choisir". Ils comptent que cette rencontre apportera des fruits concrets auprès de la population scolaire qui manifestement réclame de toutes parts une information plus complète, plus précise, mieux coordonnée des débouchés scolaires et professionnels.

Le coin de la Légion

Enfin, c'est samedi prochain le 14 septembre, que vous pourrez voir à l'oeuvre l'orchestre de F. Bélanger et ses musiciens. Sans aucun doute, ils pourront vous distraire, alors ne manquez pas de venir les rencontrer, venez en groupe.

N'oubliez pas que ce soir, jeudi a lieu la première assemblée générale. Faites votre gros possible pour être présents. Le programme est assez rempli pour l'avenir avec la campagne des coquelicots. Le déménagement du cénotaphe et la parade.

S'il y a encore quelques intéressés pour acheter une brique au prix de $2, vous pourrez le faire cette semaine.

La saison des quilles a commencé lundi dernier. D'autres détails seront donnés la semaine prochaine.

VISITEURS

M. et Mme René Girard, de Sorel nous visitaient dimanche dernier, René est un responsable pour notre équipe de quilles.

Un autre visiteur était Georges Lévesque, un vétéran de la première guerre.

Félicitations à Georges, Guy et Betty Rouse qui a fini champion pour les quilles d'été. Autres félicitations vont à Fernand Bélanger qui s'est mérité le grade de "Flight Lieutenant".



► **M. ET Mme AVILA LAMOUREUX de Sherrington, à l'occasion de leur 50e anniversaire de mariage, célébré récemment dans la salle Saint-Patrice de Sherrington. Félicitations et meilleurs voeux.**
(Studio Rajotte, Napierville).

Jeune Chambre de Jacques-Cartier

Jeunes gens, l'avenir est à vous!

La Jeune Chambre de Jacques-Cartier est en pleine campagne de recrutement. Son Exécutif a travaillé durant la saison estivale à préparer un programme qui intéressera ceux qui ont à coeur de réussir dans la vie. L'avenir appartient aux jeunes qui se donneront la peine d'améliorer leur personnalité en participant aux activités de la Jeune Chambre.

Vous, qui pour de multiples raisons, avez dû quitter les études plus tôt que vous ne le vouliez et qui voulez parfaire votre formation au sein d'un groupe dynamique et riche d'expérience, répondez à l'appel que vous fait un mouvement dirigé par des jeunes comme vous.

Durant mon séjour en Europe, j'ai eu la chance de rencontrer bien des jeunes qui envient la possibilité d'appartenir à un tel groupement. Cependant, il le leur est impossible à moins d'avoir pour père un aristocrate ou un riche financier. Là-bas la Jeune Chambre c'est l'histoire d'une catégorie de gens bien à part. Ici les cadres sont ouverts à tous ceux qui veulent se perfectionner tout en contribuant au développement de la Cité. Il n'y a aucune restriction de classe. que vous soyez ouvrier ou professionnel, si vous avez entre 18 et 40 ans, la porte vous est grande ouverte.

Ceux qui veulent en savoir davantage sont priés de communiquer avec l'une des trois personnes suivantes entre 6 h. 30 et 8 h. 30 p.m., chaque soir de la semaine:

Léo Falardeau, OR. 7-7470;
Jean-Claude Lepage, OR. 4-7574;
Marcel Houle, OR. 7-6929.

Allons les jeunes, secouez votre nonchalance et devenez membre actif de la Jeune Chambre de la Cité de Jacques-Cartier. Vous en retirerez des avantages immédiats tout en jetant les bases de votre avenir.

Voici un avant-goût du programme pour cette année:

- **—Cours de Personnalité**
- **—Cours d'Art Oratoire**
- **—Cours d'entraînement à la Direction**
- **—Visites industrielles**
- **—Conférences par des experts**
- **—Rédaction d'un journal**
- **—Etude sur des sujets aussi importants qu'une campagne d'embellissement et la possibilité de fondation d'une bibliothèque municipale à Jacques-Cartier.**
- **—Activités sociales**
- **—Participation à la vie sociale, civique et économique de la métropole de la Rive-Sud.**

Roland ETHIER

SAINT-EDOUARD

NAISSANCE

Le 5 septembre a été baptisé Joseph, Grégoire, Pierre, né le 31 août enfant de M. Roméo Cardinal et de Laurence Surprenant.

Le parrain a été M. Grégoire Rémillard et la marraine Jeannette Surprenant, oncle et tante. Porteuse: Mlle Simone Rémillard, cousine. Félicitations aux heureux parents.

PELERINAGE

Dimanche dernier, par une température idéale, eut lieu notre pèlerinage au cimetière, à 3 h.

Après la récitation du chapelet, au milieu d'une assistance très nombreuse, le R.P. Joseph Bordet f.m.d., fit le sermon de circonstance; il nous rappela que nous devons penser très souvent à nos chers disparus et ne pas nous comporter comme ceux qui n'ont pas d'espérance.

Une communion, une prière, une bonne oeuvre, etc., pour tous nos chers défunts.

QUARANTE-HEURES

Voici les heures des offices:

Jeudi 8 h. a.m.: grand-messe d'ouverture; 11 h.: grand-messe pour les enfants; le soir à 8 h., confessions et demi-heure sainte à 9 h.

Vendredi confessions depuis 6 h. le matin grand-messe à 7 h. 15; le soir, confessions à 8 h. et grand-messe à 9 h. 30.

Samedi matin: confessions depuis 6 h. et grand-messe de clôture à 8 h.

FELICITATIONS

Nous offrons nos sincères félicitations à Mlle Huguette Thibert fille de M. et Mme Urgel Thibert, qui a obtenu son certificat en anglais, avec grande distinction, du St. Michael's College, Winooski, Vt.

BON VOYAGE

Nous souhaitons un bon voyage à M. et Mme Nelson Trudeau ainsi qu'à M. Côme Trudeau, qui sont retournés à New-York, après être venus passer leurs vacances d'été parmi nous.



HENRYVILLE

VISITE DES FAMILLES

Voici l'itinéraire de la visite paroissiale de M. le curé pour cette semaine.

Lundi: Bord de l'Eau, commençant chez M. Roger Girard.

Mardi: Rang S.-Louis, commençant chez M. Ferdinand Vincent.

Mercredi a.m.: Rang des Lamoureux, chez M. Lucien Florent.

Mercredi p.m.: Rang de l'Eglise, chez M. Normand Samson.

Jeudi et vendredi: Rang des Côtés à l'autre bout.

Le prêtre passe parmi nous spécialement pour nous bénir, nous donner à l'occasion, un conseil, un encouragement. C'est aussi le temps favorable pour payer la dîme et certaines collectes dûes aux bonnes oeuvres de la paroisse.

Sachons le recevoir comme un tendre père et un ami à la fois, car il ne désire que le bonheur de ses paroissiens.

PELERINAGE

Dimanche prochain, le 15 septembre, aura lieu au cimetière le pèlerinage annuel et la bénédiction de la nouvelle partie. Soyons présents à cet acte de dévotion envers nos chers défunts qui nous disent "vous du moins qui êtes nos amis, pensez à nous".

UCC

Dimanche prochain, le 15 septembre aura lieu à S.-Liboire, le congrès diocésain de l'UCC. Que les agriculteurs qui veulent améliorer leur sort se rendent nombreux afin de discuter des problèmes qui les ennuient.

BAPTEME

Le 25 août a été baptisé Joseph Richard, Serge, fils de M. et Mme Claude Phénix (Julienne Lecomte. Parrain et marraine: M. et Mme Richard Leconte.

Le 25 août a été baptisé Joseph, Claude, François, fils de M. et Mme Ovide Giroux (Thérèse Auclair). Parrain et marraine: M. et Mme Claude Auclair.

Que Dieu bénisse ces enfants.

SABREVOIS

MARIAGES

Mercier - Lamarche

Lundi le deux septembre en notre église paroissiale avait lieu le mariage de Mlle Rollande Mercier, fille de M. et Mme Ignace Mercier à M. Normand Lamarche, fils de M. et Mme Polydore Lamarche. Les époux avaient commetémoins leurs pères respectifs. Après la bénédiction nuptiale il y eut réception et les époux partirent en voyage à leur retour ils habiteront Ste-Sabine.

Nos voeux de bonheur.

x x x

Tougas - Laplante

Samedi le sept septembre, M. le curé bénissait le mariage de Mlle Lucile Laplante, fille de M. et Mme Joseph Laplante avec M. Roch Tougas, fils de M. et Mme Jean Tougas. Les témoins ont été les pères des époux. Après la cérémonie religieuse il y eut réception en la salle Saint-Grégoire. Après quoi les mariés partirent en voyage.

Nos meilleurs voeux de bonheur.

EXPOSITION

Ces jours derniers les fermières de Sabrevois tenaient leur exposition en la salle de l'Ecole Centrale.

Les nombreux exhibits ont été jugés par une technicienne du gouvernement et M. Gérard Giroux, agronome de Saint-Jean. Le tout comprenait du tissage, des courtes-pointes, des tapis, de la broderie, de la couture, des tricots et autres travaux de fantaisie.

Le tirage de $25 eut lieu le 23 au soir; le 1er prix de $10 fut gagné par Mlle Chantal Lamarche; le 2e prix, $5 par Mme Charles St-Denis; 5 prix de $2 furent gagnés par M. Jean Hébert, St-Valentin; M. Michel Désourdy, Mme Alcide Greendale, Mme Albert Tremblay, Mlle Laurette Tremblay. Nos félicitations.

Les fermières remercient bien sincèrement toutes les personnes qui nous ont manifesté leur encouragement en donnant des cadeaux pour le bingo, en visitant l'exposition, de même que tous ceux et celles qui ont contribué à faire de ces journées un beau succès.



● Samedi le sept septembre en l'église de Ste-Anne de Sabrevois a été célébré le mariage de M. et Mme Roch Tougas. La mariée (Lucille) est la fille de M. et Mme Joseph Laplante. Le marié est le fils de M. et Mme Jean Tougas.

Studio Ken Wallett

Défilé de modes à S.-Grégoire

Dimanche soir le 22 septembre à 8 h. aura lieu au Centre Récréatif Municipal de Mont-Saint-Grégoire, un grand défilé des dernières créations d'automne pour hommes et femmes. Cette présentation de modes est organisée par le Cercle des Fermières de Saint-Grégoire avec la collaboration des maisons suivantes: La Mercerie Larivière Enr.; Revue de la Mode Enr.; Marcel Chaussures; Louvet Fourrures & Fils; Création Lise (chapeaux); Bijouterie Boulanger; Salon Monic (Coiffure).

Mme Gilles Desroches fera les commentaires dans une ambiance de musique légère. A cette occasion, il y aura tirage de plusieurs prix de présence. Bienvenue à tous

Les messieurs seront les bienvenus. Billets en vente chez les marchands ci-haut mentionnés et à la porte. Prix du billet: $1.



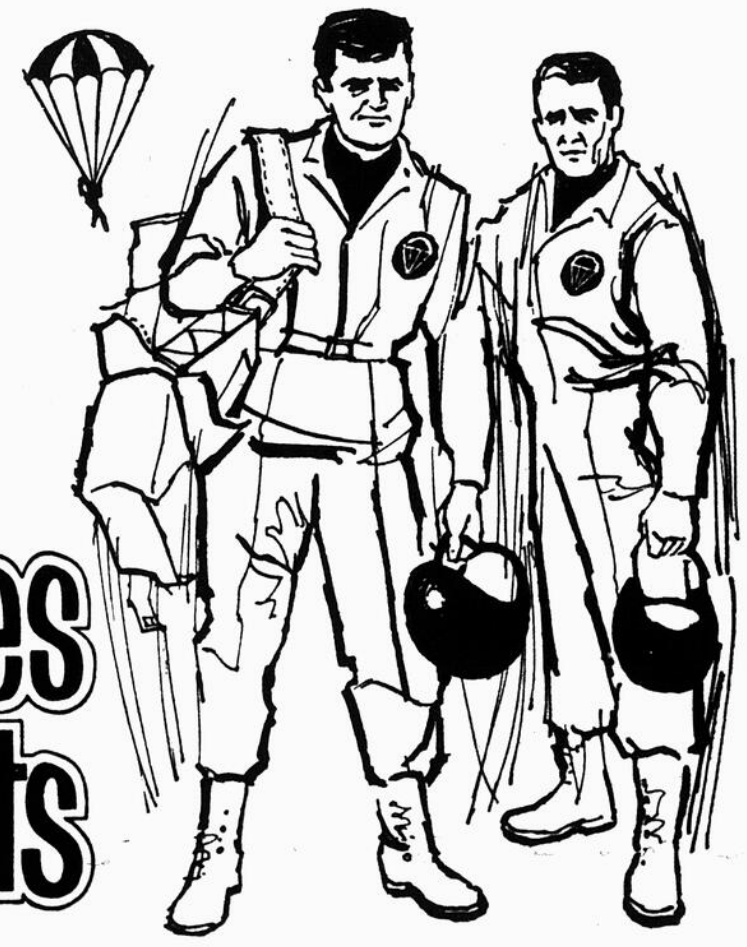
● M. et Mme Yves Bilodeau photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église Notre-Dame de Stanbridge. Madame Bilodeau (Fleurette Granger) est la fille de M. et Mme Rosario Granger de Notre-Dame de Stanbridge. Le marié est le fils de M. et Mme Auguste Bilodeau, de Pike-River.

Studio Guillet Enr.



● M. et Mme Wilfrid Guertin, de Ste-Angèle-de-Monnoir, photographiés à l'occasion de leurs noces d'or célébrées récemment. Le banquet fut servi à la salle François Ier du restaurant "Le Louvre" à Saint-Jean. Félicitations et longue vie aux jubilaires.

(Photo Studio Notre-Dame Enr., 675 Dorchester, Saint-Jean)



VOYEZ

les hommes volants

dans des aventures extraordinaires, plongeant dans le vide à des milliers de pieds d'altitude pour remplir des missions dangereuses et captivantes.

À LA T.V., LE VENDREDI, 7:30 HRES

CHLT-TV — Canal 7

COMMANDITÉ PAR

7up

LIQUEURS RÉGAL (ST-JEAN) INC.

122 RUE JACQUES-CARTIER

ST-JEAN, P.Q.

L'embouteilleur Seven-Up de votre région.

Au Conseil de Longueuil

Démission de M. G. Ste-Marie, directeur de la récréation

LONGUEUIL (PRB). — M. Gaétan Ste-Marie, directeur de la récréation à Longueuil, a donné sa démission pour accepter une tâche semblable à Boucherville, avec une meilleure rémunération. Le Conseil a accepté cette démission avec regret et chargé la Commission qui a enquêté sur les loisirs, soit MM. Pratt, Rameau et Robidas, de trouver un successeur à M. Ste-Marie et de le présenter au Conseil.

M. Rameau a été nommé maire-suppléant pour les deux prochains mois, étant donné les élections du trois novembre.

La ville a reçu avis du ministère du Grand Nord Canadien qu'il avait donné son consentement à l'achat par Longueuil d'un terrain, sa propriété, le long de la rue St-Laurent, jusqu'au pont Jacques-Cartier. Il reste, arpentage fait, à établir le prix. D'autre part les autorités fédérales ont avisé la ville que le bureau de l'Assuranche-Chômage y sera construit.

Le projet d'agrandissement du local des Chevaliers de Colomb, rue Labonté, a donné lieu à une discussion et à une mise au point. Tout d'abord, M. Rameau a dit l'entrevue qu'il a eue avec les Chevaliers, au cours de laquelle il a été affirmé que la construction dont il est question est uniquement réservée aux membres et non pour fins commerciales et que l'étage supérieur servira aux réunions.

Cette déclaration a été confirmée par le Grand Chevalier M. Véronneau. Il a donc été décidé d'accorder le permis demandé par les Chevaliers de Colomb.

On a aussi accordé à M. Paul Bouchard la permission de construire des logis individuels, rue Victoria, à condition de réserver le terrain nécessaire pour le stationnement.

M. Pierre Laporte, ministre des Affaires municipales, a prié le conseil de présenter son projet de loi le plus tôt possible avant la prochaine session.

Les municipalités dites du "coeur de Québec" ont demandé à la ville d'appuyer trois résolutions qui seront soumises au congrès de l'Union des municipalités. Elles portent sur les sujets suivants: autoroute Montréal-Québec, étude des taxes scolaires, code du travail.

Le maire Pratt, qui a été élu la première fois en 1955 et régulièrement depuis sera à la tête de la délégation qui assistera à ce congrès.

La ville a chargé M. Gérald Guérin, de la maison G.-U. Guérin & Cie, courtiers en immeubles, d'entreprendre les négociations avec les propriétaires d'immeubles sis sur les terrasses Excel, Bourdeau et d'Avignon, en vue d'acquérir les immeubles qui s'y trouvent.

Un règlement est actuellement à l'étude pour permettre la construction d'immeubles à logements de plusieurs étages en cet endroit.

A Saint-Isidore

Concours provincial de labour

Cet automne, après 140 ans du premier concours de labour officiel au Canada, tenu à Ste-Martine, non loin de Montréal, un autre dans le même district lorsque se tiendra le 19e Concours Provincial de labour. Il est organisé en collaboration avec la Société d'Agriculture du comté de Laprairie, et et sera tenu à Saint-Isidore, les 2 et 3 octobre prochain.

Au premier concours, tenu en 1823, on comptait 12 participants: 7 de langue anglaise et 5 de langue française. Cet automne, on estime que tout près de 50 laboureurs anglais et français prendront part à ce tournoi régional et provincial qui aura lieu sur la ferme de M. Fernand Perras, un peu à l'ouest du village de Saint-Isidore, à peine à une douzaine de milles de la ville de Montréal.

Le 2 octobre s'affronteront les laboureurs des comtés de Laprairie Napierville et Châteauguay. Le 3 octobre, les meilleurs laboureurs des comtés de la province entreront en compétition en vue du championnat provincial.

La proclamation des gagnants et la présentation des prix aura lieu le soir même lors du banquet et de la soirée de clôture.

L'organisation de cette manifestation agricole est confiée à M. Fernand Perras, président, M. Roméo Ste-Marie, secrétaire de la Société d'Agriculture du comté, M. Wilfrid Hébert, agronome du comté de Laprairie, et à M. J.-A. Lafortune et O. R. Evans représentants de l'Association Provinciale des Laboureurs du Québec.

---

pés de rétroviseurs afin de voir venir les automobiles par l'arrière et quitter la partie pavée de la route. Le cycliste réalise-t-il toujours combien la mort a passé près de lui quand il a été dépassé à deux ou trois pieds de distance par une automobile filant à une soixantaine de milles à l'heure?

Longueuil

Projet d'exemptions de taxes pour réparations dans un règlement

Longueuil (PRB) — Un avis de motion prévoyant un règlement, le No 715, a été donné au Conseil municipal qui permettra aux propriétaires de faire des améliorations à leurs maisons sans payer de taxes et ce pour une période de cinq ans. M. Robidas a fait remarquer que la loi des Cités et Villes autorise semblable exemption. Il est cependant entendu qu'on établira une échelle limitant les améliorations à faire. Il ne s'agit pas en effet d'ajouter par exemple un étage, et c'est ce que le règlement tranchera.

Le Conseil a aussi remis à plus tard la lecture de trois règlements et en a adopté un quatrième, qui a trait aux terrains ouverts à l'établissement de nouvelles stations de service pour les automobilistes.

Il a été révélé que près de 25,000 automobilistes circulent en 24 heures à l'angle de la rue S.-Charles et du Chemin de Chambly. Aussi le Conseil a-t-il voté à l'unanimité une résolution demandant au ministère de la Voirie de hâter les travaux de la voirie, route No 3 et de les terminer le plus tôt possible, afin de dégager les rues de Longueuil.

Dans son rapport, le gérant, M. Paul Gagnon, a exposé le fait que le personnel de la voirie de Longueuil a exécuté pour $19,000 de réparations aux trottoirs, sur un budget de $25,000. Il en reste à réparer et la voirie le fera.

Northern Electric a annoncé que l'installation des signaux à l'angle des rues Chemin de Chambly et S.-Charles, S.-Alexandre et S.-Charles et S.-Jacques et S.-Charles sera terminée vers le 20. Le gérant recommande que la quatrième soit installée angle de S.-Laurent et Chemin de Chambly, tandis que d'autres optent pour S.-Charles et Lorne.

A ce propos, on a donné lecture d'une lettre de Boucherville, recommandant de placer un policier à l'angle de ces deux rues, à la place des avis d'arrêt. En même temps, on a fait remarquer que cette partie de S.-Charles étant partie de route provinciale, il serait opportun d'avertir les autorités de la voirie au sujet de cette installation. Une décision sera prise ces jours-ci.

La ville construira une vespasienne au parc Lemoyne et une piscine sera également construite dans l'est, dans un parc à choisir.

La Maison Joseph Pitre, dont les salons ont été fortement endommagés par un incendie la semaine dernière, a demandé d'occuper temporairement le local du Cercle Social, actuellement à vendre. Le propriétaire, M. Deslauriers, a dit que la firme qu'il dirige entrevoit la possibilité d'acquérir cette propriété. Dans un cas semblable, il faudrait changer le zonage.

L'Aluminum Co. of Canada a eu le contrat pour la vente d'alun tandis que C.I.L. a eu celui du chlore.

On entreprendra prochainement les travaux des rues S.-Alexandre et du terrain de stationnement en arrière de la maison des oeuvres.

Le Conseil a approuvé le rapport du trésorier et les bordereaux pour un montant de $241,000.

Au domaine des correspondances, la Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal a demandé à la ville de reviser son évaluation. La propriété de Longueuil a coûté $250,000 et est évaluée à $190,000.

Une suggestion a été faite de séparer la banque elle-même du musée et de les taxer différemment. Le Conseil a chargé M. J. Paré de former un comité qui étudiera la question.

Pèlerinages aux cimetières dans la région de Longueuil

Longueuil (PRB) — Les pèlerinages annuels aux cimetières de Longueuil, S.-Georges et Jacques-Cartier, auront lieu cette année le dimanche après-midi à 3 h. le 15 septembre.

A Longueuil, la cérémonie sera présidée par M. le chanoine J.-A. Gareau, curé, tandis que dans les villes voisines, M. l'abbé Donatien Donais présidera si son état de santé le permet. On sait que l'abbé Dorais a subi récemment une intervention chirurgicale sérieuse.

En son absence, c'est l'abbé Lacroix vicaire, qui présidera.

A Saint-Antoine cette semaine

Cours de Préparation au Mariage, mardi le 17 septembre, à la Maison des Oeuvres.

Début de la visite paroissiale. Une carte avertira chaque famille du passage du prêtre.

Pendant la visite paroissiale, du lundi au samedi, il n'y aura pas de bureau au presbytère, sauf le soir et le samedi.

M. l'abbé G. E. Bérard, vicaire, a été nommé aumônier de la Ligue du Sacré-Coeur de S.-Antoine.

Les adultes et les jeunes intéressés à faire partie du Comité liturgique sont priés de s'adresser à Pierre Belleau, 210 Quinn, OR. 4-6438.

Quand la mort passe à deux pieds de soi

Toujours à la file indienne. Tel devrait être la motto courant des cyclistes lorsqu'ils voyagent plusieurs ensemble sur les grandes routes ou dans les rues des villes, rappelle Prudentia. Tous les cyclistes devraient aussi être équi-

CONCOURS
Provincial et Régional
de Labour

GRAND CONCOURS DE LABOUR
DANS LE COMTE DE LAPRAIRIE

LES 2 ET 3 OCTOBRE 1963
chez M. Fernand Perras
Président de la Société d'Agriculture
du comté de Laprairie
à Saint-Isidore, comté de Laprairie
Sous les auspices de la
Société d'Agriculture du comté de Laprairie

● CONCOURS PROVINCIAL
● CONCOURS DU COMTE et REGIONAL
pour les comtés de
Laprairie, Napierville, Saint-Jean, Iberville,
Chambly, Verchères et Châteauguay
● Nombreux et intéressants prix
● Exposition d'instruments agricoles

Pour informations: M. Roméo Ste-Marie
secrétaire de la Société d'Agriculture du comté de Laprairie
2330 boulevard des Prairies, Ville de Brossard,
comté Laprairie
Tél.: OL. 9-5042 — OL. 9-1235

BOUCHERIE CHEVALINE

STEAK 59¢ lb SIRLOIN | FILET 89¢ lb MIGNON
STEAK haché 3 LB. $1.00
STEAK spécial LB. 50¢
FAUX FILET 65¢ lb | STEAK DELICATISE 49¢ lb

G. A. PARADIS, 203 Champlain, Saint-Jean
VIANDE APPROUVEE — CANADA APPROVED
FERME TOUS LES LUNDIS — LIVRAISON
Tél. Fl. 6-9461